

L'impact de la crise de la Covid-19 sur l'industrie musicale en Fédération Wallonie-Bruxelles

Auteur : Bosquée, Sophie

Promoteur(s) : Pirenne, Christophe

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en communication, à finalité spécialisée en médiation culturelle et relation aux publics

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12075>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département Médias, Culture et Communication

L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR L'INDUSTRIE MUSICALE
EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Mémoire présenté par Bosquée Sophie
En vue de l'obtention du grade de
Master en Communication, à finalité spécialisée en
Médiation culturelle et relation aux publics

Année académique 2020/2021

Université de Liège
Faculté de Philosophie et Lettres
Département Médias, Culture et Communication

L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR L'INDUSTRIE MUSICALE
EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Mémoire présenté par Bosquée Sophie
En vue de l'obtention du grade de
Master en Communication, à finalité spécialisée en
Médiation culturelle et relation aux publics

Année académique 2020/2021

REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser mes remerciements à mon promoteur, Mr Christophe Pirenne, pour m'avoir guidée dans mon choix de sujet de mémoire et à travers la rédaction de celui-ci. Je remercie également Mr Levaux, qui m'a lui aussi accompagnée dans ma recherche de sujet, et qui m'a invitée à participer au travail de ses étudiants sur l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'industrie musicale.

Je tiens à remercier mes relectrices, Amélie, ma maman et ma sœur, ainsi que mes proches pour m'avoir encouragée pendant toutes ces semaines de travail.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Mesures mises en place par les pouvoirs publics.....	11
3. Impact des mesures	18
3.1 Labels et agences.....	18
3.2 Secteur live	20
3.2.1 Des réalités différentes	20
3.2.2 Reports et annulations	22
3.2.3 Une courte période de répit : de juin à novembre 2020	24
3.2.4 Deuxième vague et reconfinement.....	27
3.2.5 Dimension sociale du live	28
3.2.6 Se réinventer pour exister.....	29
3.2.7 Impact sur l'emploi et l'économie	36
3.2.8 Comment se présente l'année 2021.....	40
3.3 Promotion	40
4. Réactions des professionnels.....	44
5. Mouvement de concertation.....	54
6. Soutiens mis en place	61
6.1 Les soutiens habituels.....	62
6.2 Soutien des pouvoirs publics en réponse à la crise de la Covid-19.....	64
6.2.1 Cadastre des aides de la Fédération Wallonie-Bruxelles	64
6.2.2 Autres aides officielles	69
6.3 Aides complémentaires, initiatives privées	73
7. Perspectives futures.....	78
7.1 Reprise des événements live.....	78
7.2 Différentes craintes.....	81
7.3 Favoriser la scène locale.....	84
8. Conclusion	86
Bibliographie.....	93

1. Introduction

La crise sanitaire qui a commencé en mars 2020 en Belgique a plongé le domaine culturel dans un profond désarroi. Comme l'a souligné la ministre belge de la Culture Bénédicte Linard, « La crise sanitaire que nous traversons nous montre combien la société est fragile dans son ensemble, et le monde de la culture en particulier. »¹. Cela n'exclut pas le domaine musical, touché violemment par les multiples confinements, notamment à cause de son caractère vivant (dans le cas de la musique live). Mais si le domaine des concerts et des festivals a été fortement touché pour plusieurs raisons évidentes, c'est aussi le cas pour le reste de la chaîne : de la production jusqu'à la diffusion, en passant par la promotion, ce sont toutes les étapes, tous les maillons, de l'industrie musicale qui ont été touchés par cette crise.

Il n'est pas question de dire que le domaine musical a été plus touché que d'autres : c'est en effet l'entièreté du secteur des arts vivants qui a été mis à l'arrêt, et ce durant de longs mois. Si les groupes de musique n'ont pas pu se retrouver afin de répéter, il en va de même pour les compagnies de théâtre et autres. Il n'est donc pas question ici de placer l'industrie de la musique comme une victime oubliée, ni comme une martyre : il s'agit de faire un point sur les différents moments de la crise pendant l'année 2020, les impacts qu'elle a eus pour de nombreux professionnels, et les différents procédés qui ont été mis en place afin de pallier toutes ces difficultés et surtout, de garder le secteur en vie et continuer à donner aux auditeurs toute la musique qu'ils demandent.

Les impacts sont de différentes natures : les artistes se sont retrouvés confinés, et donc dans l'impossibilité de répéter, et par conséquent d'enregistrer. Des sorties d'albums ont dû être reportées, parfois à cause des enregistrements qui n'ont pas pu avoir lieu, mais aussi parfois à cause de l'annulation des tournées, qui servent souvent à promouvoir l'album en question. Les tournées des artistes belges ont été annulées, sans différenciation pour les artistes émergents ou ceux sur le devant de la scène. Les artistes internationaux ont dû eux aussi annuler de nombreuses dates, mais ceux-ci sont bien plus compliqués à reprogrammer, à cause des mesures propres à chaque pays qui imposent souvent une quarantaine après un séjour à l'étranger.

¹ MARIE BAUDET, « [Marie Baudet...] », dans La Libre Belgique, 4-04-2020, p. Nat_45

Il sera également question dans cette étude du débat essentiel – non-essentiel², à propos duquel le secteur culturel se bat depuis le début de la pandémie pour être reconnu comme important, et non secondaire ou dispensable.

Le paysage musical belge se compose de nombreuses structures, parfois de petite taille, qu'il s'agisse de salles de concerts, de firmes de disques, d'agences de management... Leur diversité est telle que mentionner les avis et témoignages de chacun dans le cadre d'un mémoire serait bien trop fastidieux : c'est pourquoi cette étude se contente de citer les structures les plus présentes dans les médias, les professionnels qui n'ont pas hésité à s'exprimer devant les journalistes, ou qui ont eux-mêmes décidé de prendre la plume pour défendre leur métier. Comme nous le verrons, les opinions sont assez homogènes, et les quelques discordances et points de vue divergents seront explicités, afin que cette recherche soit la plus complète possible.

Ressources

L'impact de la crise de la Covid-19 ayant été très lourd, et ce dans le monde entier, de nombreux chercheurs se sont attelés à rendre compte des difficultés rencontrées dans le secteur culturel et créatif. Ce secteur a en effet subi de plein fouet la pandémie, car souvent considéré comme « non-essentiel », comme nous le verrons, il était le premier à devoir fermer ses portes. En Belgique, et plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, c'est surtout via la presse quotidienne que les informations concernant la crise ont été véhiculées, principalement dans *Le Soir* et *La Libre Belgique*, mais une majorité de journaux a publié des articles en lien avec la crise et le secteur culturel. D'autres médias généralistes ont fait office de relais important durant la pandémie : notamment les sites internet du *Vif*, de la RTBF, ou encore *Médor*, média transversal indépendant.

La presse est loin d'être seule : nombre d'informations sont passées par des médias spécialisés. Concernant le domaine musical, qui nous intéresse dans le cadre de cette étude, nous pouvons citer *Larsen*, magazine musical publié par le Conseil de la Musique, en ligne mais aussi en version papier, à destination du public non professionnel. Pour ces derniers, il est possible de se rendre sur les sites internet des fédérations et unions professionnelles, dont il sera question plus loin. C'est sur le site

² DIDIER REYNDERS, « Un spectacle devant la Monnaie à Bruxelles comme nouvel appel à l'aide de la culture », *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/un-spectacle-devant-la-monnaie-a-bruxelles-commenouvel-appel-a-l-aide-dela-culture/article-news-1380951.html> (mis à jour le 16-01-2021, consulté le 15-03-2021)

de Court-Circuit, fédération qui réunit des organisateurs de concerts et des salles dans toute la Wallonie et à Bruxelles, que nous pouvons trouver le plus d'informations quant à la situation critique dans laquelle se trouve le secteur, grâce à leur blog qui contient de nombreux articles³, mais aussi grâce à l'organisation de tables-rondes en ligne. Divers professionnels du secteur musical y ont été invités à parler de leur situation et partager leurs avis et points de vue autour d'un thème précis (par exemple les concerts et festivals en 2021⁴, ou encore la situation des travailleurs et travailleuses⁵). À côté de ces fédérations, il y a aussi toutes les institutions qui travaillent au bon déroulement du secteur culturel sur le territoire belge, comme la Sabam, Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs, qui travaille notamment autour de la gestion des droits des artistes⁶, ou encore le CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, qui a publié deux rapports sur l'impact de la crise sur le secteur audiovisuel belge, dont le deuxième porte sur la période de mai à décembre 2020⁷.

En supplément de toutes ces ressources, les documents officiels des pouvoirs publics sont aussi importants. La Fédération Wallonie-Bruxelles a publié un cadastre des aides mises en place par les pouvoirs publics pour le secteur culturel⁸, cadastre mis à jour tous les mois. Ont aussi été publiés en ligne tous les documents reprenant les diverses mesures, des lettres de la Ministre Bénédicte Linard aux circulaires ministérielles. Enfin, en ce qui concerne les mesures précises, les contraintes sanitaires, c'est aux arrêtés ministériels qu'il faut se référer, tous publiés au Moniteur Belge⁹. L'Observatoire des Politiques Culturelles a également publié un nouveau numéro de la revue Cogit'OPC en décembre, intitulé « Le secteur culturel à l'épreuve

³ « Ressources », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/ressources/> (consulté le 31-03-2021)

⁴ « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

⁵ « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%20euse%20s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

⁶ « Qui sommes-nous ? », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/la-sabam/qui-sommes-nous> (consulté le 31-03-2021)

⁷ « Les médias de petite taille sont davantage impactés par la crise sanitaire », dans *CSA*, en ligne : <https://www.csa.be/105215/les-medias-de-petite-taille-sont-davantage-impactes-par-la-crise-sanitaire/> (consulté le 31-03-2021)

⁸ « Covid-19 », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=17747> (consulté le 26-02-2021)

⁹ *Moniteur belge*, en ligne : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl> (consulté le 3-02-2021)

de la crise sanitaire (1^{ère} vague) »¹⁰. On y trouve les résultats d'une enquête menée auprès des opérateurs culturels soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, en ce qui concerne la Belgique, des chercheurs universitaires se sont aussi donné pour tâche de rendre compte de l'impact de cette crise sanitaire sur le domaine culturel. Nous pouvons notamment citer A. Vlassis, qui a rédigé plusieurs articles concernant la musique, et plus particulièrement les plateformes de streaming en ligne¹¹. La recherche menée par T. Habrand¹² est aussi éclairante : ce dernier parle de l'impact de la crise sur le domaine du livre, mais l'ampleur de sa recherche en fait un exemple pour tous ceux qui comptent mesurer ce type d'effet, peu importe le champ étudié.

Bien d'autres auteurs, chercheurs, et professionnels par-delà le monde se sont aussi penchés sur la question de l'impact de la crise du Coronavirus sur le secteur culturel. Au niveau européen, plusieurs études ont été menées, à commencer avec l'enquête de LiveDMA, qui regroupe plus de trois mille salles de concerts, clubs et festivals¹³. Cette enquête avait pour but de mesurer l'impact de la crise de la Covid-19 sur le circuit de la musique live européen. PEARLE – Live Performance Europe, fédération des organisations de musique et des arts de la scène, travaille avec l'Union Européenne, et a publié avec Culture Action Europe une lettre ouverte à destination des États-membres afin de mettre la culture au cœur des efforts dans la lutte contre le coronavirus¹⁴. IMPALA, association des compagnies de musique indépendantes, a mis en ligne un site internet complet dédié à la crise de la Covid-19¹⁵. Sur ce site sont regroupées toutes les informations utiles pour les professionnels européens : un récapitulatif des mesures de sécurité européennes, les différentes actions menées au

¹⁰ ISABELLE PAINDAVOINE, « Le secteur culturel à l'épreuve de la crise sanitaire », dans *Cogit'OPC*, en ligne : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452> (mis à jour en décembre 2020, consulté le 29-03-2021)

¹¹ ANTONIOS VLASSIS, *Plateformes numériques globales, les acteurs gagnants du grand confinement ? Le cas de l'industrie de la musique*, Veille internationale sur la culture et le commerce numérique, n°5, juin 2020

¹² TANGUY HABRAND, *Le livre au temps du confinement*, Les Impressions Nouvelles, Bruxelles, 2020

¹³ « 2021 – Stay Alive | New LiveDMA Publication », dans *LiveDMA*, en ligne : <https://www.live-dma.eu/2021-stay-alive-new-live-dma-publication/> (mis à jour le 11-01-2021, consulté le 26-01-2021)

¹⁴ « Earmark 2% for Culture », dans *Culture Action Europe*, en ligne : <https://cultureactioneurope.org/projects/culturaldealeu-campaign/earmark-2-for-culture/> (mis à jour en décembre 2020, consulté le 31-03-2021)

¹⁵ *Impala Covid-19*, en ligne : <https://www.impalamusic-covid19.info/> (consulté le 31-03-2021)

niveau national parmi les États-membres, une liste d'initiatives d'aide au secteur, ainsi que diverses recommandations et surtout un guide vers le redémarrage du secteur¹⁶.

Après la Belgique et l'Europe, nous pouvons encore agrandir notre regard et nous intéresser à la situation mondiale. Nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur cette question. Certains abordant le secteur culturel au sens large, tandis que d'autres se concentrent sur l'un ou l'autre aspect des spectacles vivants. P. Carr a ainsi déjà proposé un rapport portant sur la situation de l'industrie musicale au Pays de Galles¹⁷. En Angleterre, P. Bacon nous fait part, dans un article, de la crise de l'industrie musicale anglaise suite à la crise sanitaire¹⁸. Il met notamment en avant le manque important de revenus pour certains artistes, situation qui, nous le verrons, n'est pas inconnue en Belgique. Aux États-Unis, nous pouvons retenir les études de R. Florida et M. Seman¹⁹, ou encore de M. Wood²⁰. Certaines études se concentrent plus précisément sur le domaine de la musique live : A. Tsioulcas²¹ s'intéresse aux salles indépendantes, qui risquent la fermeture, faute de revenus. C'est la même question qui inquiète A. Behr²², qui rappelle que ce sont les petites salles qui servent en général de tremplin aux artistes émergents. Cette problématique du secteur live est aussi soulevée

¹⁶ « IMPALA's Crisis Recommendations », dans *Impala Covid-19*, en ligne : <https://www.impalamusic-covid19.info/crisis-recommendations> (consulté le 31-03-2021)

¹⁷ PAUL CARR *The Welsh Music Industries in a Post-Covid World*, University of South Wales, Cardiff, 2020

¹⁸ PETER BACON, « “64% musicians considering leaving the music profession” – survey », dans *Jazznews*, en ligne : <https://londonjazznews.com/2020/08/24/64-musicians-considering-leaving-the-music-profession-survey/> (mis à jour le 23/09/2020, consulté le 31/12/2020)

¹⁹ RICHARD FLORIDA et MICHAEL SEMAN, *Lost Art : Measuring COVID-19's devastating impact on America's creative economy*, Metropolitan Policy Program at Brookings, août 2020

²⁰ MIKAEL WOOD, « How the music business is faring amid the COVID-19 pandemic », dans *Los Angeles Times*, en ligne : <https://www.latimes.com/entertainment-arts/music/story/2020-07-09/music-business-streaming-covid-pandemic-nielsen-midyear-report> (mis à jour le 09-07-2020, consulté le 19-03-2021)

²¹ ANASTASIA TSIOLCAS, « America's Independent Music Venues Could Close Soon Due To Coronavirus », dans *NPR*, en ligne : <https://www.npr.org/sections/coronavirus-live-updates/2020/06/09/873196748/americas-independent-music-venues-could-close-soon-due-to-coronavirus?t=1616324066901> (mis à jour le 09-06-2020, consulté le 19-03-2021)

²² ADAM BEHR, « Arts rescue package: don't forget small venues – they're where big stars learned their trade », dans *The Conversation*, en ligne : <https://theconversation.com/arts-rescue-package-dont-forget-small-venues-theyre-where-big-stars-learned-their-trade-142096> (mis à jour le 07-07-2020, consulté le 29-01-2021)

par S. Hall²³, K. J. Messick²⁴ et D. Brooks²⁵. A. Harris²⁶ et K. Davies²⁷ se sont de leur côté concentrés sur le domaine des festivals. D'autres auteurs internationaux se sont penchés sur le futur de l'industrie musicale, dont X. Gu qui se concentre sur le cas de la musique indé en Chine²⁸, mais aussi J. O'Connor à propos de l'art et de la culture en général²⁹, ou G. Bienvenu qui se pose la question du *livestream* et de sa place dans la musique de demain³⁰.

Dernier volet important : les mesures sanitaires rythment la vie de beaucoup de personnes depuis maintenant un an, et le domaine des arts et de la culture fait partie des plus touchés par ces mesures. J. Bailey s'est attelée à fournir un récapitulatif des aides et actions gouvernementales pour ces secteurs à travers le monde³¹.

Cet aperçu bibliographique montre à quel point l'impact de la crise de la Covid-19 est important, et en découle un nombre important de recherches, de bilans, ou encore d'études portant sur le futur de l'industrie musicale, dans un monde post-Covid.

La suite de cette étude se présente comme suit : après un chapitre reprenant l'évolution de la crise de la Covid-19 et les différentes mesures prises par le gouvernement, nous verrons l'impact direct qu'elles ont eu sur le secteur musical de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par la suite, nous verrons les réactions des

²³ STEFAN HALL, « This is how COVID-19 is affecting the music industry », dans *World Economic Forum*, en ligne : <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/this-is-how-covid-19-is-affecting-the-music-industry/> (mis à jour le 27-05-2020, consulté le 19-03-2021)

²⁴ KYLE J. MESSICK, « Music industry in crisis: The impact of a novel coronavirus on touring metal bands, promoters and venues », dans *OSF Preprints*, en ligne : <https://doi.org/10.31219/osf.io/96ptk> (mis à jour le 15-06-2020, consulté le 19-03-2021)

²⁵ DAVE BROOKS, « How Coronavirus Will Reshape The Concert Business », dans *Billboard*, en ligne : https://www.billboard.com/articles/business/9342389/coronavirus-touring-concert-business-billboard-cover-story-2020?fbclid=IwAR04sduaahOr_H1XFF0xFq2c8Bwax8bP04qyNFmMys0bF0WH9-NgF4uJeqY (mis à jour le 02-04-2020, consulté le 19-03-2021)

²⁶ AISHA HARRIS, « The Fragile Festival Economy », dans *The New York Times*, en ligne : <https://www.nytimes.com/2020/04/21/opinion/coronavirus-music-festivals-canceled.html> (mis à jour le 21-04-2020, consulté le 19-03-2021)

²⁷ KAREN DAVIES, « Festivals Post Covid-19 », dans *Leisure Science*, en ligne : <https://doi.org/10.1080/01490400.2020.1774000> (mis à jour le 24-06-2020, consulté le 29-03-2021)

²⁸ XI GU, NEVIN DOMER et JUSTIN O'CONNOR, « The next normal: Chinese indie music in a post-COVID China », dans *Cultural Trends*, vol.30, n°1, pp. 63-74, en ligne : <https://doi.org/10.1080/09548963.2020.1846122> (mis à jour le 18-11-2020, consulté le 19-03-2021)

²⁹ O'CONNOR J., « Art and Culture After Covid-19 », dans *Reshape*, en ligne : <http://beta.reshape.network/article/art-and-culture-after-covid-19> (mis à jour le 14-12-2020, consulté le 19-03-2021)

³⁰ GREGOIRE BIENVENU, « Is livestreaming the post-Covid-19 future for live music? », dans *Institute of Communication for a Shared Future*, en ligne : <https://mp.weixin.qq.com/s/BPqXxrGLhNn90GIDRn3pQ> (mis à jour le 13-05-2020, consulté le 19-03-2021)

³¹ JACKIE BAILEY, « Government responses to the impact of COVID-19 on the arts and creative industries », sur *BYP Group*, en ligne : <https://www.bypgroup.com/blog/2020/3/21/government-arts-responses-to-covid-19> (mis à jour le 30-06-2020, consulté le 29-01-2021)

professionnels, qu'ils soient opérateurs, artistes ou techniciens, ainsi que le mouvement d'unification de ces métiers, conséquence positive de la crise sanitaire. Enfin, un chapitre sera dédié aux mesures de soutien mises en place, que ce soit par les pouvoirs publics ou par des privés, et finalement nous parlerons des défis auxquels devra faire face l'industrie musicale au sortir de la pandémie.

2. Mesures mises en place par les pouvoirs publics

Tout au long de la crise de la Covid-19, des mesures ont été prises par les pouvoirs publics, mesures consignées dans différents textes officiels faisant office de lois. Dans ces différents textes, nous retrouvons surtout des arrêtés ministériels ainsi que des circulaires ministérielles. Un arrêté ministériel contient des mesures d'exécution prises par des ministres du gouvernement belge, habilités par le Roi³². Les circulaires ministérielles complètent ces arrêtés via des instructions ou recommandations, afin que les mesures prises soient comprises et convenablement appliquées³³.

Le 13 mars 2020 commençait ce que tous pensaient être le seul confinement causé par la propagation rapide du virus dans la population. Ce jour-là, la phase fédérale du plan d'urgence national est lancée, via la publication d'un arrêté ministériel³⁴. Les activités culturelles sont alors interdites jusqu'au 03 avril, période pendant laquelle seront également fermés tous les établissements du secteur culturel, mais aussi les magasins considérés comme non-essentiels, ce qui inclut les disquaires et autres commerces rattachés au domaine musical³⁵. En Région Bruxelles-Capitale, les événements intérieurs de plus de mille personnes sont interdits dans les lieux fermés publics³⁶. La Fédération Wallonie-Bruxelles encourage les institutions à privilégier les reports, plutôt que les annulations pures et simples de leurs événements qui ne peuvent avoir lieu³⁷. Dans une lettre, Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, précise que les mesures de distanciation sociale seront possiblement maintenues au-delà du 04 avril³⁸, comme initialement annoncé dans l'arrêté ministériel. Elle lance également un appel à la solidarité, surtout concernant les petites structures, et annonce qu'elle prendra contact

³² « Arrêté royal », dans *Justice en ligne*, en ligne : <https://www.justice-en-ligne.be/Arrete-royal> (mis à jour le 2-10-2008, consulté le 10-05-2021)

³³ « Circulaire », dans *CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques*, en ligne : <https://www.vocabulairepolitique.be/circulaire/> (mis à jour en 2020, consulté le 10-05-2021)

³⁴ 13-03-2020 — Arrêté ministériel portant le déclenchement de la phase fédérale concernant la coordination et la gestion de la crise coronavirus COVID-19, p. 15579

³⁵ 13-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 15580

³⁶ 10-03-2020 — Arrêté du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale interdisant les rassemblements de plus de 1.000 personnes, les visites dans les maisons de repos, les maisons de repos et de soins et les voyages scolaires à l'étranger, p. 15585

³⁷ BÉNÉDICTE LINARD, Vice-présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, Fédération Wallonie-Bruxelles, *Impact des mesures de distanciation sociale sur le secteur culturel*, 13-03-2020

³⁸ *Ibid.*

avec les différentes fédérations professionnelles afin d'alléger au possible les conséquences des fermetures et annulations obligatoires.

Une semaine plus tard, le 18 mars 2020, les mesures édictées le 13 mars sont confirmées, mais s'y ajoute une interdiction de rassemblements, et la précision que les activités culturelles sont interdites, qu'elles soient publiques ou privées³⁹. Suite à cet arrêté, la Fédération Wallonie-Bruxelles publie un communiqué reprenant une liste de mesures prises pour faire face à la crise⁴⁰. Parmi ces dix mesures, six d'entre-elles concernent le secteur culturel : premièrement, la Fédération a l'intention de « solliciter l'État Fédéral pour une demande de flexibilité dans le cadre budgétaire européen »⁴¹. Ensuite, elle s'engage à maintenir les subventions allouées aux opérateurs, et ce même si les conditions des contrats ne peuvent être remplies en raison de l'annulation d'événements et autres dans le cadre de la crise du coronavirus. Dans le même esprit, elle promet une accélération des liquidations desdites subventions, afin d'alléger un peu le poids sur les épaules des opérateurs culturels. Troisièmement, la Fédération propose une garantie d'emprunt pour les opérateurs, ainsi que de faciliter l'accès aux emprunts grâce à un « mécanisme de financement participatif »⁴². Le quatrième point de ce communiqué porte sur la collaboration des différents niveaux de pouvoirs belges afin de proposer des mesures harmonieuses, ainsi que le travail que la Fédération va mener avec le secteur des assurances concernant les contrats, dans le but de solliciter des remboursements ou des garanties suite aux annulations d'événements. Cinquième point : la Fédération Wallonie-Bruxelles décide de mettre en place un fonds d'urgence de 50 millions d'euros, dans le but d'aider les secteurs les plus touchés par la crise, et dont les bénéficiaires prioritaires seront les acteurs les plus fragiles. Une des conditions d'accès à ce fonds d'aide est de garantir la rémunération des « prestataires finaux »⁴³, catégorie qui comprend les artistes et les techniciens notamment. Enfin, le dernier point du communiqué concerne la mise en place d'une *task force* audiovisuelle, en concertation avec les médias, afin de garantir la diffusion de contenus notamment culturels.

³⁹ 18-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 16037

⁴⁰ Communiqué de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Mesures prises dans le cadre de la crise liée au coronavirus*, séance du 19-03-2020

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

L'arrêté ministériel du 23 mars 2020⁴⁴ ne modifie pas les mesures édictées par les deux précédents, mais prolonge lesdites mesures pendant nonante jours, et ce à partir du 14 mars 2020, jour d'entrée en action du premier arrêté ministériel en lien avec la crise du coronavirus. Un autre arrêté publié le 24 mars 2020⁴⁵ introduit la notion de droit passerelle pour les indépendants, ce qui concerne quelques acteurs du secteur culturel. Le droit passerelle est une aide financière accordée aux travailleurs indépendants, « qui ont été contraints d'interrompre partiellement ou entièrement leur activité »⁴⁶. Le 26 mars, la Fédération Wallonie-Bruxelles publie un nouveau communiqué⁴⁷ reprenant les mesures de soutien dont pourra bénéficier, entre autres, le secteur culturel. Ces mesures sont reprises dans le chapitre n°6 de cette étude.

Un arrêté ministériel modifiant celui du 23 mars est publié le 03 avril⁴⁸ : les mesures restent les mêmes, mais sont prolongées jusqu'au 19 avril. Elles seront prolongées de nouveau dans l'arrêté du 17 avril 2020⁴⁹, jusqu'au 03 mai, et encore jusqu'au 10 mai dans l'arrêté du 30 avril⁵⁰.

Peu avant cette nouvelle prolongation, Bénédicte Linard publie une lettre dans laquelle elle annonce prendre contact avec les différents secteurs afin de commencer à baliser le déconfinement, et souligne l'importance de proposer des mesures claires et surtout des perspectives concernant la reprise des activités⁵¹. Malheureusement, ces perspectives sont réduites à néant lors du Conseil National de Sécurité (CNS) du 15 avril 2020, où il est décidé que les événements publics de masses seront interdits jusqu'au 31 août⁵². Ceci comprend alors les nombreux festivals de musique organisés durant la période estivale.

⁴⁴ 23-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 17603

⁴⁵ 23-03-2020 — Loi modifiant la loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants et introduisant les mesures temporaires dans le cadre du COVID-19 en faveur des travailleurs indépendants, p. 17822

⁴⁶ « Droit passerelle », dans *Service Public Fédéral FINANCES*, en ligne : https://finances.belgium.be/fr/independants_professions_liberales/coronavirus/droit-passerelle (consulté le 15-05-2021)

⁴⁷ Communiqué de la Fédération Wallonie-Bruxelles, séance du 26-03-2020

⁴⁸ 3-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 24619

⁴⁹ 17-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 26890

⁵⁰ 30-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 30027

⁵¹ LINARD B., « La Fédération Wallonie-Bruxelles a entamé le travail sur le déconfinement du secteur culturel », *Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, 28-04-2020

⁵² VALENTIN DAUCHOT, « Les festivals sont officiellement annulés jusqu'au 31 août », dans *La Libre Belgique*, 16-04-2020, p. Nat_45

Le 08 mai 2020⁵³, un arrêté ministériel modifiant celui du 23 mars est publié. Celui-ci précise que les établissements culturels doivent rester fermés, et ne peuvent toujours organiser aucune activité. Les rassemblements et activités culturels sont toujours interdits, et ce jusqu'au 17 mai au plus tôt. Nouvelle modification le 15 mai 2020⁵⁴, afin de permettre la réouverture des musées et des sites historiques, mais c'est la seule modification concernant le secteur culturel. Les métiers de la musique restent donc paralysés. Les mesures reprises dans cet arrêté ministériel sont d'application jusqu'au 17 juin, et les manifestations culturelles restent interdites jusqu'au 30 juin.

Selon l'arrêté ministériel du 05 juin 2020⁵⁵, les discothèques et dancing devront rester fermés jusqu'au 31 août 2020 minimum, et les rassemblements jusqu'à dix personnes sont maintenant autorisés.

Le Conseil National de Sécurité annonce dans une circulaire informative, le 03 juin 2020⁵⁶, que les activités sans public peuvent reprendre à partir du 8 juin, ce qui permet déjà aux opérateurs culturels de souffler. Dans le domaine musical, cela signifie une reprise des répétitions et des résidences et, pourquoi pas, des captations.

Un nouvel arrêté ministériel, abrogeant celui du 23 mars 2020, est publié le 30 juin 2020⁵⁷. Ce document fait naître un vent d'espoir pour les opérateurs culturels, notamment pour les professionnels du domaine musical. Les rassemblements de maximum quinze personnes sont autorisés, et l'on peut aller jusqu'à cinquante personnes lors d'activités organisées. Les représentations devant public sont à nouveau autorisées, en suivant certaines contraintes : la jauge du public ne peut excéder deux cents personnes en intérieur durant le mois de juillet, et il est annoncé qu'il pourra grimper à quatre cents personnes pour le mois d'août. Dans le cas d'événements extérieurs, il s'agit de quatre cents personnes maximum en juillet et huit cents en août. Un couvre-feu est néanmoins maintenu entre une heure et six heures du matin. Ce texte entre en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020. Cependant, plusieurs mesures doivent être

⁵³ 8-05-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 33333

⁵⁴ 15-05-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 35727

⁵⁵ 5-06-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 41544

⁵⁶ LINARD B., *Coronavirus Covid-19 : proposition de protocole de déconfinement pour le secteur des musiques*, circulaire du 8-06-2020

⁵⁷ 30-06-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 48715

respectées⁵⁸ : à l'intérieur, les opérateurs doivent soit rendre le masque obligatoire, soit imposer une distanciation sociale entre les différentes bulles (de maximum 10 personnes). Les spectateurs doivent être assis, les sorties et entrées au sein des bâtiments doivent être organisées de manière à éviter les foules, la billetterie doit se faire en ligne ou via téléphone, et les paiements électroniques sont recommandés. À l'extérieur, c'est à nouveau à l'opérateur de décider s'il veut imposer le port du masque ou la distanciation sociale, la jauge est également limitée, et l'espace doit être aménagé avec des marquages ou des barrières afin d'éviter les effets d'attroupement⁵⁹.

Suite au Conseil National de Sécurité du 15 juillet 2020, les protocoles de déconfinement sont précisés dans une circulaire ministérielle⁶⁰ à propos du port du masque et de l'application de la distanciation sociale. Concernant les activités culturelles, à partir du 17 juillet, la distanciation sociale reste de mise, peu importe l'importance du public. Le port du masque est lui recommandé dans les espaces et les lieux de circulation clos (comme les musées), sauf pour les enfants de moins de 12 ans. Cette circulaire impose de surcroît aux organisateurs d'établir une liste des participants de l'activité ou événement ainsi que leurs données de contact. Le masque est rendu obligatoire en toute circonstance dans une nouvelle circulaire la semaine suivante, le 23 juillet, « dans tout endroit privé ou public à forte fréquentation tels que définis par les autorités locales »⁶¹, d'application à partir du 25 juillet 2020. L'organisation d'événements culturels est alors soumise aux décisions des autorités locales. Les changements devant avoir lieu à partir du 1^{er} août sont également postposés, les règles resteront alors inchangées pour le mois d'août (deux cents personnes à l'intérieur et quatre cents en extérieur)⁶². Ce sont ces mêmes informations que nous pouvons retrouver dans l'arrêté ministériel du 24 juillet 2020⁶³.

Le CNS du 27 juillet, une semaine plus tard, revoit ces mesures : à partir du 29 juillet 2020, les événements et activités culturels ne pourront se faire qu'avec un public

⁵⁸ LINARD B., *Coronavirus Covid-19 : proposition de protocole de déconfinement pour le secteur des musiques*, circulaire du 8-06-2020

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Circulaire ministérielle, « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 16-07-2020

⁶¹ Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 23-07-2020

⁶² *Ibid.*

⁶³ 24-07-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 55502

de cent personnes en intérieur et deux cents en extérieur⁶⁴. Ces mesures seront d'application jusqu'à la fin du mois d'août : un arrêté ministériel du 22 août prévoit pour la fin du mois ainsi que pour septembre le retour d'un public de deux cents personnes en intérieur et quatre cents en extérieur⁶⁵. À la fin du mois de septembre, ces mesures sont prolongées pendant le mois d'octobre⁶⁶.

Le 8 octobre, pour un public toujours de deux cents personnes statiques à l'intérieur et quatre cents en extérieur, un arrêté ministériel interdit le service au bar⁶⁷.

Le 18 octobre, suite à une augmentation des cas de Covid-19 dans la population, un nouveau document vient durcir les règles⁶⁸ : à l'intérieur, c'est à présent un public limité à quarante personnes, boissons et nourriture interdites pour ceux qui avaient trouvé des alternatives aux bars (avec du service en salle par exemple). Le public extérieur est toujours de maximum quatre cents personnes. Des dérogations sont possibles, chaque opérateur devant alors en discuter avec les autorités communales concernées. Ces normes sont de mises jusque mi-novembre.

Fin octobre, les craintes d'un deuxième confinement se concrétisent, et les établissements relevant du secteur culturel sont contraints de fermer leurs portes⁶⁹. Néanmoins, en respectant certaines règles, les membres du personnel sont toujours acceptés au sein des établissements, ce qui rend possible l'enregistrement de captations ou des résidences d'artistes, le tout en l'absence de public.

Ces règles sont alors restées d'application durant les mois de novembre et décembre 2020, ainsi qu'en janvier et février 2021⁷⁰.

En une douzaine de mois, du début de la pandémie au mois de mars 2020 jusqu'à la fin du mois de janvier 2021, ce ne sont pas moins de trente-trois arrêtés ministériels dédiés aux mesures sanitaires qui ont été votés et publiés par le gouvernement fédéral, ainsi que près d'une trentaine de circulaires ministérielles, communiqués officiels et

⁶⁴ Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 27-07-2020

⁶⁵ 22-08-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 63510

⁶⁶ 25-09-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 68402

⁶⁷ 8-10-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 71316

⁶⁸ 18-10-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 75339

⁶⁹ 28-10-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 78132

⁷⁰ 6-02-2021 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 10316

lettres de la Ministre de la Culture, applicables au domaine musical, qui ont été rendus disponibles sur le site internet de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁷¹.

⁷¹ « Documents officiels du Gouvernement de la FWB et de l'Administration de la Culture », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles, Culture.be*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=17789> (mis à jour le 29-04-2021, consulté le 10-05-2021)

3. Impact des mesures

Cet éventail de mesures évolutives a imposé aux opérateurs culturels, dont les professionnels du secteur musical, à s'adapter. Plusieurs choses ont donc été mises en place pour pallier les conséquences des interdictions. Dans ce chapitre, nous allons d'abord faire un point sur la situation des labels, puis du secteur live, et enfin les médias. Comme cela a été souligné par un rapport sur l'impact de la crise sur l'emploi intermittent : « Le spectacle vivant est le plus touché par la crise sanitaire. Les deux branches professionnelles les plus impactées sont les prestations techniques au service de la création et de l'événement et le spectacle vivant privé »⁷². Le chapitre suivant portera sur les réactions des professionnels, c'est-à-dire les lettres ouvertes, plaintes et mouvements mis en place en lien avec la crise sanitaire. Par la suite, nous verrons alors comment le secteur musical s'est organisé, et surtout s'est fédéré, afin d'être entendu et soutenu par les pouvoirs publics.

3.1 Labels et agences

En ce qui concerne les labels, début de la chaîne de production (directement après l'artiste lui-même), l'impact est visible, mais pas insurmontable. D'après le rapport de LiveDMA, la Belgique compte au moins deux cent soixante firmes de disques⁷³, dont plus de cent quatre-vingts sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles⁷⁴. La majorité d'entre elles sont des petites structures, ce qui fait la richesse du pays en termes de diversité musicale, mais qui peut poser problème au niveau de la survie de ces petits labels face à des crises comme celle que nous vivons depuis plus d'un an. Ces derniers n'ont pas subi d'arrêt total : en effet, ils ont pu maintenir quelques revenus, malgré le fait qu'ils dépendent en grande partie du secteur live⁷⁵. Les concerts sont vitaux pour promouvoir les albums et disques, et sans les tournées, des artistes et producteurs peuvent choisir de reporter les sorties. Sortir un album sans pouvoir le

⁷² ODILE MULLER et MORGANE PERSINET, « Impact de la crise sur l'emploi intermittent dans le spectacle en 2020 », dans *Unédic*, p. 10, en ligne : https://www.unedic.org/publications/limpact-de-la-crise-sur-lemploi-intermittent-dans-le-spectacle-en-2020?fbclid=IwAR0p8LV9hiAOsU7hYD4LwYxHFaljad9zBzs4Rx0oDLh_bjOapp7Fs3ao6s (mis à jour le 26-03-2021, consulté le 29-04-2021)

⁷³ L. He., « L'industrie musicale représente deux millions d'emplois en Europe », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 18-11-2020, p. Brux_21

⁷⁴ « Production sonore / Distribution – Maisons de disques & Labels », dans *Idlm, l'Intégrale de la Musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/?category=312&genre=0&area=&q=> (consulté le 10-05-2021)

⁷⁵ D.S., « le concept "Un représentant par fédération, autour d'une réelle table ronde" », dans *Le Soir*, 15-05-2020, p. GENERALE16

défendre en live, devant un public, c'est prendre le risque que l'album en question tombe aussitôt dans l'oubli, et donc que des mois de travail se retrouvent non récompensés. Ces reports ont un coût, et donc même si les labels ont pu continuer à tourner, la crise a un impact non négligeable. C'est pourquoi J. Fournier, président de Wallonie-Bruxelles Musique, souligne l'importance de soutenir « les structures indépendantes et les artistes émergents »⁷⁶, notamment dans leur rayonnement international, au nom de la diversité.

Pour le Collectif du Lion, label liégeois, le confinement a surtout impacté le programme de sorties et d'enregistrements⁷⁷. Ce qui, pour beaucoup de firmes de disques ou agences de management, représente l'effondrement de trois à quatre années de travail préalable, à cause de l'important travail en amont qui est nécessaire⁷⁸. Un autre défi auquel doivent faire face ces structures, accentué par la crise, est celui de la digitalisation : pour les labels dont l'activité principale est la production de supports physiques (CD, vinyles), la dématérialisation de la musique, de plus en plus écoutée en format MP3, en téléchargement ou encore sur les plateformes de streaming, induit une perte importante d'activité et de revenus⁷⁹. Cette évolution vers la dématérialisation, bien qu'entamée depuis plusieurs années, a en effet été accentuée par le confinement : la fermeture des disquaires, l'interdiction pour les auditeurs de sortir en dehors des besoins essentiels, ainsi que la simplicité d'accès (et le coût) de la musique via internet, ont été les facteurs d'une digitalisation de plus en plus forte, qui peut porter préjudice à tout ce pan de l'économie de la musique. Impact encore plus important si mis en lien avec l'arrêt forcé des événements live : les groupes émergents peuvent habituellement compter sur un « achat compulsif »⁸⁰ de la part de l'auditeur qui vient au concert et qui, en passant devant le stand de merchandising, se laisse tenter

⁷⁶ LAURENT HOEBRECHTS, « La grande annulation : comment le secteur musical va-t-il survivre face au coronavirus ? », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/lagrande-annulation-comment-le-secteur-musical-va-t-il-survivre-face-au-coronavirus/article-longread-1266187.html> (mis en ligne le 19-03-2020, consulté le 14-02-2021)

⁷⁷ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #1 – Collectif du Lion », dans *Mixcloud*, 48FM – 100.1, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)

⁷⁸ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #7 – Odessa », dans *Mixcloud*, 48FM – 100.1, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)

⁷⁹ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #2 – Igloo Records », dans *Mixcloud*, 48FM – 100.1, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)

⁸⁰ LUC LORFÈVRE, « Les leçons de la pandémie. Adaptation », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 23

par l'album physique de l'artiste⁸¹. « Moralement et financièrement, c'est plus concret qu'un clic sur Spotify ou une vue sur Youtube »⁸².

3.2 Secteur live

3.2.1 Des réalités différentes

Le secteur musical peut être défini comme un écosystème global : lorsqu'un chaînon est touché, c'est tout le secteur qui en ressent les effets. Le live est probablement l'un des chaînons les plus importants, car non seulement il s'agit de la première source de revenus des artistes, mais c'est aussi ce qui permet de promouvoir les albums et sorties. De nombreux travailleurs en dépendent, de même que d'autres secteurs comme le logement, l'horeca à proximité, etc. À côté des salles à grande capacité, le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles comprend de nombreuses petites structures, essentielles dans le parcours de l'artiste émergent, car ces scènes sont des tremplins pour l'envol de leur carrière. Sans ces concerts, les carrières de nombreux musiciens sont compromises, et c'est alors tout le secteur de la musique qui s'en trouve ébranlé.

Ces salles, aux modèles économiques différents, ne vivent pas les mêmes crises et difficultés que les structures de plus grosse importance, qu'elles soient subventionnées ou non. D'après Q. Velghe, qui s'est exprimé lors d'une table ronde de professionnels organisée par Court-Circuit⁸³, la crise que nous traversons actuellement a accentué les inégalités⁸⁴, inégalités déjà bien ancrées dans le fonctionnement de l'industrie musicale belge. C'est notamment pour les combattre que le secteur s'est organisé, comme nous le verrons plus loin dans cette étude.

Toujours d'après Q. Velghe, les salles subventionnées sont relativement à l'abri de tout risque de fermeture permanente⁸⁵, car soutenues financièrement par les pouvoirs publics. Ce sont les salles et structures non subventionnées qui risquent le plus pendant cette crise, malgré leur rôle essentiel dans l'industrie de la musique. Pour pallier ces

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ Court-Circuit est un collectif qui regroupe des organisations de concerts ainsi que de nombreuses salles sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il travaille notamment en collaboration avec son penchant flamand, Club-Circuit.

⁸⁴ QUENTIN VELGHE, « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

⁸⁵ *Ibid.*

inégalités, des professionnels appellent à la solidarité entre opérateurs, en précisant que tous ont besoin d'aide, et que l'on ne peut pas se permettre de ne soutenir que les 'grosses' salles⁸⁶. Larsen, le magazine du Conseil de la Musique en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans son article sur la Fédération de la Culture Indé, souligne l'importance de rétablir « un équilibre équitable entre les opérateur.ice.s subsidié.e.s et les indépendant.e.s »⁸⁷.

Les scènes ne sont pas seulement constituées par des lieux pérennes. Ces dernières décennies, les festivals organisés dans des espaces occupés de manière très ponctuelle se sont multipliés. L'annulation des festivals de l'été 2020 a eu un impact désastreux⁸⁸ sur les artistes, sur les organisateurs, mais aussi sur tous les métiers qui gravitent autour de telles manifestations (*catering*, ingénieurs du son, techniciens, etc.). Ces festivals, très nombreux sur le territoire belge et notamment wallon, sont aussi des passages obligatoires pour tout artiste émergeant souhaitant vivre de sa musique. L'impact économique et artistique de ces annulations est énorme.

Dans ce secteur particulier aussi, des festivals différents font face à des réalités différentes. Par exemple, le festival de Dour est subsidié, en plus de faire partie des festivals majeurs de Wallonie, et donc son président (Damien Dufrasne)⁸⁹ ne craint pas pour la survie de l'événement. D'autres n'ont pas cette chance, comme LaSemo, pour qui le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles est indispensable⁹⁰. Néanmoins, les festivals ayant attendu l'interdiction du gouvernement pour annuler leur édition 2020 ont pu bénéficier du 'cas de force majeure'.

⁸⁶ ELISABETH DEBOURSE, « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/tous-dans-le-meme-bateau-la-scene-musicale-belge-imagine-lapres-confinement/> (mis à jour le 20-04-2020, consulté le 19-04-2021)

⁸⁷ « FCI – Fédération de la Culture Indépendante. Soutenir et aider. », dans *Larsen*, en ligne : <https://www.larsenmag.be/fr/news/384-fci-federation-de-la-culture-independante> (mis à jour le 26-02-2021, consulté le 10-05-2021)

⁸⁸ Carte Blanche : « Lettre ouverte : Le circuit live belge inquiet pour sa survie », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/lettre-ouverte-le-circuit-live-belge-inquiet-pour-sa-survie/article-opinion-1275843.html> (mis à jour le 10-04-2020, consulté le 15-03-2021)

⁸⁹ DAMIEN DUFRASNE, « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

⁹⁰ DAUCHOT V., « Les festivals sont officiellement annulés jusqu'au 31 août », *op. cit.*

3.2.2 Reports et annulations

Nombreux étaient les organisateurs de festivals à attendre la décision des pouvoirs publics, qui n'est venue qu'à la mi-avril 2020⁹¹. Ainsi, l'annulation des événements pouvaient relever du 'cas de force majeure', qui « libère artistes et organisateurs des frais contractuels qui les lient »⁹². Cette décision des autorités est arrivée juste à temps, d'après Damien Dufrasne, du festival de Dour, notamment en raison des dates de montage qui approchaient. Ce dernier se dit alors soulagé : « Si on avait dû indemniser tous les fournisseurs et payer les cachets des artistes, tous les festivals de Belgique auraient fait faillite »⁹³.

Néanmoins, les annulations ont beaucoup de conséquences. Les dégâts concernant la vente de billets se chiffrent en centaines de millions d'euros⁹⁴. Il était alors nécessaire de trouver un arrangement en faveur du public ayant payé ses places mais aussi des opérateurs, pour qui rembourser toutes les places vendues pouvait s'avérer fatal. Un arrêté ministériel, publié par le gouvernement, précise que le remboursement n'est pas obligatoire et que des alternatives sont possibles, notamment via un bon à valoir⁹⁵, ou des vouchers (solution mise en place par le festival de Dour⁹⁶). En cas d'annulation pure et simple, sans possibilité de report, les organisateurs ont un délai de trois mois pour rembourser les personnes ayant déjà acheté leurs tickets⁹⁷. Les sociétés de *ticketing*, de leur côté, n'hésitent pas à proposer des solutions alternatives afin d'aider les opérateurs et « réduire l'impact de la crise sur le secteur de l'organisation de concerts »⁹⁸. Dans le cas de certaines salles, le public pouvait demander un remboursement de ses places de concerts ou bien les garder pour l'éventuel report. Au Reflektor de Liège, par exemple, l'équipe a reçu très peu de

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

⁹³ Stagiaire Le Vif, « Coronavirus : Un été sans festival pour les Belges, sans garantie pour la culture », dans *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/coronavirus-un-ete-sans-festival-pour-les-belges-sans-garantie-pour-la-culture/article-normal-1278187.html> (mis en ligne le 17-04-2020, consulté le 3-02-2021)

⁹⁴ MARGAUX BERNARD, « Le Circuit Live belge inquiet pour sa survie », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-circuit-live-belge-inquiet-pour-sa-survie/> (mis à jour 10-04-2020, consulté le 19-04-2021)

⁹⁵ Court-Circuit, « Les organisateurs doivent-ils rembourser les tickets de concerts ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/doit-on-rembourser-les-tickets-concerts/> (mis à jour le 8-05-2020, consulté le 19-04-2021)

⁹⁶ HÉLOÏSE WIBAUT, « "On fera une super édition en 2021 !" », dans *La Province*, 20-04-2020, p. 10

⁹⁷ Court-Circuit, « Les organisateurs doivent-ils rembourser les tickets de concerts ? », *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*

demandes de remboursement, ce qui témoigne d'une volonté de soutien de la part de leur public⁹⁹.

Les reports engendrent de nombreuses pertes également. Par exemple, le festival bruxellois Listen! a été reporté au mois de novembre, mais Nicolas Bucci, directeur artistique dudit festival, explique les nombreuses dépenses auxquelles il ne peut échapper : les frais de transports pour les artistes internationaux, dont la présence avait déjà été confirmée, mais aussi tout le travail à répliquer à l'automne au niveau de la communication, de la coordination, etc.¹⁰⁰. Il note aussi le danger d'interférer avec d'autres événements déjà prévus à ces dates, et craint un chevauchement de différentes offres¹⁰¹. Ce sont ces mêmes craintes qui dissuadent d'autres organisateurs de reporter leurs événements : c'est trop lourd, trop coûteux, personne ne peut prévoir quand il sera à nouveau possible d'accueillir des artistes internationaux¹⁰². Il ne faut pas non plus oublier les événements déjà prévus en automne, et le risque de voir tous les programmeurs se disputer les artistes disponibles¹⁰³.

Les salles et organisateurs de concerts font face aux mêmes problématiques : remboursements, reports, etc. Dans ce cas-ci, les décisions gouvernementales se sont beaucoup moins fait attendre, les institutions culturelles ayant dû fermer leurs portes dès le premier confinement, le weekend du 12 mars 2020. De nombreuses salles ont d'ailleurs décidé d'elles-mêmes de suspendre leurs activités peu avant cette interdiction¹⁰⁴ : les opérateurs ont pour la plupart été bien conscients que les concerts où les publics sont debout et dansent les uns avec les autres risquent de participer à la propagation du virus. Certains se sont essayés aux reports, comme par exemple l'Entrepôt d'Arlon, qui a essayé de reporter un maximum de ses spectacles à l'automne 2020, mais dont une partie a dû être de nouveau reportée à 2021 suite à la deuxième vague de la pandémie.

Cela s'est avéré compliqué pour de nombreux organisateurs de concerts, car en l'absence de dates de reprise¹⁰⁵, plusieurs ne se sont pas risqués à décider de dates et à

⁹⁹ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptation », *op. cit.*

¹⁰⁰ HOEBRECHTS L., « La grande annulation : comment le secteur musical va-t-il survivre face au coronavirus ? », *op. cit.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² DAUCHOT V., « Les festivals sont officiellement annulés jusqu'au 31 août », *op. cit.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ HOEBRECHTS L., « La grande annulation : comment le secteur musical va-t-il survivre face au coronavirus ? », *op. cit.*

¹⁰⁵ DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

devoir faire face à un second report. Certains, comme le Micro-Festival de Liège, ont préféré simplement annuler leur édition 2020, selon le principe de « reculer pour mieux sauter »¹⁰⁶, en espérant que ce repos forcé leur permette de mener une édition 2021 sans contrainte.

Ces annulations et reports auront d'importantes conséquences, et pas seulement sur les opérateurs et organisateurs. L'interdiction de jouer en live représente une perte de revenus importante pour les artistes, pour leur management, mais aussi pour tout l'écosystème qui gravite autour de ce secteur, comme les fournisseurs, les indépendants, les techniciens, etc.¹⁰⁷. Les profils touchés sont très variés, et les aides mises en place dans un premier temps ne prennent pas toujours en compte cette pluralité.

3.2.3 Une courte période de répit : de juin à novembre 2020

Des festivals de petite envergure ont favorisé les reports à l'automne : c'est le cas du festival FrancoFaune notamment, reporté en octobre, avec les Nuits Botanique¹⁰⁸. Naturellement, ce report a demandé de nombreux aménagements, dont des jauges réduites ainsi que l'annulation des artistes canadiens originellement prévus à l'affiche¹⁰⁹. Pour cause de mesures variables, il a fallu sans cesse se réadapter, ce qui peut être l'une des forces des « concerts à taille humaine »¹¹⁰, en comparaison avec les structures de grande ampleur où la charge de travail pour de tels changements est plus lourde. En ce qui concerne les Nuits, quelques artistes européens ont fait le déplacement, mais la jauge d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été augmentée suite à l'annulation de certains artistes étrangers¹¹¹.

Parmi les festivals d'été qui se sont adaptés, les organisateurs du Gaume Jazz festival ont proposé une version 'alternative' de l'événement¹¹². Si le public a répondu présent, les difficultés dues aux changements de normes par les pouvoirs publics ont

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ BERNARD M., « Le Circuit Live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

¹⁰⁸ LAURENT HOEBRECHTS et KEVIN DOCHAIN, « Les audaces de faune », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/les-audaces-de-francofaune/article-normal-1338771.html> (mis à jour le 1-10-2020, consulté le 3-02-2021)

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ MARIE MICHIELS, « Les Nuits Botanique, remodelées par le coronavirus, ça commence ce jeudi », dans *RTBF Info*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/medias/detail_les-nuits-botanique-remodelees-par-le-coronavirus-ca-commence-ce-jeudi?id=10589468 (mis à jour le 21-09-2020, consulté le 11-05-2021)

¹¹² JEAN-CLAUDE VANTROYEN, « Un Gaume Jazz alternatif, "pour revivre" », dans *Le Soir*, 10-08-2020, p. GENERALE21

mis cette édition spéciale en danger. Pour le mois d'août en effet, le nombre de personnes autorisées devait être de quatre cents en extérieur, ce qui a malheureusement changé fin juillet¹¹³. Le nombre de places est alors redescendu à deux cents personnes. Les concerts ont eu lieu malgré ces restrictions, mais J.-P. Bissot, le patron du Gaume Jazz, reconnaît que les mesures sanitaires tendent à dénaturer quelque peu l'expérience du festival¹¹⁴.

Ceci concerne les festivals. Mais qu'en est-il des salles et autres institutions qui accueillent le public et les artistes ? Durant le mois de juin, si les salles ne pouvaient toujours pas accueillir de public, les rassemblements professionnels ont été autorisés. Cela a permis aux structures d'accueillir à nouveau leurs équipes dès la fin du mois, ainsi que des artistes, et reprendre des cycles de résidence. Celles-ci sont moins profitables que les concerts live devant public, mais cela leur permet de s'y préparer¹¹⁵, avec l'espoir de pouvoir reprendre leur activité principale dans un futur proche.

Malgré des possibilités limitées et des contraintes dues aux mesures sanitaires, beaucoup de professionnels du secteur étaient heureux de pouvoir reprendre leur activité¹¹⁶. Il en va de même pour les ensembles classiques, notamment les orchestres, où les répétitions ont dû être mûrement réfléchies à cause du nombre conséquent de musiciens parfois présent sur scène. Des fléchages au sol, des masques pour les chanteurs... Malgré tout cela, tous témoignent d'un véritable soulagement à l'idée de reprendre le travail¹¹⁷.

Quand l'accueil du public fut de nouveau possible lui-aussi, début juillet, plusieurs opérateurs s'y sont essayés. C'est le cas notamment du Rokerill de Charleroi, qui a organisé des concerts avec deux cents personnes assises. La difficulté a été de trouver des styles musicaux pour lesquels un public assis ne dénaturerait pas trop l'ambiance – ce qui par exemple exclut une bonne partie de la musique électronique¹¹⁸. Cet avis

¹¹³ Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 27-07-2020

¹¹⁴ VANTROYEN J.-C., « Un Gaume Jazz alternatif, "pour revivre" », *op. cit.*

¹¹⁵ CLÉMENT LARUE, « Les résidences et les répétitions : oubliées du déconfinement ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-residences-et-les-repetitions-oubliees-du-deconfinement/> (mis à jour le 30-05-2020, consulté le 19-04-2021)

¹¹⁶ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹¹⁷ GAËLLE MOURY, « La vie d'un orchestre au temps du Covid », dans *Le Soir*, 22-07-2020, p. GENERALE40

¹¹⁸ MICHAEL SACCHI, « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-2-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 1-12-2020, consulté le 16-02-2021)

est partagé par le Magasin 4 de Bruxelles, qui a décidé d'attendre une ouverture 'normale' plutôt que d'organiser des concerts assis¹¹⁹. Il en va de même pour le Reflektor de Liège, qui après quelques tentatives en septembre a décidé de fermer ses portes jusqu'à un retour aux concerts debout¹²⁰. Le Spirit of 66 de Verviers a également repris ses activités à partir de la mi-octobre, avec un système de réservations et plusieurs mesures prises pour le public à l'intérieur de la salle (masque, distanciation, service à table, etc.)¹²¹.

D'autres salles plus alternatives ont espéré reprendre leurs activités, mais avec la limite à deux cents spectateurs et les normes à respecter, cela s'avérait compliqué pour beaucoup d'entre elles : leur personnel est en partie au chômage, et les mesures spéciales demandent de nombreux aménagements, et donc beaucoup de travail et de coûts supplémentaires¹²². Pour les organisations de petite taille, de tels aménagements pour un public réduit ne sont pas rentables¹²³.

Au mois de septembre, les jauges sont augmentées, mais l'obligation du port du masque en plus du maintien de la distanciation sociale font que beaucoup d'opérateurs s'interrogent sur la cohérence des mesures prises. Bénédicte Linard, ministre de la Culture à la Fédération Wallonie-Bruxelles, demande alors au Conseil National de Sécurité des mesures plus claires, dont des jauges basées sur un pourcentage, et donc en fonction de la capacité des salles¹²⁴.

Mais ces mesures ne sont pas les seules barrières quant à la bonne tenue des concerts et leur rentabilité : à la fin du mois d'octobre, les salles sont contraintes de

¹¹⁹ BENOÎT HAGEMAN, « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-2-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 1-12-2020, consulté le 16-02-2021)

¹²⁰ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptation », *op. cit.*

¹²¹ « Les concerts vont reprendre au Spirit of 66 », dans *La Meuse*, 6-10-2020, p. Verviers_8

¹²² DOCHAIN K., « 1,2 milliard : le coût affolant du Covid pour les salles de concert et clubs européens », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/1-2-milliard-le-cout-affolant-du-covid-pour-les-salles-de-concert-et-clubs-europeens/article-normal-1345393.html> (mis à jour le 15-10-2020, consulté le 14-02-2021)

¹²³ P. J.-L., « Crise sanitaire : les organisateurs d'événements sont à l'arrêt depuis 6 mois », dans *La Nouvelle Gazette*, en ligne : <https://sambre-meuse.lanouvellegazette.be/625115/article/2020-08-22/crise-sanitaire-les-organisateur-devenements-sont-larret-depuis-6-mois> (mis à jour le 22-2020, consulté le 22-02-2021)

¹²⁴ « La distance et le masque : les deux à la fois, c'est trop pour le secteur culturel », dans *RTBF*, en ligne : https://www.rtbef.be/info/societe/detail_la-distance-et-le-masque-ca-devrait-etre-l-un-ou-l-autre-pour-le-secteur-culturel?id=10566249#:~:text=Soci%C3%A9t%C3%A9,.La%20distance%20et%20le%20masque%20%3A%20les%20deux%20C3%A0%20la%20fois,trop%20pour%20le%20secteur%20culturel&text=Ce%20sera%20d%C3%A9sormais%2000%20personnes,s%C3%A9curit%C3%A9%20qui%20devront%20C3%AAtre%20assur%C3%A9es. (mis à jour le 21-08-2020, consulté le 15-03-2021)

fermer leurs bars. Pour certains, continuer à organiser des événements perd alors tout son sens sans cet apport festif et financier¹²⁵.

Concernant cet aspect festif, d'après C. Larue de Court-Circuit, l'interdiction de vente de boissons pouvait devenir un danger pour la diversité de la programmation, pour les mêmes raisons que l'imposition d'un public assis¹²⁶ (certains styles musicaux ne s'y prêtent tout simplement pas). Cela peut aussi avoir des conséquences sur les prix des tickets : en effet, pour les salles de Court-Circuit, la vente de boisson représente en moyenne vingt-six pourcents des revenus¹²⁷. La viabilité devient alors difficile. Les petites salles ne peuvent pas non plus se permettre d'augmenter le prix de leurs tickets¹²⁸ : la seule solution est donc de ne pas organiser de concert tant que ces mesures sont en place. Certains, comme le BRASS de Bruxelles par exemple, ont aussi peur que le public refuse de revenir sans bar¹²⁹.

3.2.4 Deuxième vague et reconfinement

Le 26 octobre, tous les lieux culturels en Région Bruxelles-Capitale ferment leurs portes¹³⁰, le reste de la Wallonie ne tarde pas à suivre. Contrairement au premier confinement du mois de mars, les résidences et répétitions sont toujours autorisées¹³¹, c'est donc l'accueil du public qui est interdit : le secteur musical n'est pas totalement à l'arrêt, mais est de nouveau ralenti. Pour certains opérateurs, ce deuxième confinement est plus simple à prévoir, son aspect 'exceptionnel' faisant place à de nouvelles habitudes¹³². Pour d'autres, au contraire, la deuxième fermeture est plus compliquée, et ce pour plusieurs raisons¹³³, comme le manque de soutien financier de la part des pouvoirs publics. Il faut aussi noter qu'un certain ras-le-bol s'installe : le public, ainsi que les musiciens, « se sont lassés des outils qui avaient été mis en

¹²⁵ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹²⁶ LARUE C., « Le bar comme clé de voûte financière de beaucoup de concerts ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/le-bar-comme-cle-de-voute-financiere-de-beaucoup-de-concerts/> (mis à jour le 29-11-2020, consulté le 19-04-2021)

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹³⁰ BAUDET M., « Scènes fermées dans la capitale : le chamboule-tout des émotions », dans *La Libre Belgique*, 26-20-2020, p. Nat_10

¹³¹ *Ibid.*

¹³² VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹³³ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptation », *op. cit.*

place »¹³⁴, comme le *livestream* et autres dispositifs digitaux. Les professionnels réagirent de différentes manières, comme nous le verrons dans un chapitre centré sur ces plaintes et réactions.

3.2.5 Dimension sociale du live

S'il y a bien une chose qui ne laisse aucune place au doute, c'est le retour du public une fois que les concerts seront de nouveau possibles en toute sécurité. Que ce soit à Bruxelles¹³⁵, Arlon¹³⁶, Charleroi¹³⁷, tous les organisateurs de concerts sont persuadés que le public reviendra. Cette certitude s'explique par la dimension sociale importante des événements live, des concerts¹³⁸. D'après B. Hageman du Magasin 4 de Bruxelles, cet aspect social manque à beaucoup de gens, qui ont besoin de ce type de partage¹³⁹.

Cette dimension sociale peut être vue de différentes manières : pour certains, c'est le besoin vital de se défouler¹⁴⁰, d'échapper à son quotidien, qui va pousser les publics à réinvestir les salles de concert et les clubs. C'est un aspect essentiel pour le bien-être des gens¹⁴¹. En plus du manque d'interactions qui pour beaucoup faisait office d'échappatoire¹⁴², et permettait de mettre de côté les problèmes du quotidien, diverses études ont prouvé l'importance de ce type d'événement, les bienfaits de la danse sur le corps et l'esprit¹⁴³, et donc le caractère essentiel des rassemblements dans le cadre de concerts ou de soirées.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹³⁶ FRÉDÉRIC LAMAND, « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

¹³⁷ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹³⁸ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹³⁹ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁴⁰ AUDREY DI TROIA, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁴¹ JOHN AKWETE, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁴² TOM BRUS, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁴³ ARKASHA KEYSERS, « L'interdiction de danser nuit à notre santé (mentale) », dans *Vice*, en ligne : <https://www.vice.com/fr/article/xgz8zz/linterdiction-de-danser-sante-mentale> (mis à jour le 23-10-2020, consulté le 19-04-2021)

Pour d'autres, il s'agit également de se regrouper en tant que communauté. C'est particulièrement le cas pour la communauté queer, techno et électro, discriminée en dehors des murs des clubs et salles¹⁴⁴.

Il faut aussi prendre en compte la manière dont la crise a chamboulé les rapports entre les artistes et leur public¹⁴⁵ : le live est essentiel pour les artistes, qui ont besoin de se confronter à leur audience, sans être séparé par un écran. D'après L. Lorfèvre, de Larsen, « le public a bien compris que rien ne remplacera jamais l'expérience d'un vrai concert »¹⁴⁶, et les artistes sont on ne peut plus d'accord avec cet avis¹⁴⁷.

3.2.6 Se réinventer pour exister

Précisons, avant de rentrer dans le vif du sujet, deux termes qui sont rentrés dans le langage courant pendant la crise sanitaire : une captation vidéo est, dans le secteur qui nous concerne, l'enregistrement préalable d'un spectacle ou d'un concert, qui est ensuite monté et diffusé. Les *livestreams* sont, eux, filmés et diffusés en direct.

Se produire en live est primordial, mais suite à l'interdiction subite de rassembler un public dans un même lieu, de nombreuses choses sont mises en place par les artistes ainsi que les organisateurs. La plupart d'entre eux se tournent vers des solutions numériques, autant pour diffuser de la musique que pour garder un lien avec leur audience. De nombreuses salles profitent de la reprise des résidences et des répétitions pour se lancer dans des captations live des groupes en résidence ou avec lesquels ils avaient des concerts live originellement prévus. C'est le cas de l'Entrepôt d'Arlon, pour qui il est important de rester actif, la difficulté étant de s'adapter sans cesse aux mesures sanitaires mouvantes¹⁴⁸. Le Kultura, à Liège, a décidé de célébrer son anniversaire en ligne, en invitant plusieurs artistes à venir se produire en *livestream*¹⁴⁹. Le Rokerill de Charleroi propose également plusieurs captations, qui nécessitent de nouvelles manières de faire et de nouveaux métiers, mais ce sont des savoir-faire qui

¹⁴⁴ AZO, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁴⁵ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptation », *op. cit.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ DOMINIQUE SIMONET, « Les leçons de la pandémie. Création », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.25

¹⁴⁸ LAMAND F. « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁴⁹ « Carte blanche – 48FM : Kultura », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)

resteront utiles d'après M. Sacchi¹⁵⁰. Néanmoins, ce dernier soulève la question du coût de ces captations, qui demandent une technologie et une expertise différente de ce à quoi les salles sont habituées. Il espère donc, en cas de prolongation de la crise, que la Fédération Wallonie-Bruxelles débloque des budgets pour ce type d'action¹⁵¹.

Ces captations sont bénéfiques pour plusieurs raisons, notamment par le fait qu'elles donnent du travail à nombre de personnes qui sont restées longtemps au chômage (pendant la première vague, lorsque les résidences ne pouvaient pas avoir lieu), mais aussi de la visibilité pour les opérateurs et artistes¹⁵². Pour certains, la réalisation de captations permet également de donner du sens aux subsides maintenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles¹⁵³. Le Botanique, à Bruxelles, a réalisé plus de cinquante résidences depuis le début de la pandémie : pour ce faire, de réels studios de captation ont été aménagés¹⁵⁴. Grâce à cela, leurs techniciens ont pu acquérir de nouvelles compétences¹⁵⁵. Ils ont d'ailleurs organisé un programme de résidences avec seize artistes, dont le résultat fut la diffusion gratuite de *livestreams* pendant tout l'été, du 21 juin au 21 septembre¹⁵⁶.

Le domaine de la musique classique, lui-aussi, se réinvente en ligne : l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège a tenté l'expérience du numérique, mais dû à leur nombre conséquent, les musiciens ont joué de chez eux, le concert résultant alors en un montage des vidéos des différents instrumentistes¹⁵⁷. L'opéra également s'essaye aux captations : c'est le cas de l'Opéra Royal de Wallonie, situé à Liège¹⁵⁸, ou encore du théâtre de La Monnaie à Bruxelles, via la plateforme OperaVision¹⁵⁹.

Des festivals se mettent aussi au *livestream* : c'est le cas du Welcome Spring, qui est devenu alors le Welcome Stream, et qui a servi de récolte de fonds en faveur du

¹⁵⁰ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ LORFÈVRE L., « Quel avenir pour le streaming live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/quel-avenir-pour-le-streaming-live/> (mis à jour le 28-09-2020, consulté le 20-04-2021)

¹⁵⁴ ÉLISE LENAERTS, « Une semaine de musique belge », dans *L'Avenir*, 8-02-2021, p. BrabantWallon_11

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ DOCHAIN K., « Le Botanique diffusera des concerts tout l'été », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/le-botanique-diffusera-des-concerts-tout-l-ete/article-normal-1301771.html> (mis à jour le 18-06-2020, consulté le 11-05-2021)

¹⁵⁷ FRANÇOIS CAUDRON, « L'Apprenti sorcier pour un concert confiné, au-delà du buzz... », dans *RTBF*, en ligne : https://www.rtf.be/musiq3/actualite/detail_1-apprenti-sorcier-pour-un-orchestre-confine-au-dela-du-buzz?id=10494513 (mis à jour le 3-05-2020, consulté le 22-02-2021)

¹⁵⁸ MOURY G., « L'opéra s'invite dans votre salon », dans *Le Soir*, 1-04-2020, p. GENERALE42

¹⁵⁹ MOURY G., « Salles fermées ? L'opéra vient à vous ! », dans *Le Soir*, 10-11-2020, p. GENERALE51

personnel soignant¹⁶⁰. Les Festivals de Wallonie ont également mis en place une version virtuelle et gratuite de fin juin à mi-août 2020, en mettant à disposition du public des concerts de musiciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹⁶¹, manière d’offrir à certains d’entre eux une possibilité de revenus. Si pour certains festivals, une version en ligne n’a pas lieu d’être, la RTBF a néanmoins lancé un projet pour animer l’été : en reprenant le calendrier initialement prévu des festivals, des *showcases* ont été diffusés sur la chaîne La Deux (depuis rebaptisée Tipik), avec des artistes de la Fédération qui y étaient programmés¹⁶².

Pour les artistes, ce sont des occasions à saisir, car il y a une nécessité de « rester actif et se réinventer »¹⁶³, comme l’explique le musicien R. Godart, du groupe verviétois Ykons. D’après O. Biron, pour le magazine Larsen,

[le *livestream*] permet aux artistes de faire parler d’eux, de rester dans l’actualité, de montrer leur créativité et d’entretenir un lien privilégié avec leur e-communauté en lui proposant un contenu différent, voire exclusif¹⁶⁴.

Beaucoup d’artistes ont d’ailleurs tenté l’expérience des *livestreams* par leurs propres moyens, depuis leur salon¹⁶⁵. Dans ces cas-là, ils ne touchent souvent aucune rémunération, mais ils ont compris l’importance de rester présents et surtout que « la société avait besoin de culture, besoin de se changer les idées »¹⁶⁶.

Un autre projet important, et non des moindre, est le projet Restart de la RTBF, en collaboration avec Court-Circuit, réseau de salles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les moyens mis en place sont importants grâce aux subventions allouées dans le but de rendre ces concerts disponibles gratuitement sur la plateforme en ligne de la RTBF, Auvio¹⁶⁷. D’après M. Bernard, chargée de communication pour Court-Circuit, ce

¹⁶⁰ SÉBASTIEN PAULUS, « Que vive la musique ! », dans *Metro*, 5-06-2020, p. 6

¹⁶¹ PASCAL GOFFAUX, « Les Festivals de Wallonie 2.0 : quatre formules virtuelles pour garder le contact avec le public et les artistes », dans *RTBF – Musiq3*, en ligne : https://www.rtbf.be/musiq3/actualite/detail_les-festivals-de-wallonie-2-0-quatre-formules-virtuelles-pour-garder-contact-avec-le-public-et-les-artistes?id=10509725 (mis à jour le 27-05-2020, consulté le 22-02-2021)

¹⁶² Rédaction RTBF, « Sélim et Malou vous emmènent en festivals sur la Deux », dans *RTBF – Tipik*, en ligne : https://www.rtbf.be/tipik/article/detail_selim-et-malou-vous-emmenent-en-festivals-sur-la-deux?id=10527061 (mis à jour le 17-07-2020, consulté le 11-05-2021)

¹⁶³ CAROLINE BEAUVOIS, « La musique est une sorte de vaccin », dans *L’Avenir*, 14-11-2020, p. LocJourVerviers_2

¹⁶⁴ LORFÈVRE L., « Facebook live : stop ou encore ? », dans *Larsen*, n°39, septembre-octobre 2020, p. 23

¹⁶⁵ VICTORIA MARCHE, « Le statut des artistes : “Le combat d’une vie” », dans *La Meuse*, 14-09-2020, p. Verviers_6

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ DAVID DEHARD, « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

projet permet de remettre de nombreuses personnes au travail, mais aussi d'améliorer la visibilité d'artistes locaux, ce qui fait sens au vu de la situation dans laquelle ils se trouvent¹⁶⁸. Le projet se fait également en collaboration avec les salles membres du collectif, ce qui a pour avantage de les crédibiliser en plus de les rendre visibles malgré leur fermeture¹⁶⁹. Dans la même veine, nous pouvons noter le succès du Live Show Tarmac, concert urbain de Noël, qui s'inscrit dans le même plan de relance culturelle de la RTBF¹⁷⁰. Le but, comme pour Restart, était de soutenir les artistes émergents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Conseil de la Musique a, de son côté, décidé d'annuler les manifestations de la Fête de la Musique qui ont habituellement lieu en juin. En substitution, il a mis en place sur la chaîne liégeoise RTC toute une programmation faite de concerts, d'émissions spéciales et de clips de musiciens belges¹⁷¹. D'autres choisissent la solution de la télévision, comme le Festival Musiq3 : devant également avoir lieu au mois de juin, les organisateurs ont décidé de remanier le festival afin de réaliser une édition télévisée et en radio, sans artistes étrangers¹⁷². Cette prise de risque, compte tenu des mesures sanitaires strictes et l'investissement important qui en découle, avait pour but d'atteindre un public plus large, grâce à ces médias accessibles par une grande majorité de la population¹⁷³.

Malheureusement, le *livestream* et les captations posent certains problèmes, notamment celui du coût, comme déjà cité : en effet, toutes les salles n'ont pas les moyens d'enregistrer et diffuser des captations de bonne qualité¹⁷⁴. De plus, les opérateurs ont remarqué une perte d'intérêt assez rapide de la part des publics, pour

¹⁶⁸ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁶⁹ FRANÇOIS CUSTERS, « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%20b7euse%20b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

¹⁷⁰ PIERRE-YVES PAQUE, « "Des carrières ont explosé grâce au Covid" », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 26-12-2020, p. Brux_28

¹⁷¹ BRUNO BOUTSEN, « Liège : la fête de la musique... sur RTC ! », dans *La DH*, en ligne : <https://www.dhnet.be/regions/liege/liege-la-fete-de-la-musique-sur-rtc-5eea31e07b50a66a5986b9c3> (mis à jour le 17-06-2020, consulté le 22-02-2021)

¹⁷² MOURY G., « Un festival Musiq3 parfumé au gel hydroalcoolique », dans *Le Soir*, 25-06-2020, p. GENERALE22

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ MARC STEENS, « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)

qui le numérique devenait petit à petit lassant. Cela a mené à plusieurs expériences assez frustrantes tant pour ces publics que pour les artistes¹⁷⁵.

C'est en partie pour ces raisons que plusieurs opérateurs ont préféré ne pas se lancer dans des projets digitaux. C'est le cas du festival de Dour, pour qui organiser un événement en ligne serait renier leur identité de festival à l'extérieur, avec camping et tout ce qui s'en suit¹⁷⁶. Il en est de même pour le festival Francofaune, qui s'est déroulé au mois d'octobre entièrement en présentiel, ce qui exclut donc les artistes internationaux (principalement canadiens) originellement programmés¹⁷⁷. Dans le cas du Magasin 4 de Bruxelles, la décision a été prise de ne pas réaliser de captations, mais en contrepartie, avec le budget alloué par la ville de Bruxelles, offrir les résidences aux artistes¹⁷⁸.

Plusieurs artistes partagent cet avis : pour le DJ Jean-Christophe Gobbe, surnommé 'Globul', surtout actif au Rokerill de Charleroi, le rôle du DJ est de faire bouger son public : les *livestreams* ne se sont pas montrés très efficaces en ce sens¹⁷⁹. Lionel Meunier, musicien et directeur de l'ensemble Vox Lumini, n'est pas intéressé par les enregistrements vidéo non plus : « soit on le fait réellement, devant un public, soit je ne le fais pas. »¹⁸⁰.

D'autres professionnels du secteur musical ont une approche différente, en faisant preuve de créativité pour rester présents. Par exemple, le collectif louvaniste d'Eristic Fuel a enregistré des captations avec du *VJing*. Ce projet, en plus de donner de la visibilité aux artistes, a eu du succès, et le collectif pense à maintenir cette technique une fois le public de retour dans les salles¹⁸¹. L'équipe du Rokerill a, de son côté, lancé une émission en ligne, *Dites 33*, où ils invitent différents artistes à jouer plusieurs morceaux¹⁸². L'avantage est, avec l'autorisation de faire revenir les travailleurs sur

¹⁷⁵ CATHERINE GRENIER, « Confinement : la visibilité des artistes plus que jamais DIY », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/confinement-la-visibilite-des-artistes-plus-que-jamais-diy/> (mis à jour le 1-06-2020, consulté le 20-04-2021)

¹⁷⁶ DUFASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁷⁷ HOEBRECHTS L., DOCHAIN K., « Les audaces de faune », *op. cit.*

¹⁷⁸ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁷⁹ JEAN-CHRISTOPHE GOBBE, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

¹⁸⁰ SIMONET D., « Les leçons de la pandémie. Création », *op. cit.*

¹⁸¹ VAN DER HEUVEL M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », de *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-2-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 1-12-2020, consulté le 16-02-2021)

¹⁸² *Ibid.*

place pour les résidences et enregistrements, de faire travailler les ingénieurs du son et autres (sous contrat Smart), et de se réinventer en faisant quelque chose qui leur est propre. Dans le même esprit d'émission en ligne, l'initiative *Show Must Go Home*, lancée en France mais qui a dépassé la frontière pour réaliser quelques concerts en Belgique, rencontre un certain succès. Le concept est d'inviter des artistes à se produire sur les toits des grandes villes pour une émission spéciale diffusée sur le net, filmée à l'aide de drones¹⁸³.

Un cas intéressant est celui du C12, club bruxellois, qui plutôt que de se lancer dans des captations de DJ, ont décidé de complètement se réinventer. C'est ainsi que l'équipe a eu l'idée de la création d'un label digital, Social Distancing, autour d'artistes locaux, mais aussi un label vinyle et des résidences avec la radio bruxelloise Kiosk¹⁸⁴. Ils ont également réalisé plusieurs travaux dans l'infrastructure pour pouvoir au mieux réaccueillir le public quand ils en auront l'autorisation¹⁸⁵. Ils ont également un projet de bar, le C19, qui lui aussi attendra la reprise du secteur horeca¹⁸⁶. À travers le label digital, déjà bien en place au moment de rédiger cette étude en 2021, les propriétaires du club entendent garder un lien avec le public¹⁸⁷. La Zone, salle liégeoise, a de son côté décidé de vendre du merchandising, dans cette même démarche de maintenir un lien avec leur public, mais aussi pour bénéficier d'un apport financier¹⁸⁸.

Des artistes et projets tentent tout de même des expériences en live, pour reprendre un contact direct avec le public, sans l'intermédiaire de l'écran. Par exemple, le Zik-Zak de Ittre a, pendant l'été, organisé plusieurs café-concerts, où les artistes étaient payés au chapeau¹⁸⁹. Bien que cette initiative ait fait du bien aux artistes comme au public, ce n'est pas une solution viable sur le long terme, les artistes ne pouvant pas se contenter de ce type de rémunération¹⁹⁰. Le projet Balcon Parade, avec pour objectif

¹⁸³ JULIE VANH, « Show Must Go Home présente des concerts sur les toits des grandes villes », dans *RTBF – Vivacité*, en ligne : https://www.rtb.be/vivacite/emissions/detail_bruelles-matin/accueil/article_show-must-go-home-presente-des-concerts-sur-les-toits-des-grandes-villes?id=10529763&programId=6116 (mis à jour le 25-06-2020, consulté le 15-03-2021)

¹⁸⁴ BRUS T., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ MOURY G., « Le milieu de la nuit, créatif pour sortir de l'ombre », dans *Le Soir*, 19-06-2020, p. GENERALE17

¹⁸⁸ « Carte-blanche – 48FM #1 : La Zone », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)

¹⁸⁹ DOCHAIN K., « 1,2 milliard : le coût affolant du Covid pour les salles de concert et clubs européens », *op. cit.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

de divertir les personnes restées chez elles grâce à une sorte de scène mobile qui se déplace dans les rues des villes, a aussi été lancé dès le mois de juillet¹⁹¹.

Pour nombre de professionnels, il est nécessaire de s'adapter aux nouveaux outils numériques, car l'expérience est très différente de ce qu'il se passe lors de concerts live, et cela demande une réflexion spécifique¹⁹². La vidéo permet de proposer un contenu parfois inédit, en plus de permettre une présence sur les réseaux sociaux et donc auprès du public¹⁹³. Pour M. Bernard, de Court-Circuit, le streaming commence à lasser le public, mais il reste une forme intéressante¹⁹⁴. C'est le moment propice pour expérimenter, et pourquoi pas se lancer dans des formes hybrides, qui mélangent la musique live avec les outils numériques¹⁹⁵.

Mais cette pratique du *livestream* pose une question importante : celle de son coût. Le streaming donne l'illusion de la gratuité de la culture¹⁹⁶, qui est pourtant loin d'être gratuite à produire. C'est positif d'un point de vue promotionnel, mais désastreux d'un point de vue économique : d'après J. Demanet, « c'est problématique quand on sait que beaucoup d'artistes, de techniciens professionnels, n'arrivent pas à vivre de leur métier »¹⁹⁷. Pour L. Lorfèvre, il faut premièrement régler la question des droits d'auteur quant à la diffusion de musique sur les réseaux sociaux¹⁹⁸. Des accords dans ce sens ont été passés entre la Sabam et le réseau social Facebook : « avec le confinement, la Sabam a mis en place pour ses membres une rémunération forfaitaire (de 15 à 75€) et supplémentaire (0,001€ par vue) pour les livestreams gratuits qui ont lieu entre le 13 mars 2020 et le 31 août 2020 »¹⁹⁹. Pour K. Van de Velde, le streaming ne peut pas continuer à être gratuit : il trouvera sa place dans l'industrie, mais dans une version payante, pour le respect des droits d'auteur²⁰⁰.

¹⁹¹ PAULUS S., « Que vive la musique ! », *op. cit.*

¹⁹² INGRID BEZIKOFER, « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%c2%b7euse%c2%b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

¹⁹³ GRENIER C., « Confinement : la visibilité des artistes plus que jamais DIY », *op. cit.*

¹⁹⁴ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ LORFÈVRE L., « Facebook live : stop ou encore ? », *op. cit.*

¹⁹⁸ *Id.*, « Quel avenir pour le streaming live ? », *op. cit.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ KATI VAN DE VELDE, « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)

3.2.7 Impact sur l'emploi et l'économie

Opérateurs

Les salles et clubs de la Fédération Wallonie-Bruxelles subissent d'importantes pertes, dues à leur fermeture forcée pendant plusieurs mois. Ils subissent l'impact de la crise de plein fouet. Premiers à devoir fermer, ils seront probablement les derniers à pouvoir rouvrir leurs portes : « Rien que concernant la vente de billets, les dégâts se chiffrent à des centaines de millions »²⁰¹. Certains opérateurs n'hésitent pas à donner des chiffres. Ainsi, l'Entrepôt d'Arlon calcule la perte de cinquante à soixante mille euros de recettes pour la fin de la saison 2019-2020²⁰². Le Kultura de Liège compte une perte de vingt-cinq à trente mille euros par mois, pour cause de coûts incompressibles, comme le loyer par exemple²⁰³. Les salles de concert ne sont pas les seules concernées : l'agence artistique Intersection déclare avoir subi une perte de chiffre de près de nonante pourcents, avec une vingtaine de concerts en 2020 contre environ deux cents en 2019²⁰⁴. Certains bénéficient du soutien de leur public, qui souvent ne demande pas de remboursement pour les places de concerts sans cesse reportés : c'est le cas de l'Alter Schlachthof d'Eupen²⁰⁵, ou encore du Reflektor de Liège²⁰⁶. À côté de ça, de nombreuses institutions comptent sur les aides du gouvernement : c'est le cas du festival Francofaune, qui avoue tenir la route grâce aux subsides qui leurs sont alloués²⁰⁷, ou encore du C12, qui fonctionne beaucoup sur le crowdfunding, mais qui espère néanmoins des aides pour garder la tête hors de l'eau, et ne pas devoir mettre définitivement la clé sous la porte²⁰⁸.

D'après la Sabam, c'est le milieu festivalier qui est le plus touché économiquement par cette crise sanitaire, avec une perte de nonante-neuf pourcents de leur billetterie²⁰⁹. Mais les salles de concerts sont aussi dramatiquement touchées, avec une perte de

²⁰¹ BERNARD M., « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

²⁰² DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #6 – Intersection », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)

²⁰⁵ MARC CÜRTZ, « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)

²⁰⁶ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptation », *op. cit.*

²⁰⁷ HOEBRECHTS L. et DOCHAIN K., « Les audaces de Francofaune », *op. cit.*

²⁰⁸ MOURY G., « Le milieu de la nuit, créatif pour sortir de l'ombre », *op. cit.*

²⁰⁹ Sabam, « La Covid-19 assène un véritable coup de massue à l'économie culturelle », dans *Sabam for Culture*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/news/la-covid-19-assene-un-veritable-coup-de-massue-leconomie-culturelle> (mis à jour le 9-02-2021, consulté le 11-05-2021)

revenus de quatre-vingts pourcents²¹⁰. À cela faut-il également ajouter « la pénurie de recettes issues de la vente de boissons, de nourriture et de merchandising avant, pendant et après l'événement culturel »²¹¹.

Techniciens

Qu'en est-il des travailleurs embauchés par ces salles et institutions fermées ? Le même mouvement de solidarité que dans le reste de l'industrie est visible à ce niveau : la plupart des patrons essayent de maintenir les postes, de trouver des solutions pour qu'ils puissent travailler (c'était, comme nous l'avons vu, l'un des atouts des résidences et captations). Le festival Francofaune a demandé des aides afin de pouvoir maintenir ses activités et faire travailler son équipe²¹². C'est aussi le cas du Rockerill, dont les travailleurs sous contrats Smart sont très demandeurs d'une reprise d'activité²¹³. Au Magasin 4 de Bruxelles également, les subsides servent pour l'organisation de résidences, pour lesquelles l'équipe est sur place²¹⁴.

Maintenir ces emplois n'est pas possible pour tous, notamment dans le cas des festivals qui sont annulés : c'est un secteur qui représente en Fédération Wallonie-Bruxelles plus de cinquante mille travailleurs²¹⁵. Quand nous parlons d'annulation d'un festival, il faut penser à

l'entourage complexe de fournisseurs (constructeurs de scènes, sociétés de son et lumière, location de backline...), d'indépendants et freelances (techniciens du son et de lumière, stagehands, roadies, tour management...), de firmes de catering etc., connectés au secteur de la musique²¹⁶.

Une majorité des employés du festival de Dour sont en chômage économique²¹⁷ (ce qui exclut les indépendants qui travaillent également pour le festival, dont nous parlerons un peu plus loin). Concernant les salles, la moitié du personnel des grandes salles environ est au chômage²¹⁸.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² CÉLINE MAGAIN, « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)

²¹³ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²¹⁴ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²¹⁵ LOUISE HERMANT., « Fédération des Festivals de Musique », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 19

²¹⁶ BERNARD M., « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

²¹⁷ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²¹⁸ SABRINA BERHIN, « Un demi-milliard de pertes pour la culture », dans *La Meuse*, 10-08-2020, p. BasseMeuse_6

Beaucoup de salles fonctionnent avec l'aide de bénévoles. Ces derniers ayant un travail rémunéré sur le côté, cela ne pose pas de problème d'emploi. Pour les travailleurs rémunérés, à part les employés qui peuvent bénéficier du chômage temporaire, ils sont nombreux à se retrouver dans une situation complexe. Les métiers de techniciens n'existent pas encore dans la législation, et donc se retrouvent lésés²¹⁹. L'Entrepôt d'Arlon, par exemple, prend à cœur de dédommager les travailleurs indépendants dont les services ont dû être annulés, mais il y a une réelle crainte dans le secteur que, faute de revenus, ces techniciens se réorientent et qu'une pénurie de ces métiers se présente lors de la reprise²²⁰. En effet, ces métiers spécifiques, comme les éclairagistes, les maquilleurs et maquilleuses, etc., ne sont pas reconnus dans le statut d'artiste²²¹, donc ils sont soit indépendants (lesquels bénéficient du droit passerelle), soit sans statut. Il existe tellement de cas différents qui ont peu de visibilité, et les aides proposées par les pouvoirs publics ne sont pas adaptées : de nombreux travailleurs passent « entre les mailles »²²². Ces derniers sont donc privés de revenus pendant plusieurs mois. Afin de faire face à cette situation, le circuit live a écrit une lettre ouverte pour demander une prolongation des aides, ainsi qu'une attention particulière aux travailleurs les plus vulnérables, c'est-à-dire « les CDD et les indépendants complémentaires qui ne réunissent actuellement pas administrativement les conditions pour pouvoir être soutenus »²²³.

Artistes

La situation des artistes est tout aussi complexe et fait face aux mêmes types de défis : « financièrement, pour ceux qui ont le statut d'artiste, ça peut aller, mais plein de musiciens ne l'ont pas. Créer, c'est positif, mais sans argent, c'est difficile »²²⁴,

²¹⁹ SÉBASTIEN CHARTIER, « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%20b7euse%20b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

²²⁰ LAMAND F., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²²¹ OLIVIER BAILLY, « RPI : Régime des Petites Indignités », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/exclusivite-web/rpi-regime-des-petites-indignites/> (mis à jour le 3-12-2020, consulté le 13-05-2021)

²²² MATHIEU VAN WINCKEL, « Les intermittents wallons de la culture sont les grands oubliés des pouvoirs publics », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtf.be/info/regions/detail_les-intermittents-wallons-de-la-culture-sont-les-grands-oublies-des-pouvoirs-publics?id=10563723 (mis à jour le 17-08-2020, consulté le 15-03-2021)

²²³ DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

²²⁴ SIMONET D., « Les leçons de la pandémie. Création », *op. cit.*

comme l'explique E. Galland. Dans certains cas, notamment pour les Fêtes de la Musique, les artistes ont été rémunérés malgré l'annulation, mais cela dépend naturellement de la situation économique de l'organisateur²²⁵.

Afin de bien comprendre la situation des artistes et travailleurs des métiers de l'art et de la culture, il faut saisir les nuances de différents statuts. Par exemple, le statut d'artiste consiste en un

accès aux allocations de chômage et ensuite l'obtention de la non-dégressivité de ces allocations. Les travailleurs et travailleuses du secteur doivent justifier un certain nombre de jours de travail pour obtenir ce statut ou le conserver²²⁶.

Certains travailleurs n'ayant pas accès à ce statut dépendent de ce qui est appelé des contrats Smart : Smart est une « entreprise intermédiaire entre travailleurs et entreprises »²²⁷. Elle permet aux travailleurs de facturer leurs prestations, tels des indépendants, tout en étant sous le statut de salariés : « Le statut ainsi créé pourrait être qualifié d'entrepreneur-salarié »²²⁸.

Ce qui rend la situation de nombreux artistes précaire, c'est justement l'inégalité des statuts : tout d'abord, les DJ n'ont pas accès au statut d'artiste, c'est un métier qui n'est pas reconnu²²⁹. Pour ne pas se retrouver sans revenus, plusieurs DJ de la Full Colorz Agency (agence de management d'artistes liégeoise) ont réalisé des *livestreams* ou encore des live en radio afin de pouvoir toucher des cachets²³⁰.

Cette iniquité dans les statuts se ressentait déjà bien avant la crise : nombreux étaient les organisateurs qui payaient en RPI (Régime des Petites Indemnités), système de base créé pour les artistes amateurs, qui est « une sorte de noir toléré »²³¹, mais qui ne donne pas accès aux allocations de chômage ou aux assurances²³².

Avec la crise, beaucoup d'artistes voient leurs revenus disparaître²³³. Ces pertes sont liées premièrement aux droits d'auteur : d'après la Sabam, « Les auteur.e.s de musique, compositeurs/trices et éditeurs/trices perdent plus de 83% de leurs droits

²²⁵ DEHARD D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²²⁶ Collectif de signataires, « Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture », dans *Le Soir +*, en ligne : <https://plus.lesoir.be/291250/article/2020-03-31/manifeste-pour-soutenir-les-travailleurs-et-travailleuses-de-la-culture> (mis à jour le 31-03-2020, consulté le 11-05-2021)

²²⁷ BAILLY O., « RPI : Régime des Petites Indignités », *op. cit.*

²²⁸ « Smart en bref », dans *Smart*, en ligne : <https://smartbe.be/fr/smart-en-bref/> (consulté le 13-05-2021)

²²⁹ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ BAILLY O., « RPI : Régime des Petites Indignités », *op. cit.*

²³² *Ibid.*

²³³ BERNARD M., « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

issus d'événements culturels »²³⁴. Cela est aussi dû à la perte des cachets, dues surtout à l'annulation des festivals d'été, importants pour l'année d'un artiste²³⁵. Par exemple, pour l'enregistrement de leur deuxième album, le groupe verviétois Ykons a dû mettre de sa poche, après avoir dû annuler près de vingt-et-un concerts²³⁶. S'ensuit un large mouvement de sensibilisation de la part du secteur artistique, afin de faire comprendre que ce sont de réels métiers, et non des hobbies, et que de fait ces métiers devraient avoir accès aux aides et être reconnus comme tels²³⁷. En plus de ces artistes, il faut également penser au métier de manager, qui vit « de pourcentages sur les revenus des artistes »²³⁸.

3.2.8 Comment se présente l'année 2021

Après une année 2020 difficile, comment les professionnels du secteur musical s'attendent à vivre l'année 2021 ? C'est encore assez brumeux pour tout le monde, personne n'étant certain de la suite de la crise. En août 2020, il était déjà question de l'annulation des gros festivals pour l'été 2021²³⁹ : ce seraient alors deux années de perdues pour ce pan essentiel de l'industrie musicale belge. En février 2021, une conférence interministérielle devait avoir lieu afin de travailler à un plan de déconfinement progressif ainsi qu'à une stratégie de redéploiement harmonisée à l'échelle de tout le pays²⁴⁰. Dans cette même conférence devaient être discutées les positions socio-économiques des travailleurs et travailleuses de la culture, afin de répondre aux demandes dont il a été question ci-dessus²⁴¹.

3.3 Promotion

Interdiction de jouer devant un public en live, une reprise qui se fait attendre, et des initiatives qui se multiplient afin de rester actif et d'exister pendant cette pandémie. Exister est bien le nerf de la guerre, car sans les concerts pour faire leur promotion, les

²³⁴ Sabam, « La Covid-19 assène un véritable coup de massue à l'économie culturelle », *op. cit.*

²³⁵ BERHIN S., « Un demi-milliard de pertes pour la culture », *op. cit.*

²³⁶ BEAUVOIS C. « La musique est une sorte de vaccin », *op. cit.*

²³⁷ MA. C., « lettre à Sophie Wilmès Bien plus qu'un "besoin" de s'exprimer », dans *Le Soir*, 22-04-2020, p. GENERALE16

²³⁸ CHLOÉ ANDRIES., OLIVIER BAILLY et QUENTIN NOIRFALISSE, « Musique belge : L'oreille cassée », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/magazines/medor-n21-hiver-2020-2021/oreille-cassee/> (mis à jour le 14-12-2020, consulté le 13-05-2021)

²³⁹ P. J.-L., « Crise sanitaire : les organisateurs d'événements sont à l'arrêt depuis 6 mois », *op. cit.*

²⁴⁰ STÉPHANIE BOCART, « "Si la situation se maintient, le printemps culturel devrait démarrer sans souci" », dans *La Libre Belgique*, 5-02-2021, p. Nat_45

²⁴¹ *Ibid.*

artistes ne peuvent plus compter que sur les médias pour générer des vues et des écoutes. Ils espèrent par-là toucher le plus de monde possible, et pourquoi pas leur donner envie de venir les voir en concert une fois que ce sera à nouveau autorisé²⁴². C'est la raison pour laquelle on assiste à une multiplication des actions pour augmenter la visibilité des artistes dans les médias²⁴³. Certains déplorent le manque d'espace pour permettre aux jeunes artistes de faire leurs preuves : « il faut qu'on s'impose par nous-mêmes sur les réseaux, sur les plateformes de streaming, par les contacts »²⁴⁴. Pour ce qui est des plateformes de streaming, une initiative intéressante est celle de *Stream It!*, une playlist consacrée aux artistes belges, ce qui permet d'améliorer leur visibilité sur les plateformes comme Spotify²⁴⁵.

La présence sur les réseaux sociaux est aussi essentielle, car c'est ce qui permet le lien le plus direct lorsque les contacts en présentiel sont limités. Certains musiciens tirent leur inspiration de ce lien avec le public²⁴⁶. Ces réseaux, tels que Facebook ou Instagram, « apparaissent comme le modèle de croissance le plus porteur et comme le lieu des vraies opportunités aujourd'hui »²⁴⁷. Des accords ont d'ailleurs été passés avec les majors de l'industrie musicale afin de respecter le droit d'auteur quant à la diffusion de musique²⁴⁸. Mais ces outils ne s'utilisent pas n'importe comment : pour que la présence sur les réseaux sociaux soit efficace, il est indispensable d'y travailler, notamment en établissant un plan de communication au préalable, réfléchir au timing, etc.²⁴⁹. C'est quelque chose qui prend du temps, et qui s'adapte au jour le jour.

En plus des réseaux sociaux et des nouvelles plateformes, les médias plus traditionnels jouent toujours un rôle très important dans la visibilité des artistes en Belgique francophone. Les passages en radio sont très importants pour la visibilité des artistes émergents²⁵⁰. En effet, les ondes restent le « moyen "gratuit" par excellence

²⁴² DIDIER STIERS, « Que faire pour l'artiste en temps de confinement ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/que-faire-pour-l-artiste-en-temps-de-confinement/> (mis à jour le 14-04-2020, consulté le 21-04-2021)

²⁴³ Court-Circuit, « Covid-19 et musiques actuelles : le point sur les actions », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/covid-19-et-musiques-actuelles-le-point-sur-les-actions/> (mis à jour le 13-04-2020, consulté le 21-04-2021)

²⁴⁴ HERMANT L., « Hip-Hop Show », dans *Larsen*, n°41, Janvier-février 2021, p.19

²⁴⁵ PAULUS S., « Que vive la musique ! », *op. cit.*

²⁴⁶ SIMONET D., « Les leçons de la pandémie. Création », *op. cit.*

²⁴⁷ « En vrac – Le futur, ce sont les réseaux sociaux », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.7

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ GRENIER C., « Confinement : la visibilité des artistes plus que jamais DIY », *op. cit.*

²⁵⁰ MAGALI EYLENBOSCH, « "Il faut parler des artistes de la région !" », dans *La Meuse*, 5-10-2020, p. Luxembourg_8

pour leur permettre de générer des droits et pour leur assurer un tremplin en vue de la reprise »²⁵¹.

Mais la crise a également touché le secteur radiophonique belge : beaucoup de radios, surtout les radios indépendantes privées, rencontrent des difficultés économiques²⁵². Ces dernières sont plus gravement touchées car elles sont « impactées par d'autres effets de la crise sanitaire tels l'arrêt complet du secteur événementiel et l'interdiction de rassemblement »²⁵³. Leur chiffre d'affaires a fortement diminué pendant la crise, notamment car ces radios locales fondent une partie de leurs revenus sur des partenariats et l'organisation d'événements, qui n'ont donc pas pu avoir lieu²⁵⁴. Les programmes se retrouvent également impactés : des émissions hors-les-murs sont annulées, il n'y a plus de promotion culturelle étant donné que le secteur est à l'arrêt, etc.²⁵⁵. Plusieurs radios risquent la fermeture définitive, ce qui aurait un impact négatif sur toute la chaîne de l'industrie musicale belge.

Si le paysage radiophonique en Belgique francophone est plutôt étendu, des professionnels déplorent toujours le manque de promotion d'artistes émergents. Si, depuis le début de la crise, l'accent est de plus en plus mis sur la richesse musicale du pays, beaucoup de groupes et artistes n'ont que très peu (voire pas du tout) de visibilité en radio et télévision²⁵⁶. Pour ces derniers, passer des nouveaux artistes est une prise de risque²⁵⁷. En télévision, J.-P. Lejeune, du Conseil de la Musique, reconnaît une tentative de la part du service public, la RTBF, de mettre en avant les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment sur sa chaîne récemment lancée Tipik (anciennement La Deux)²⁵⁸, même s'il reste de la place pour une amélioration²⁵⁹.

La radio joue donc un rôle essentiel, ce qui crée quelques inquiétudes chez certains professionnels, qui craignent un embouteillage artistique²⁶⁰. O. Biron, de l'agence de

²⁵¹ ARTHUR SENTE, « La crise, une occasion de penser une politique de quotas ambitieuse », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/la-crise-une-occasion-de-penser-une-politique-de-quotas-ambitieuse/> (mis à jour le 23-04-2020, consulté le 21-04-2021)

²⁵² CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Impact de la crise du Coronavirus sur le secteur audiovisuel belge francophone. Rapport suite à la deuxième vague*, février 2021, en ligne : <https://www.csa.be/document/etude-dimpact-de-la-crise-sanitaire-de-la-covid-19-sur-le-secteur-audiovisuel-mai-decembre-2020/> (mis à jour le 18-03-2021, consulté le 28-03-2021)

²⁵³ *Ibid.*, p. 3

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 8

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 9

²⁵⁶ JEAN-PHILIPPE LEJEUNE, « Quel espace médiatique pour les talents émergents ? », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 27

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ SENTE A., « La crise, une occasion de penser une politique de quotas ambitieuse », *op. cit.*

²⁶⁰ EYLENBOSCH M. « Il faut parler des artistes de la région ! », *op. cit.*

promotion This Side Up, explique dans un article apparu sur le site internet du *Vif*, que lors de reports de festivals, il faudra reprendre toute la promotion en automne²⁶¹. D'autres événements seront alors déjà prévus, et l'attention médiatique sera sur ces autres événements : il y a un risque que tout se chevauche²⁶².

²⁶¹ HOEBRECHTS L., « La grande annulation : comment le secteur musical va-t-il survivre face au coronavirus ? », *op. cit.*

²⁶² *Ibid.*

4. Réactions des professionnels

Des annulations, des reports, de nombreuses craintes pour les professionnels du métier, qu'ils soient organisateurs, artistes ou encore techniciens : la situation s'avère difficile pour l'ensemble du secteur. M. Sacchi, du Rockerill, avoue qu'il est compliqué pour les équipes de rester motivés et concentrés²⁶³. Malgré tout, la plupart d'entre eux essaient de garder le moral : B. Hageman du Magasin 4 précise rester en contact avec les nombreux bénévoles qui font habituellement tourner le club bruxellois : l'envie est là, tous veulent reprendre les activités²⁶⁴. Certains se plaignent notamment de mesures floues quant à la relance du secteur²⁶⁵, relance qui se fait attendre. Que ce soit pour protester, appeler à la solidarité ou simplement pour rappeler que le secteur existe et attend, de nombreux acteurs ont décidé de se mobiliser : que ce soit via des cartes blanches dans la presse, des lettres d'intention, mais aussi via des mouvements organisés et des *happenings*, les initiatives se sont multipliées afin de faire entendre des voix qui ont été, depuis le début de la crise, réduites au silence.

Une première carte blanche a été publiée dès la fin du mois de mars, dans laquelle les signataires rappellent la fragilité du secteur culturel, fragilité bien antérieure à la crise²⁶⁶. Ils proposent des actions concrètes : un système en ligne pour « enregistrer les pertes financières »²⁶⁷, « immuniser »²⁶⁸ le statut d'artiste, « élargir le chômage temporaire pour force majeure »²⁶⁹, créer un fonds de solidarité exceptionnel, et créer des cellules d'accompagnement et de conseil²⁷⁰.

Par la suite, une autre carte blanche, publiée sur le site de Court-Circuit en avril, a été rédigée par M. Bernard, chargée de communication du collectif²⁷¹. Dans cet article, elle insiste sur le caractère essentiel et indispensable de la musique, et écrit que le secteur n'attend qu'une chose : pouvoir en parler, être admis dans les discussions, afin de pouvoir offrir leur expertise, le tout en appuyant sur la vulnérabilité et l'inquiétude de nombreux professionnels en ces temps compliqués²⁷². Une lettre d'intention,

²⁶³ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²⁶⁴ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

²⁶⁵ LARUE C., « Les résidences et les répétitions : oubliées du déconfinement ? », *op. cit.*

²⁶⁶ Collectif de signataires, « Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture », *op. cit.*

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ BERNARD M., « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

²⁷² *Ibid.*

toujours publiée par Court-Circuit, appelle à la solidarité entre opérateurs et acteurs du secteur de la musique, et encourage les déplacements d'artistes belges, la négociation ainsi que les liens avec le public²⁷³.

Début mai 2020, c'est au Mouvement des Etudiant.e.s et Travailleur.euse.s des Arts en Lutte (M.E.T.A.L.) de publier une lettre ouverte. Dans celle-ci, les signataires témoignent du manque de perspectives professionnelles pour les étudiants en art, et de la précarité à laquelle font face les travailleurs du secteur culturel²⁷⁴. Ils déplorent un manque de considération de la part des pouvoirs publics, et défendent plusieurs revendications, dont la mise en place d'un fonds solidaire, accessible aux étudiants, une refonte du statut d'artiste et de l'accès aux allocations de chômage, ainsi qu'un système de subventionnement revu sur le long terme²⁷⁵.

Le 12 mai, une autre lettre ouverte s'adressant à la Première Ministre belge Sophie Wilmès est publiée. Cette lettre a été signée par plus de trois cents artistes belges, dans lesquels nous retrouvons des musiciens, chanteurs, managers, producteurs, accompagnés d'acteurs des autres secteurs culturels comme le cinéma ou le théâtre²⁷⁶. Ensemble, ils demandent un état d'exception pour l'été 2020, afin de protéger tous les travailleurs qui passent entre les mailles des aides proposées par les pouvoirs publics : « Nos modes de production et de diffusion impliquent la proximité physique des personnes. Le télétravail est techniquement impossible. »²⁷⁷. Le secteur culturel se trouve en effet dans une impasse, où les réalités et les adaptations des autres secteurs sont inapplicables : obligés de s'en sortir par leurs propres moyens depuis le début de la crise, ils demandent des solutions adaptées à leur situation²⁷⁸. Cette lettre ouverte a

²⁷³ « Lettre d'intention sans engagement afin de garantir l'écosystème entre le circuit live et les artistes belges pendant cette période de Covid-19 », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/activite/lettre-dintention/> (mis en ligne en mai 2020, consulté le 26-04-2021)

²⁷⁴ Contribution externe, « Mesdames et Messieurs les ministres, quand allez-vous enfin considérer les travailleurs précaires du secteur culturel ? », dans *La Libre*, en ligne : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/mesdames-et-messieurs-les-ministres-quand-allez-vous-enfin-considerer-les-travailleurs-precaires-du-secteur-culturel-5eb1584e7b50a67d2e17c2ab> (mis à jour le 5-05-2020, consulté le 11-05-2021)

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ Contribution externe, « Plus de 300 artistes belges s'adressent à la classe politique : "Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception" », dans *La Libre*, en ligne : https://www.lalibre.be/debats/opinions/angele-veerle-baetens-jean-pierre-et-luc-dardenne-cecile-de-france-anne-teresa-de-keersmaeker-emilie-dequenne-romeo-elvis-marie-gillain-olivier-gourmet-steve-houben-joachim-lafosse-fabrice-murgia-an-pierle-jeremy-renier-francois-schuiten-sylvie-somen-jaco-van-dormael-felix-van-groeningen-anne-cecile-vandalem-et-300-artistes-belges-s-adressent-aux-politiquespersonnalites-de-la-culre-5eb97c87d8ad580d3d8d4bda?fbclid=IwAR1BF4mZ9TBKkJqmnZ8jx_M0WVeCyKYcqX3LLhbfvA3PjuRqjxYnXaVg8Bc (mis à jour le 12-05-2020, consulté le 29-04-2021)

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Ibid.*

été publiée peu après le manifeste « Your culture, our future »²⁷⁹, signé par plus de dix mille acteurs du monde culturel, dans ce même but d'interpellation du politique afin d'obtenir plus de reconnaissance ainsi que des solutions adaptées²⁸⁰. L'objectif de ce manifeste est de faire entendre la voix du secteur culturel et de garantir sa survie à travers la crise²⁸¹ : « il ne s'agit pas uniquement d'une question d'autorisation ou d'interdiction. Il faut aussi, surtout, que les opérateurs et les opératrices économiques du secteur soient encore debout et que le public réponde à nouveau présent »²⁸². Les professionnels se plaignent également du manque de perspective, de l'absence de date ou même de plan pour la reprise des activités²⁸³. Afin de garantir la survie du secteur, le manifeste expose plusieurs points de soutien économique dont les acteurs et professionnels de la culture ont besoin, que ce soit pour les travailleurs (avec le droit passerelle, le chômage temporaire, les mesures pour les intérimaires...) mais aussi les entreprises (notamment concernant leur code NACE qui ne leur permet pas toujours d'obtenir des aides, ou encore le cas de force majeure qui protège les contrats, la déductibilité fiscale des dons...), « l'objectif pour les sociétés étant de geler les dépenses tant qu'une reprise de l'activité sans restriction n'est pas possible »²⁸⁴.

Suite à ça est publiée une carte blanche rédigée par Luc Petit, producteur et metteur en scène, où il regrette que les mesures d'aide soient destinées « aux différentes institutions mais pas aux privés »²⁸⁵ : revient la question des réalités très variées pour les différents types de structures que l'on retrouve dans le paysage culturel belge.

Durant l'été, les festivals, bookers, managers, etc., se sont rassemblés et ont créé la Live Sector Consultation, qui dans une carte blanche déplore les mesures prises à la fin du mois de juillet²⁸⁶ : des mesures plus strictes qu'initialement annoncé, pour

²⁷⁹ DOCHAIN K, stagiaire Le Vif et JULIE NICOSIA, « Ignoré depuis le début de la crise sanitaire, le monde culturel espère enfin être entendu », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/ignore-depuis-le-debut-de-la-crise-sanitaire-le-monde-culturel-espere-enfin-etre-entendu/article-normal-1287459.html> (mis à jour le 12-05-2020, consulté le 14-02-2021)

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ « Un fonds fédéral pour la culture ? "Pas urgent" ? Nous ne verrons pas la fin de la crise, nous serons morts avant ! », dans *Your culture, our future*, en ligne : https://yourcultureourfuture.org/fr?fbclid=IwAR0PxI5TgI62wMLG2W9uj22QwzwcQZZjXlcvPnOIZm_FmI9ouJIBCobUifU (mis à jour le 15-06-2020, consulté le 29-04-2021)

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ S. CO., « "C'est notre art qu'on assassine" », dans *Nord Eclair (Namur)*, 23-05-2020, p. Tournai_12

²⁸⁶ Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 27-07-2020

lesquelles aucune compensation n'a été prévue²⁸⁷. La reprise ne se fera probablement pas avant l'année 2021, ce qui implique de nombreux mois encore sans revenus pour différents professionnels (la perte de revenus estimée se portant à nonante-cinq pourcents pour 2020 par rapport à l'année 2019)²⁸⁸, et donc un besoin urgent de nouvelles mesures de soutien. La FEAS (Fédération des Employeurs des Arts de la Scène) réagit elle aussi à ces nouvelles mesures dans une carte blanche : ses membres s'insurgent contre la répartition inégale du poids des mesures sur la société et ses différents secteurs d'activité²⁸⁹. Ils protestent également contre les inégalités au sein du secteur culturel, provoquées notamment par les décisions discordantes prises par les différents pouvoirs communaux²⁹⁰. Ils demandent alors des réglementations basées sur des jauges et non un nombre maximum de personnes dans le public (par exemple une jauge de soixante pourcents de la capacité des salles), ainsi que la liberté pour les organisateurs de choisir entre le port du masque et la distanciation sociale pour le public²⁹¹. Une autre carte blanche, une semaine plus tard, est rédigée en défense des artistes et des techniciens, afin de souligner leur rôle essentiel dans la société, et l'importance de leur donner des perspectives d'avenir²⁹². Les signataires, hommes et femmes politiques des partis Ecolo et Groen, amènent également l'idée d'un organe fédéral spécifique, afin de compléter « l'action des communautés et des régions en remettant du sens dans l'ensemble des dispositifs fédéraux qui sont liés au développement culturel »²⁹³, c'est-à-dire une harmonisation des décisions à l'échelle du pays.

En décembre, une nouvelle carte blanche fait du bruit parmi les hautes sphères : intitulée « La culture n'est pas une variable d'ajustement ! »²⁹⁴, les quatre cent

²⁸⁷ Live Sector Consultation, « Le jour où tout disparaîtra... Allons-nous vers une faillite du secteur live ? (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/le-jour-ou-tout-disparaitra-allons-nous-vers-une-faillite-du-secteur-live-carte-blanche/article-opinion-1316703.html> (mis à jour le 4-08-2020, consulté le 15-03-2021)

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ FEAS, « L'appel du monde de la scène : "Il y a urgence de prise de responsabilité" (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/l-appel-du-monde-de-la-scene-il-y-a-urgence-de-prise-de-responsabilite-carte-blanche/article-opinion-1320253.html> (mis à jour le 14-08-2020, consulté le 3-02-2021)

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² « Artistes et techniciens.ne.s : Ne les abandonnons pas pendant la formation gouvernementale (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/artistes-et-technicien-ne-s-ne-les-abandonnons-pas-pendant-la-formation-gouvernementale-carte-blanche/article-opinion-1321697.html> (mis à jour le 18-08-2020, consulté le 3-02-2021)

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ « La culture n'est pas une variable d'ajustement ! », dans *Le Soir*, 22-12-2020, p. GENERALE16

cinquante signataires y partagent leurs doléances suite à la deuxième mise à l'arrêt du secteur en novembre 2020²⁹⁵. Lors du déconfinement du mois de juin, certaines activités ont pu avoir lieu, ce qui a permis à de nombreux opérateurs de maintenir à nouveau un lien avec leur public. Mais en ce mois de décembre, les salles et professionnels de la culture, dont du secteur musical, subissent un nouveau confinement « à géométrie variable »²⁹⁶ : d'après ces derniers, comme pour la FEAS avant eux, le poids des mesures est réparti de manière inégale sur les différents secteurs professionnels de la société, et la culture est reléguée au second rang :

Dans le secteur de la culture, des protocoles stricts ont été appliqués dès le mois de juin et constamment renégociés pesant lourdement sur la capacité d'accueil et donc souvent sur la survie économique des lieux concernés, mais permettant au moins de maintenir des activités et du lien social (sauf pour les salles de concerts « debout » qui n'ont jamais pu rouvrir). Alors qu'aucune étude, aucun cluster n'ont montré que les lieux culturels seraient des foyers de contagion (ils seraient même parmi les plus sécurisés tous secteurs confondus), on doute fortement que leur fermeture puisse contribuer à combattre l'épidémie.²⁹⁷

D'où cette lutte pour tous les travailleurs culturels afin de démontrer le rôle essentiel de ce secteur, notamment dans la création de lien et de sens dans la société²⁹⁸.

En janvier 2021, la situation ne semble pas s'améliorer, d'autres interventions d'artistes et professionnels sont alors publiées dans les médias, notamment celle de N. Buysse, qui explique que de nombreux travailleurs n'étant pas indépendants, ils n'ont pas accès au droit passerelle : les aides ne sont pas adaptées, et tout un pan de professionnels se retrouve donc sans revenu ou presque depuis des mois²⁹⁹. Une autre carte blanche a été publiée au début de cette nouvelle année, pour marquer le coup des deux cents jours depuis le premier confinement : ici, les acteurs du secteur culturel s'insurgent contre les actions des pouvoirs publics, dont les aides et compensations sont « médiocres »³⁰⁰, et dont les « ministres se renvoient les responsabilités »³⁰¹. Ils y

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ LAURENT RAPHAËL, « Madame la ministre, devons-nous changer de métier ? », dans *Le Vif*, janvier 2021, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/madame-la-ministre-de-la-culture-devons-nous-changer-de-metier/article-column-1386041.html> (mis à jour le 29-01-2021, consulté le 3-02-2021)

³⁰⁰ RAPHAËL L., « "200 jours sans vous" : une nouvelle mobilisation pour la relance du secteur culturel », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/200-jours-sans-vous-une-nouvelle-mobilisation-pour-la-relance-du-secteur-culturel/article-opinion-1376179.html> (mis à jour le 5-01-2021, consulté le 3-02-2021)

³⁰¹ *Ibid.*

demandent également une meilleure clarification quant à l'avenir du secteur, des perspectives claires concernant la reprise, qui se font attendre par beaucoup³⁰².

D'autres cartes blanches et interventions médiatiques ont éclos dans les journaux, qu'ils soient en ligne ou en version imprimées, écrites par des artistes, des travailleurs, des directeurs de salles, etc., toujours dans une optique de défense de leur métier, de leur passion, et de l'importance de la culture comme étant nécessaire « à la construction d'un monde juste, équilibré, durable et solidaire »³⁰³.

En plus de ces interventions écrites, de nombreux mouvements de défense et *happenings* de sensibilisation ont vu le jour, toujours à l'initiative d'artistes, d'opérateurs culturels, afin de se faire entendre du mieux qu'ils peuvent. L'un des premiers mouvements qui a fait du bruit, c'est le mouvement Still Standing for Culture³⁰⁴, dont le premier rassemblement a eu lieu en juin 2020 : sous forme d'un *happening*, les travailleurs de la culture et artistes ont été invités à se rendre dans les villes dans leur bleu de travail, et de s'immobiliser, en silence, pendant quinze minutes³⁰⁵. Cette métaphore avait comme mission de témoigner de l'immobilisation que subit le secteur culturel depuis le début de la crise³⁰⁶. Ce dernier attend de l'aide des pouvoirs publics, comme l'accès au statut d'artiste ou encore aux indemnités de chômage, qu'ils ne peuvent toucher, à cause de la situation spécifique des travailleurs culturels, comme les artistes ou les techniciens³⁰⁷. Les intermittents demandent une année blanche, qui prend en compte l'annulation des activités pour l'année 2020, et donc le maintien des statuts³⁰⁸.

Au mois d'août, comme nous l'avons vu, les mesures strictes ont posé problème à de nombreux opérateurs. En réaction, plusieurs d'entre eux ont lancé des actions afin de protester contre le traitement reçu de la part des décideurs : par exemple, les opérateurs ont lancé le Red Alert Belgium, qui consistait à allumer les lumières des institutions culturelles en rouge, de 21 heures à 23 heures 55, métaphore qui signifie

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ « Artistes et techniciens.ne.s : Ne les abandonnons pas pendant la formation gouvernementale (carte blanche) », *op. cit.*

³⁰⁴ « Qui sommes-nous ? », dans *Still Standing for Culture*, en ligne : <http://www.stillstandingforculture.be/a-propos/> (consulté le 1-05-2021)

³⁰⁵ JEAN-FRANÇOIS NOULET, « Coronavirus et confinement : les travailleurs du secteur culturel s'immobilisent face à l'inaction des autorités », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/societe/detail_les-travailleurs-du-secteur-culturel-s-immobilisent-face-a-l-inaction-des-autorites?id=10529853 (mis à jour le 25-06-2020, consulté le 15-03-2021)

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ *Ibid.*

« qu'il est minuit moins cinq pour la culture »³⁰⁹. En d'autres termes, les opérateurs culturels sont au bord du gouffre, et il est urgent d'instaurer des mécanismes pour les aider, ou de leur permettre de reprendre leurs activités³¹⁰. Ce sont plus de cent cinquante-cinq institutions et lieux culturels belges qui ont participé à cette initiative³¹¹. Dans la même période, le mouvement Sound of Silence a eu lieu en soutien au secteur événementiel, pan oublié du secteur culturel, dont dépendent de nombreux artistes et musiciens³¹² : le mouvement a eu beau être organisé à l'échelle nationale, la seule ville wallonne impliquée était Liège, où une centaine de professionnels ont diffusé le morceau *The Sound of Silence*³¹³ de Simon & Garfunkel, pour ensuite respecter un temps de silence, symbole de leur silence forcé depuis le début de la pandémie³¹⁴. Une autre action a consisté à barricader les entrées des « lieux politiques stratégiques » avec du ruban adhésif, afin d'inciter les politiciens à « rompre le silence tout comme ils ont dû briser cette croix lorsqu'ils sont arrivés [...] sur leur lieu de travail »³¹⁵, et ainsi mettre un terme au flou qui entoure les mesures d'aide et les perspectives de reprise pour le secteur culturel³¹⁶.

En janvier 2021, la deuxième édition du mouvement Still Standing for Culture a lieu, toujours dans le même état d'esprit :

Bien plus que défendre le travail de tout un secteur et son économie, bien plus que se soucier de la survie de métiers aujourd'hui menacés, défendre la culture c'est affirmer une vision du monde. C'est protéger les droits culturels du public et des citoyens³¹⁷.

Cette fois-ci, le happening a pris la forme d'un spectacle de type cabaret, diffusé sur les réseaux sociaux en direct, ainsi que projeté sur les façades de divers bâtiments culturels belges³¹⁸. Cette édition a connu un certain succès, puisque plus de cinq cents

³⁰⁹ « Les lieux culturels tout en rouge... de colère », dans *L'avenir – Brabant Wallon*, 28-08-2020, p. LocBrabantWallon_3

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² MARC BECHET, « Le cri silencieux de l'événementiel liégeois », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 28-08-2020, p. Liège_13

³¹³ PAUL SIMON et ART GARFUNKEL, « The Sound of Silence », dans *Sounds of Silence*, New York, Columbia Records, 1966

³¹⁴ BECHET M., « Le cri silencieux de l'événementiel liégeois », *op. cit.*

³¹⁵ JEAN-MARIE WYNANTS, « Le ras-le-bol des arts de la scène et de l'événementiel », dans *Le Soir*, 14-08-2020, p. GENERALE28

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ DOCHAIN K., « Still Standing #2 : le secteur culturel tire à nouveau la sonnette d'alarme », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/still-standing-2-le-secteur-culturel-tire-a-nouveau-la-sonnette-d-alarme/article-news-1380565.html> (mis à jour le 15-01-2021, consulté le 3-02-2021)

³¹⁸ *Ibid.*

personnes sont venues assister à ces projections, en soutien à ce secteur gravement touché par la crise³¹⁹.

L'une des dernières actions, cette étude s'étendant jusqu'au mois de février 2021, est l'initiative Switch Culture On, sorte d'appel commun lancé depuis le début de la pandémie, et qui est à l'origine d'une lettre destinée au Codeco³²⁰ (Comité de Concertation, en charge des mesures et décisions prises en lien avec la crise de la Covid-19). Dans cette lettre, les acteurs de la culture demandent « une réouverture immédiate du secteur culturel, dans des conditions économiquement viables, sanitaires sécurisées, avec un calendrier précis »³²¹.

Ce sont donc à nouveau des perspectives d'avenir qui sont demandées, un calendrier, ou du moins une preuve que le secteur est écouté. Déjà en avril 2020, après un mois de confinement, le secteur musical appelait les autorités publiques à l'aide, pour tous ses travailleurs : « Il s'avère être de plus en plus évident que les mesures concernant le chômage temporaire pour les employés et les droits de crédit transitoires pour les travailleurs indépendants devront être prolongés jusqu'à la fin de l'année »³²². En ce qui concerne les opérateurs et directeurs de salles et institutions, il s'agit également de se faire entendre et d'obtenir des aides cohérentes. Se pose le problème des frais incompressibles, comme les loyers, les charges, etc., mais aussi la rémunération décente des artistes et techniciens pour les lieux qui ont pu maintenir quelques événements pendant l'été ou des actions en ligne³²³. Les recettes de l'année 2020 s'élèveraient pour certaines salles à trente-six pourcents des recettes habituelles : les dépenses sont bien plus élevées que les rentrées, ce qui menace ces opérateurs qui risquent de « devenir dépendant[s] d'aides étatiques »³²⁴. Il faut aussi prendre en compte la rentabilité. Si le secteur musical appelle à une reprise, il faut rester réaliste :

³¹⁹ BAUDET M., « "La culture... La quoi ? LA CULTURE !" », dans *La Libre*, en ligne : <https://www.lalibre.be/culture/scenes/still-standing-for-culture-toujours-debout-malgre-tout-6005a0e97b50a652f7ee35cf> (mis à jour le 18-01-2021, consulté le 3-02-2021)

³²⁰ BERNARD M., « Switch Culture On | Lettre | Un feu vert pour la culture », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/lettre-un-feu-vert-pour-la-culture/> (mis à jour le 25-02-2021, consulté le 1-05-2021)

³²¹ *Ibid.*

³²² BERNARD M., « Le circuit live belge après l'interdiction des festivals de l'été : "des mesures de soutien supplémentaires sont nécessaires pour survivre à la crise" », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-circuit-live-belge-apres-linterdiction-des-festivals-de-musique-jusquau-31-aout-des-mesures-de-soutien-supplementaires-sont-absolument-necessaires-pour-survivre-a-la-crise/> (mis à jour le 16-04-2020, consulté le 1-05-2021)

³²³ LARUE C., « Le bar comme clé de voûte financière de beaucoup de concerts ? », *op. cit.*

³²⁴ *Ibid.*

pour beaucoup d'institutions, « jouer à 62% de remplissage, ce n'est pas rentable »³²⁵. Nombreux, parmi ces opérateurs mais surtout parmi les artistes et techniciens, demandent une année blanche, pour le maintien des subventions ou du statut d'artiste qui leur permet de garder la tête hors de l'eau³²⁶. De plus, la crise a mis en exergue plusieurs faiblesses structurelles du secteur, un « système qui est un puzzle de contrats discontinus, petits boulots complémentaires, débrouille, travail non-rémunéré »³²⁷, précarité face à laquelle il serait temps de réagir afin de repartir sur des bases saines après la crise.

De manière générale, ce qui apparaît au travers des interventions et actions menées par les professionnels du secteur, c'est une demande précise : celle d'être reconnu, d'être entendu, et surtout d'être pris en considération dans la prise de décision. Beaucoup ont l'impression de ne pas être écouté, voire que l'on veut se débarrasser d'eux, alors que le secteur culturel représente une part importante de l'économie belge (environ cinq pourcents du PIB national)³²⁸. D'après eux, l'un des problèmes principaux dans la gestion de la crise, c'est que la Belgique n'a pas « une vision claire et stable dans le temps »³²⁹. Les mesures fluctuent beaucoup, et cela pose problème aux secteurs culturel et événementiel, pour qui l'organisation d'activités prend souvent plusieurs mois³³⁰. Pour éviter cette situation, ces secteurs ne demandent qu'à participer aux prises de décision, d'instaurer un dialogue entre les professionnels et le monde politique. Le manifeste « Your culture, our future »³³¹ s'exprime en ces mots :

Nous demandons enfin des États Généraux de la culture et de l'événementiel qui rassembleront autour de la table les décideurs et les décideuses politiques et les représentant.e.s des acteurs et des actrices du secteur. Nous demandons l'ouverture d'une réflexion sur une politique à long terme, unifiée, cohérente, pour survivre à cette crise mais également pour le futur de notre secteur d'activité. Nous demandons d'être convié.e.s à votre table pour entamer les discussions dans ce sens³³².

³²⁵ PAQUE P.-Y., « Une "Task Force" pour sauver la culture en Belgique », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 27-10-2020, p. Brux_24

³²⁶ BAUDET M., « Les premiers à devoir arrêter, les derniers à pouvoir recommencer », dans *La Libre Belgique*, 30-05-2020, p. Nat_47

³²⁷ Contribution externe, « Plus de 300 artistes belges s'adressent à la classe politique : "Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception" », *op. cit.*

³²⁸ Live Sector Consultation, « Le jour où tout disparaîtra... Allons-nous vers une faillite du secteur live ? (carte blanche) », *op. cit.*

³²⁹ RAPHAËL MEULDERS, « "Il est impossible d'organiser des événements en Belgique" Bruno Pani », dans *La Libre Belgique*, 22-08-2020, p. Nat_23

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ « Un fonds fédéral pour la culture ? "Pas urgent" ? Nous ne verrons pas la fin de la crise, nous serons morts avant ! », *op. cit.*

³³² *Ibid.*

Cette volonté de participation et de collaboration se traduit par une volonté d'union : c'est dans ce but que les métiers et secteurs ont commencé à s'organiser de plus en plus, afin de faire front commun face aux politiques, et surtout de se faire entendre et de rendre compte de la multitude de réalités et de métiers qui sont concernés par ces secteurs en crise³³³. À la suite de la publication de ce manifeste, une action a eu lieu dans la salle de Forest National, avec pour objectif de visibiliser les nombreux métiers concernés par l'arrêt des secteurs culturel et événementiel, dont les métiers de l'ombre souvent oubliés³³⁴.

³³³ DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

³³⁴ MARTIN BILTERIJS et FRANÇOISE BARÉ, « À Forest National, un cri de détresse de tous les "oubliés de la culture" », en ligne : https://www.rtf.be/info/societe/detail_a-forest-national-un-cri-de-detresse-de-tous-les-oublies-de-la-culture?id=10502139 (mis à jour le 14-05-2020, consulté le 5-05-2021)

5. Mouvement de concertation

Une multitude de réalités, mais aussi une multitude de structures : la Wallonie est composée de nombreuses structures distinctes³³⁵, c'est pourquoi il devenait urgent de se rassembler pour faire front commun, et parler d'une seule voix. Si certaines fédérations existaient bien avant la crise sanitaire, d'autres secteurs n'avaient pas encore sauté le pas. Cette crise a mis en avant toutes les faiblesses structurelles de l'industrie musicale belge, et surtout en Fédération Wallonie-Bruxelles (la Flandre ayant ses mécanismes propres). C'est pour pallier ces faiblesses mais aussi pour soutenir le secteur que l'industrie a commencé à s'organiser de plus en plus³³⁶. Voici une liste non-exhaustive des fédérations et unions qui composent le paysage musical belge francophone (et germanophone), et qui ont eu un rôle à jouer pendant la pandémie de Covid-19.

Sabam : société qui a pour mission « la perception, la répartition, l'administration et la gestion »³³⁷ des droits d'auteurs des artistes et auteurs de différents secteurs culturels et artistiques³³⁸. Comme cela sera détaillé dans le chapitre consacré aux aides mises en place pour le secteur culturel et plus particulièrement pour le secteur musical, la Sabam est à l'origine de Sabam for Culture, action qui permet à des artistes d'obtenir des bourses de relance³³⁹.

Court-Circuit : une des fédérations wallonnes les plus importantes, qui précède de loin la crise du coronavirus. Il s'agit d'une fédération d'organisations de concert, créée en 1992³⁴⁰, et qui en 2020 comptait une soixantaine de membres³⁴¹. En plus de cette activité, Court-Circuit met aussi en place plusieurs actions afin de soutenir les artistes émergents de la Fédération Wallonie-Bruxelles³⁴², via par exemple le Concours-Circuit, qui sert de tremplin à de nombreux artistes. Elle sert aussi de lien entre les

³³⁵ ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L'oreille cassée », *op. cit.*

³³⁶ STIERS D., « Les métiers de la musique se concertent... enfin ! », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-metiers-de-la-musique-se-concertent-enfin/> (mis à jour le 13-05-2020, consulté le 03-05-2021)

³³⁷ « Sabam », dans *L'intégrale de la musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/7544-sabam> (consulté le 3-05-2021)

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ « Covid-19 : Aperçu de toutes les mesures d'aide et de relance », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/news/covid-19-aperçu-de-toutes-les-mesures-daide-et-de-relance#Sabam%20for%20Culture%20%3E%20Notre%20gamme%20compl%C3%A8te%20de%20bourses> (mis à jour le 15-04-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁴⁰ « Court-Circuit, accueil », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/> (consulté le 3-05-2021)

³⁴¹ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁴² *Ibid.*

opérateurs et organisations de concerts avec le milieu politique et l'administration³⁴³. Pour cette fédération, les éléments de l'industrie à améliorer après la crise, afin de retrouver un secteur sain et fonctionnel, c'est notamment la création d'aides au cachet, pour la diffusion, mais aussi un gros travail à faire sur les médias et la visibilité des artistes belges dans ceux-ci³⁴⁴.

ATPS : acronyme pour Association des Techniciens Professionnels du Spectacle, l'ATPS représente de nombreux métiers, grossièrement rassemblés sous l'appellation « techniciens » : le maquillage, la construction, la lumière, la scénographie, la direction technique, le son³⁴⁵... Quelques travailleurs se sont rassemblés dès 1991, mais c'est en 2000, avec la professionnalisation rapide de ces métiers, que l'association s'étoffe grâce à des formations, en plus de l'objectif initial d'entraide et de rassemblement³⁴⁶. D'après S. Chartier, membre de l'association, l'un des plus grands défis de l'ATPS est de faire reconnaître ces métiers, qui ont énormément évolué dans les dernières années, évolution rapide que les législations n'ont pas suivie³⁴⁷. C'est pourquoi cette tâche de représentation est essentielle : l'ATPS ne demande qu'à être consulté, afin de pouvoir mettre en lumière ces métiers de l'ombre, qu'ils puissent s'exprimer, et qu'ainsi les pouvoirs publics puissent prendre des décisions en ayant toutes les cartes en main.

BIMA : la Belgian Independant Music Association a été fondée en 2007, afin de « défendre les intérêts des entreprises productrices de musique indépendante et leur fournir toutes les informations nécessaires afin de leur donner la possibilité de survivre, de se développer et de réussir »³⁴⁸, à travers tout un travail de sensibilisation et d'information³⁴⁹.

BEA : la Belgian Entertainment Association est active dans plusieurs secteurs, mais elle a un service entièrement dédié au domaine musical. Son rôle est de

³⁴³ DEHARD D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁴⁴ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁴⁵ « À propos de l'ATPS », dans *ATPS*, en ligne : <http://www.atps.be/a-propos-de-latps/> (consulté le 03-05-2021)

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ CHARTIER S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁴⁸ « Belgian Independant Music Association », dans *L'intégrale de la musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/10714-belgian-independent-music-association-bima> (consulté le 3-05-2021)

³⁴⁹ *Ibid.*

représenter les industries de production et de diffusion³⁵⁰. La BEA mène différentes initiatives en Belgique, notamment le Love Record Stores Belgium, en soutien aux disquaires et aux maisons de disques³⁵¹, ou encore #PlayLocal, action qui encourage les consommateurs et auditeurs de musique à écouter les artistes locaux, afin de promouvoir l'industrie musicale belge³⁵².

FACIR : fondée en 2013, la Fédération des auteur.rice.s, compositeur.rice.s et interprètes réuni.e.s a pour mission d' « écouter la voix des musicien.ne.s et de la faire entendre »³⁵³. Regroupant plus de huit cents musiciens et musiciennes, l'asbl se donne différentes missions, dont représenter les professionnels auprès des instances politiques, les fédérer, et valoriser la diversité de l'industrie musicale belge³⁵⁴. Son but est également d'informer les artistes et travailleurs membres, dans l'objectif d'assurer une égalité dans le partage d'informations³⁵⁵.

FLIF : la Fédération des Labels Indépendants Francophones a été fondée en 2017, par divers labels indépendants. Leur combat principal consiste à faire reconnaître les petits labels, qu'ils se fassent entendre, mais aussi mener des actions groupées, comme des événements ou même des accords de distribution³⁵⁶. L'une de leur mission est, comme la FACIR, de faire en sorte que tous les labels reçoivent la même information, afin qu'ils puissent à leur tour les diffuser aux artistes, et qu'ainsi ils se situent tous sur un pied d'égalité³⁵⁷. En lien avec la crise de la Covid-19, la FLIF a lancé l'initiative SLIPP, qui repose sur un principe d'abonnement mais pour des albums physiques : les auditeurs peuvent acheter un *bundle* d'albums venant des différents labels membres

³⁵⁰ « Accueil », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/fr/accueil> (consulté le 3-05-2021)

³⁵¹ « Live Your Local Record Store », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/love-record-stores-belgium> (consulté le 3-05-2021)

³⁵² « #PlayLocal : écoutez de la musique belge et soutenez nos artistes », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/fr/nouvelles/2020/3/26/playlocal-ecoutez-de-la-musique-belge-et-soutenez-les-artistes-de-belgique> (mis à jour le 26-03-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁵³ « Accueil », dans *FACIR*, en ligne : <http://facir.be/> (consulté le 3-05-2021)

³⁵⁴ « Nos positions », dans *FACIR*, en ligne : <http://facir.be/nos-positions/> (consulté le 3-05-2021)

³⁵⁵ STAN BOURGUIGNON, « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%20b7euse%20b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

³⁵⁶ BERNARD M., « La FLIF recrute des labels indépendants », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/la-flif-recrute-des-labels-independants/> (mis à jour le 19-03-2019, consulté le 3-05-2021)

³⁵⁷ GREG NOËL, « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%20b7euse%20b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

de la fédération, c'est une forme d'association mais surtout d'entraide entre ces petites structures indépendantes³⁵⁸.

FEAS : la Fédération des Employeurs des Arts de la Scène fondée en 2018 rassemble actuellement environ cinquante opérateurs culturels, de différents secteurs, de la Fédération Wallonie-Bruxelles³⁵⁹. Pendant la pandémie, la fédération a publié plusieurs articles et cartes blanches afin de rendre compte de la situation complexe dans laquelle se trouvent de nombreux acteurs de la culture, et demander des mesures cohérentes qui permettent aux organisateurs d'événements et directeurs de salle de pouvoir poursuivre une activité viable³⁶⁰. Au mois de mai, dans une lettre adressée à la ministre de la Culture, Mme. B. Linard, la FEAS a demandé des protocoles de reprise et des aides financières (aides à la reprise, fonds de garantie, soutien fédéral, etc.)³⁶¹. De manière générale, la fédération essaye de faire entendre les réalités et les difficultés rencontrées par les opérateurs tout au long de la pandémie, en donnant des propositions de mesures qui restent viables pour les professionnels et sécurisantes pour les publics³⁶².

Ces fédérations et associations préexistaient à la crise sanitaire. Mais si tous ces secteurs s'étaient déjà rassemblés afin de s'exprimer d'une seule et même voix, de nombreux autres pans de l'industrie étaient toujours morcelés. La crise a mis en exergue le besoin de dialogue parmi toutes ces structures individuelles : ces derniers pans ont donc mis la main à la pâte afin d'être enfin représentés à leur tour. Pour ces fédérations, il est très important d'exister et de faire valoir leur voix : une fédération qui regroupe de nombreux membres qui ont à cœur de s'exprimer a des facilités à se faire entendre³⁶³, et d'après S. Bourguignon, c'est grâce à cette structuration qu'un fonds d'urgence a été débloqué³⁶⁴.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ « Qui sommes-nous ? », dans *FEAS*, en ligne : <https://feas.be/qui-sommes-nous/> (consulté le 3-05-2021)

³⁶⁰ FEAS, « Carte blanche de la FEAS en vue de la décision du CNS du 20 août 2020 » dans *FEAS*, août 2020, en ligne : https://feas.be/cpt_positions/carte-blanche-de-l-afeas-en-vue-de-la-decision-du-cns-du-20-aout-2020/ (mis à jour le 14-08-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁶¹ FEAS, « 19 mai 2020 : Courrier de la FEAS à Bénédicte Linard, Ministre de la Culture en FWB », sur *FEAS*, en ligne : https://feas.be/cpt_positions/sed-posuere-consectetur-est-at-lobortis-cras-justo-odio-dapibus-ac-facilisis-in-1/ (mis à jour le 18-05-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁶² FEAS, « 21 octobre 2020 : Ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attrape la mouche... », dans *FEAS*, en ligne : https://feas.be/cpt_positions/ce-nest-pas-avec-du-vinaigre-quon-attrape-la-mouche/ (mis à jour le 21-10-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁶³ BEZIKOFER I., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁶⁴ BOURGUIGNON S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

Brussels by Night : le monde de la nuit a lui aussi été gravement touché par la crise. Les clubs sont fermés depuis le mois de mars, et n'ont toujours pas pu rouvrir leurs portes, et si la plupart cherchent des alternatives pour rester présent, d'autres risquent la fermeture définitive. Les DJ, principaux artistes programmés dans ces clubs, n'ont pas accès au statut d'artiste, car ne sont pas considérés comme tels³⁶⁵. C'est pour défendre DJ et clubs qu'a été créée la Brussels by Night Federation, pour faire reconnaître ce secteur souvent dénigré³⁶⁶ par les pouvoirs politiques. Son but est aussi de souligner l'importance de la *night life* pour les villes comme Bruxelles, ou même pour la Belgique, qui est mondialement reconnue pour sa scène de musique électronique³⁶⁷. Si la Brussels by Night Federation a été créée juste avant la crise, elle l'a été juste à temps : d'après M. Serra du C12, « L'Etat n'a jamais voulu tuer la culture. Je pense qu'ils avaient une liste de priorités et les clubs devaient être en dernière position sur celle-ci. Grâce à cette dernière, de l'argent va être débloqué pour aider le secteur »³⁶⁸.

FBMU : en avril 2020, la Fédération des Bookers Managers Uni.e.s voit le jour. Son but est de représenter ces métiers, métiers qui font le lien entre les artistes et les infrastructures ou leur public³⁶⁹. En 2021, la fédération compte cinquante-quatre agences de booking et de management membres³⁷⁰. Actuellement, ils travaillent notamment sur le secteur des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, ou encore sur l'élaboration d'un nouveau statut pour les travailleurs des arts et de la culture³⁷¹.

UPAC-T : l'Union de Professionnel.le.s des Arts et de la Création – Pôle Travailleur.euse.s est également né en réponse à l'impact de la Covid-19. Cette union

³⁶⁵ BRICE DELOOSE, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

³⁶⁶ BRUS T., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁶⁷ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁶⁸ MAXIME VANDENPLAS, « C12 : le club bruxellois est toujours là et prêt à mettre le feu pour la réouverture », dans *RTBF – Radio*, en ligne : https://www.rtbf.be/jam/detail_c12-le-club-bruxellois-est-toujours-la-et-pret-a-mettre-le-feu-pour-la-reouverture?id=10697146 (mis à jour le 25-02-2021, consulté le 12-05-2021)

³⁶⁹ « Présentation », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/#presentation> (consulté le 3-05-2021)

³⁷⁰ « Nos membres », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/#membres> (consulté le 3-05-2021)

³⁷¹ « L'UPAC-T communique ses mesures et priorités partagées pour un autre "statut" des travailleur.euse.s des arts et de la création ! », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/2021/04/20/pour-un-autre-statut-des-travailleur%20b7euse%20b7s-des-arts-et-de-la-creation/> (mis à jour le 10-02-2021, consulté le 3-05-2021)

réunit depuis mai 2020 diverses fédérations qui luttent pour l'intérêt des travailleurs et travailleuses de différentes disciplines culturelles³⁷². Un groupe de réflexion y est consacré au coronavirus, et compte dix-neuf priorités, qui tournent autour du statut d'artiste à revoir, afin que les professionnels de la culture puissent bénéficier d'un statut et de conditions de travail décentes³⁷³. L'objectif est non seulement de rendre le passage de la crise plus facile à vivre, mais aussi d'assainir le secteur culturel pour la suite. L'UPAC-T est aussi à l'origine de diverses actions, telles que la campagne « No culture No future »³⁷⁴, au mois de mai, afin de faire réagir les instances politiques qui jusque-là laissaient le secteur culturel dans le flou concernant sa situation dans la crise, ou encore Still Standing For Culture, dont il a déjà été question³⁷⁵. Son premier *happening* en juin a d'ailleurs permis le vote de mesures d'urgence en juillet³⁷⁶. Il y a aussi la campagne Don't Switch Off, qui a eu lieu en octobre 2020, et qui a mené à une prolongation des mesures d'urgence jusque fin mars 2021³⁷⁷.

UAPI : l'Union des Attachés de Presse Indépendants représente un métier parfois oublié, mais qui a pourtant une grande importance dans la carrière d'un artiste ou dans les événements musicaux. L'objectif est de lutter pour une reconnaissance du métier de manière générale, mais aussi pour « la mise en place urgente d'une allocation de crise »³⁷⁸.

FFMWB : les festivals wallons aussi se sont réunis, en prenant exemple sur leurs collègues flamands de la FMIV, et créent en novembre la Fédération des Festivals de Musique en Wallonie-Bruxelles³⁷⁹. La fédération réunit une vingtaine de festivals, dont Dour, Les Ardentes, ou encore Esperanzah! et Couleur Café³⁸⁰. S'ils veulent surtout être entendus, les festivals souhaitent aussi proposer leur expérience au service des autorités sanitaires : comme D. Dufrasne du festival de Dour le souligne, ils ont de nombreuses compétences et un réseau de travailleurs qui peuvent s'avérer intéressants,

³⁷² « Qui sommes-nous ? », dans *UPAC-T*, en ligne : <https://www.upact.be/> (consulté le 3-05-2021)

³⁷³ ALAIN LALLEMAND, « Les artistes au pied du mur : quels statuts pour une telle diversité ? », dans *Le Soir*, 7-10-2020, p. GENERALE23

³⁷⁴ « Qui sommes-nous ? », dans *UPAC-T*, en ligne : <https://www.upact.be/> (consulté le 3-05-2021)

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ BÉNÉDICTE ALIÉ, « Covid-19 : les attachés de presse du secteur musical réclament une allocation de crise », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/regions/liege/detail_covid-19-les-attaches-de-presse-du-secteur-musical-reclament-une-allocation-de-crise?id=10535571 (mis à jour le 20-07-2020, consulté le 3-05-2021)

³⁷⁹ HERMANT L., « Fédération des Festivals de Musique », *op. cit.*

³⁸⁰ *Ibid.*

et qui peuvent se montrer très utiles, par exemple dans la gestion des centres de vaccination³⁸¹.

CCMA : créé en mai 2020, le Comité de Concertation des Métiers des Musiques Actuelles rassemble des fédérations, les met autour de la table, et forme des groupes de travail afin de traiter de questions qui les concernent tous³⁸². Ce comité rassemble la FBMU, l'UAPI, la FLIF (ainsi que son penchant flamand, la BIMA), l'ATPS, la FACIR, la BMPA (Belgian Music Publishers Association) et Court-Circuit. L'objectif est de prendre en compte les réalités de chacun, et d'être un relais vers les autorités politiques, afin d'apporter une information unifiée, d'une voix commune³⁸³. Ça permet de leur donner aussi plus de crédibilité et d'instaurer un véritable dialogue, d'une part entre les différentes branches du secteur musical, mais aussi d'autre part avec les décideurs politiques³⁸⁴. Le comité a d'ailleurs publié sur son site internet un document reprenant ses diverses revendications, premièrement concernant la crise de la covid, deuxièmement sur une temporalité plus large. C'est ainsi que les fédérations demandent, entre autres, un plan de déconfinement précis, des mesures de soutien, une reconnaissance des asbl comme des entreprises, mais aussi un statut d'artiste adapté à la réalité, des quotas plus ambitieux pour les radios et la télévision, une harmonisation à l'échelle du pays, une égalité des genres dans les métiers, etc.³⁸⁵

³⁸¹ FRANÇOISE DE HALLEUX, « Les festivals de musique veulent prêter main-forte aux centres de vaccination », dans *La Meuse*, 30-11-2020, p. BasseMeuse_5

³⁸² BOURGUIGNON S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁸³ STIERS D., « Les métiers de la musique se concertent... enfin ! », *op. cit.*

³⁸⁴ CUSTERS F., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁸⁵ CCMA, « Revendications & problématiques du CCMA et de ses fédérations », sur CCMA, en ligne : <https://www.ccma.be/wp-content/uploads/2020/07/CCMA-Revendications-V2.pdf> (consulté le 9-03-2021)

6. Soutiens mis en place

Nous avons vu que les fédérations de professionnels se sont réunies avec des objectifs sur le long terme, qui dépassent le cadre strict de la crise du coronavirus. Mais dans un premier temps, il s'agit tout de même de voir des effets sur le court terme, afin d'aider et de soutenir les acteurs des secteurs de la culture et de l'événementiel (ce qui comprend le secteur musical), et s'assurer qu'ils seront toujours là le jour où la Covid-19 sera derrière nous. En effet, nombreux sont les professionnels qui se trouvent dans une situation précaire. Les artistes, tout d'abord, qui ne peuvent plus tourner et jouer en live, et dont les droits d'auteur ne sont pas suffisants pour en vivre. Concernant les techniciens et travailleurs, « les techniciens hors CDI ne se retrouvent pas dans les aides au secteur »³⁸⁶, ils passent entre les mailles des mesures de soutien, et donc doivent parfois se reconvertir pour s'assurer un revenu. Du côté des opérateurs, directeurs de salles, etc., la situation est tout aussi fragile : la plupart des opérateurs dépendent de leurs recettes propres, recettes qui ont nettement diminué avec la fermeture des institutions culturelles³⁸⁷.

Wallonie-Bruxelles Musique, en collaboration avec Court-Circuit, le Conseil de la Musique et la FACIR, a réalisé une enquête en mars 2020 auprès du secteur musical, ce qui a permis de constater sa précarité³⁸⁸. Les professionnels demandent des aides financières, mais font aussi appel à la solidarité d'autres institutions, notamment des banques ou de l'ONSS³⁸⁹. C'est à la suite de cette enquête qu'un premier manifeste a été publié, dont nous avons déjà discuté le contenu : le « Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture »³⁹⁰. Suite à ce manifeste, la Ministre a mis en place le maintien des subventions, un accès aux aides à la diffusion (malgré l'annulation des activités), et la création d'un fonds d'aide³⁹¹. Ces mesures de soutien seront détaillées dans la suite de ce chapitre, mais ceci illustre déjà le fait que les instances politiques essayent d'être à l'écoute du secteur et d'instaurer le dialogue³⁹².

³⁸⁶ LALLEMAND A., « Les techniciens les plus précarisés crient leur grande misère sociale », dans *Le Soir*, 14-10-2020, p. GENERALE20

³⁸⁷ AvC, « La FWB ne va pas "tout résoudre, mais elle prend sa part" », dans *La Libre Belgique*, 10-10-2020, p. Entre_2

³⁸⁸ Court-Circuit, « Covid-19 et musiques actuelles : le point sur les actions », *op. cit.*

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ Collectif de signataires, « Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture », *op. cit.*

³⁹¹ Court-Circuit, « Covid-19 et musiques actuelles : le point sur les actions », *op. cit.*

³⁹² DOCHAIN K., « 1,2 milliard : le coût affolant du Covid pour les salles de concert et clubs européens », *op. cit.*

Ce chapitre est structuré comme suit : tout d’abord, nous allons détailler les aides au secteur préexistantes, comme les subventions, la situation du statut d’artiste, etc. Ensuite, nous verrons les aides exceptionnelles mises en place en réponse à la crise par les différents niveaux de pouvoirs belges, dont les mesures peuvent être distinguées en quatre volets : souplesse, facilitation, défense des droits, et soutien³⁹³. Pour finir, nous exposerons les initiatives d’aide lancées par les fédérations, par des associations, etc., complémentaires aux actions du politique et pour lesquels il a souvent été question d’appels aux dons et au soutien des citoyens.

6.1 Les soutiens habituels

La Fédération Wallonie-Bruxelles, tout comme d’autres niveaux de pouvoirs (comme les Régions, mais aussi les Provinces et/ou les communes), ont un certain budget qu’ils allouent chaque année à des institutions culturelles sous forme de subventions ou de contrats-programmes, sous réserve de conditions et d’objectifs précis à remplir. Il existe plusieurs types d’aides : des aides à l’enregistrement, à la composition, à la promotion, et un volet d’aides consacré aux festivals et concerts³⁹⁴. Ce dernier comprend des aides à la diffusion, comme les tournées Arts et Vie, qui ont pour but de « favoriser la programmation de spectacles vivants de qualité », et qui allouent des subventions par représentations³⁹⁵. De nombreuses institutions en bénéficient, mais beaucoup d’autres ne dépendent que d’elles-mêmes. En cas de crise, ces soutiens peuvent faire la différence entre ceux qui tiennent le coup et ceux qui sont en danger. Par exemple, le Rokerill de Charleroi est sous contrat-programme, ce qui, d’après J.-C. Gobbe, assure leur survie³⁹⁶. Pour D. Dufrasne, du festival de Dour, les subventionnements de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont très corrects³⁹⁷. Mais les

³⁹³ BAUDET M., « [Marie Baudet...] », dans *La Libre Belgique*, 4-04-2020, p. Nat_45

³⁹⁴ « Comprendre le fonctionnement des aides de la FWB au secteur musical », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles – Culture.be*, en ligne : http://www.culture.be/index.php?id=detail_article&no_cache=1&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Baction%5D=show&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Bcontroller%5D=Document&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Bpublication%5D=959&cHash=0d66f87b72a33134b98a7269d1862dd1 (mis à jour le 4-08-2015, consulté le 10-05-2021)

³⁹⁵ ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L’oreille cassée », *op. cit.*

³⁹⁶ GOBBE J.-C., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁹⁷ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

avis sont partagés : pour S. Bourguignon, de la FACIR, et G. Noël de la FLIF, les enveloppes sont trop petites (en ce qui concerne les aides à la création)³⁹⁸.

Quelques chiffres : pour obtenir des aides à la création, les artistes peuvent déposer trois fois par an des projets de résidence, d'enregistrement et/ou de promotion³⁹⁹. En 2020, l'enveloppe pour les projets était de six cent cinquante-quatre mille euros contre quatre cent vingt-trois mille cent euros en 2019⁴⁰⁰. Le reste de l'argent va à des opérateurs, via des contrats-programmes ou des aides pluriannuelles⁴⁰¹. Mais cela est-il suffisant ? Pour la FACIR, la réponse est non : « Un musicien, c'est quelqu'un qui transporte 5000€ de matos dans une bagnole à 500€, qui fait 500km pour toucher 50€ en jouant devant 5 personnes. »⁴⁰². Ceci illustre l'instabilité financière que rencontrent les artistes au début (et parfois même pendant une bonne partie) de leur carrière, qui ont alors besoin d'aller puiser dans leurs propres économies pour pouvoir enregistrer un premier, voire un deuxième album. Par exemple, dans un petit label, les coûts de production peuvent s'élever à quatorze mille neuf cents euros, et les ventes à neuf mille deux cents euros (l'enregistrement se fait donc à perte)⁴⁰³.

Pour certains travailleurs de la culture, le problème a partiellement pour origine le découpage politique complexe de la Belgique⁴⁰⁴. Par exemple, en ce qui concerne les clubs et le monde de la nuit, c'est un secteur très peu viable en Wallonie (raison pour laquelle il y a très peu de clubs sur ce territoire), alors que la Flandre en compte bien plus (septante pourcents des booking de DJ se font en Flandre ou à Bruxelles)⁴⁰⁵. Cet écart s'explique par la différence de moyens alloués par les pouvoirs publics⁴⁰⁶. Le budget de base n'est pas le même : à la Fédération Wallonie-Bruxelles, le budget alloué aux musiques actuelles est de quatre millions et demi d'euros⁴⁰⁷. En comparaison, le budget pour la musique classique est de trente-trois millions d'euros, et le Botanique, institution bruxelloise, bénéficie de trois millions pour l'organisation

³⁹⁸ BOURGUIGNON S. et NOËL G., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

³⁹⁹ ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L'oreille cassée », *op. cit.*

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ *Ibid.*

⁴⁰² *Ibid.*

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ BOURGUIGNON S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁰⁵ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L'oreille cassée », *op. cit.*

de deux cents concerts par an (dont au moins septante artistes de la Communauté Française)⁴⁰⁸. Mais ce n'est pas seulement l'importance de l'enveloppe qui est problématique : F. Custers, du CCMA, dénonce un manque de connaissance de la part du politique, qui a pour conséquence des propositions de subsides ou d'appels à projets, pour lesquels de l'argent est sorti, qui ne trouvent pas de preneurs car ces propositions sont mal formulées⁴⁰⁹.

À côté de ça, il faut reconnaître une véritable volonté de compréhension et de dialogue de la part des pouvoirs publics, et notamment de la Ministre de la Culture Mme. B. Linard, qui précise vouloir « soutenir la diversité, l'accessibilité et l'émergence des artistes »⁴¹⁰. Pour que ces objectifs soient remplis, d'après la FACIR, « Un système d'aides revalorisé permettrait des productions musicales plus ambitieuses, avec plus de visibilité et de programmations »⁴¹¹. C'est l'une des missions du Conseil Supérieur de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, que de « contribuer à construire une politique culturelle transversale et intersectorielle, en faisant le lien entre l'administration, le secteur et les responsables politiques »⁴¹², autrement dit en étant un partenaire des discussions et un médiateur entre ces différentes instances, avec pour objectif final un secteur culturel plus sain pour ses travailleurs. Le secteur musical y est bien représenté, notamment par son président, Benjamin Schoos, directeur du label Freaksville Records, et lui-même musicien.

6.2 Soutien des pouvoirs publics en réponse à la crise de la Covid-19

6.2.1 Cadastre des aides de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La Fédération Wallonie-Bruxelles a publié un cadastre des aides mises en place par les différents niveaux de pouvoirs, et le met régulièrement à jour. Dans les limites de cette étude, la version du cadastre utilisée est celle du mois de février 2021, qui reprend donc toutes les mesures prises depuis le mois de mars 2020⁴¹³. Ce cadastre est

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ CUSTERS F., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴¹⁰ ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L'oreille cassée », *op. cit.*

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² Belga, « La Fédération Wallonie-Bruxelles installe son Conseil supérieur de la Culture », dans *Belga News Agency*, 29-09-2020

⁴¹³ FWB, « Cadastre des aides octroyées par le Pouvoir fédéral et les entités fédérées au secteur culturel et créatif – Février 2021 », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=18473&L=title%3DOpen> (consulté le 28-02-2021)

divisé en fonction des différents niveaux de pouvoirs, qui ont chacun des compétences spécifiques, et dont les aides portent sur ces compétences.

Pouvoir fédéral

Le pouvoir fédéral est compétent en ce qui concerne les allocations de chômage temporaire. En règle générale, il y a deux types de chômage temporaire : celui pour cas de force majeure, et celui pour raisons économiques. Le chômage pour cas de force majeure, hors crise sanitaire, consiste en une allocation de soixante-cinq pourcents de la rémunération brute. Le chômage pour raisons économiques concerne plutôt la situation de l'entreprise qui emploie des travailleurs, qui doit alors intervenir financièrement, en complément des allocations.

Dans la situation spécifique engendrée par la crise de la Covid-19, une dérogation spécifique a vu le jour, qui comprend des procédures simplifiées pour l'obtention de l'allocation de chômage temporaire (pour cas de force majeure), ainsi qu'un contrôle plus souple. Cette dérogation autorise également les suspensions partielles des contrats de travail (en temps normal, l'employé n'a accès aux allocations de chômage temporel qu'en cas de suspension totale du contrat). Si le contrôle est plus souple, il faut tout de même pouvoir justifier en quoi la crise et ses conséquences impactent l'activité du travailleur. Dans le cas du chômage temporaire pour raisons économiques, habituellement limité dans le temps, les jours en chômage entre le 1^{er} février 2020 et le 31 mars 2021 ne sont pas comptabilisés, et le montant est de septante pourcents de la rémunération brute. Les phases de dégressivité sont également reportées (avec le temps, le montant de l'allocation diminue, or pendant la crise, comme dans le cas du chômage temporaire pour raisons économiques, les jours ne sont pas comptabilisés entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021).

Ceci compte pour tous les travailleurs, tous secteurs confondus. Des mesures spécifiques ont été prises pour les artistes et les techniciens des milieux de la culture et de l'événementiel. En effet, une loi a été votée en juillet 2020 afin d'améliorer leur situation, loi qui prend différentes dispositions. Premièrement, comme nous le savons, l'obtention du statut d'artiste ne se fait que via la justification d'un certain nombre de jours de travail ou d'un certain nombre de contrats, et une fois sous statut d'artiste le travailleur peut avoir accès aux allocations de chômage. Une dérogation permet donc aux artistes et techniciens d'obtenir le statut même si leur volume d'activité n'est pas suffisant, via un gel de la période sur laquelle il faut habituellement prouver ses jours

de travail. Cette dérogation est d'application jusqu'au 1^{er} avril 2021 (sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la crise). En ce qui concerne les travailleurs qui bénéficiaient déjà du statut d'artiste, et dont les allocations devaient prendre fin entre le 13 mars et le 31 décembre 2020, le statut a été automatiquement prolongé jusqu'au 31 mars 2021. De plus, cette nouvelle loi permet le cumul des allocations de chômage et des revenus engendrés par les droits d'auteur, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2020.

Les compétences du pouvoir fédéral concernent aussi la situation des travailleurs indépendants, qui peuvent bénéficier d'un droit passerelle. Ce droit passerelle est détaillé dans une loi du 23 mars 2020 : les travailleurs indépendants peuvent en profiter jusqu'au 31 mars 2021, « en cas "d'interruption forcée" suite à une décision des autorités »⁴¹⁴. Lors de la deuxième vague du coronavirus au mois d'octobre 2020, le droit passerelle a été doublé. Cette mesure a été prolongée aux mois de janvier et février 2021, et pourrait être reconduite, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. L'une des conditions d'accès est que l'activité du travailleur doit dépendre d'un secteur dont la fermeture a été obligatoire, et doit donc faire face à une interruption totale. Dans le cas où le travailleur maintient une certaine activité, il ne peut pas avoir accès au droit passerelle doublé, mais seulement à une prestation simple. En plus de cela, les indépendants peuvent bénéficier d'un report de paiement d'impôts, de taxes et de cotisations sociales.

Pour les indépendants qui ont pu reprendre leur activité, ce qui est le cas dans le domaine musical de certains techniciens, appelés pour des résidences ou des captations, à condition que leur reprise se fasse avec au moins dix pourcents de pertes de revenus par rapport au même trimestre en 2019, ils ont pu bénéficier d'un droit passerelle de soutien à la reprise. Dans le cas des indépendants complémentaires, qui ont une activité en tant qu'employés salariés en plus, ceux-ci ont également accès au droit passerelle (en fonction du montant payé en cotisations sociales). Dans ce cas, le droit passerelle peut se cumuler aux allocations de chômage temporaire (pour rappel, les indépendants n'ont pas accès aux allocations de chômage).

À partir du 1^{er} janvier 2021, un nouveau dispositif de crise est mis en place, dans un premier temps jusqu'au 31 mars 2021, afin de venir en aide aux indépendants qui

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 7

subissent des pertes de revenus importantes, c'est-à-dire d'au moins quarante pourcents de leur chiffre.

Toujours pour les indépendants, mais aussi pour les employeurs, un report de paiement des cotisations sociales, taxes, précomptes et impôts est possible, de même qu'une perception anticipée des recettes de TVA. Des accords ont également été passés entre le gouvernement fédéral, la Banque nationale de Belgique et le secteur financier, afin de soutenir les prêts, via un moratoire et un système de garantie. Ces mesures ont comme objectif de soulager les problèmes de trésorerie que peuvent rencontrer certains indépendants et certains directeurs, et ainsi permettre aux institutions de respirer un peu, sans craindre une fermeture définitive. Dans ce même but, des mesures ont été prises en lien avec le mécanisme du tax-shelter, qui concerne surtout les arts de la scène (prolongement des délais).

Région Bruxelles-Capitale

Premièrement, en avril et juin, la Région Bruxelles-Capitale a mis à disposition une prime de fermeture pour les indépendants et PME. Le secteur culturel n'y a pas eu accès, mais bien les asbl assujetties à la TVA, ce qui comprend quelques institutions culturelles et musicales. Par contre, une prime spécifique a été débloquée pour le secteur événementiel, qui en respectant un certain nombre de conditions, pouvait bénéficier d'un montant de minimum trois mille euros, et maximum neuf mille, si l'institution ou l'opérateur a subi une perte d'au moins soixante pourcents du chiffre d'affaires entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2020. Le montant de la prime est calculé en fonction de ce chiffre d'affaires de l'année 2019.

Une prime spécifique au secteur culturel et créatif a aussi été débloquée, pour laquelle les opérateurs doivent à nouveau répondre à toute une série de conditions, mais qui surtout n'est pas cumulable avec d'autres aides spéciales de la Région mais aussi celles des Communautés. Une autre prime destinée aux intermittents a été mise en place, dont le montant est cette fois proportionnel aux revenus perçus entre le 13 mars et le 31 mai 2020.

En plus de ces différentes primes destinées à des profils variés, un prêt d'urgence (prêt *recover*) a été créé afin de soutenir les indépendants, mais aussi les PME et les entreprises sociales, grâce à des crédits de trésorerie à taux réduit. Finalement, la

Région Bruxelles Capitale a également débloqué la prime « tétra »⁴¹⁵, en janvier 2021, pour venir en aide à différents secteurs, dont les entreprises d'événementiel et culturelles, ainsi que les discothèques et clubs.

Région Wallonne

La Région Wallonne a également mis en place différents mécanismes d'aide, distribués en plusieurs phases, ou « vagues »⁴¹⁶. Tout d'abord, un régime d'aide général, qui est un système d'aide forfaitaire pour des entreprises dont les activités ont été interrompues en raison de la crise sanitaire. Cette aide est accessible au secteur culturel, mais seulement pour les sociétés, et est cumulable avec d'autres mécanismes de soutien. Si cette aide s'est répétée lors d'une deuxième vague, une autre indemnité a été débloquée (troisième vague) pour les indépendants et les entreprises qui ont subi une interruption substantielle d'activités en mars et avril 2020, mais qui n'est cette fois pas cumulable.

En octobre, une quatrième vague d'indemnités a été mise en place pour les secteurs à l'arrêt, surtout le secteur événementiel, dont l'accès dépend de la perte de chiffre d'affaires des opérateurs, c'est-à-dire une perte de minimum soixante pourcents sur le troisième trimestre de 2020, en comparaison avec le troisième trimestre de 2019. Cette aide n'est également pas cumulable. Pour les indépendants, un prêt « ricochet »⁴¹⁷ est aussi mis en place, avec des taux avantageux. Pour les entreprises, des arrangements avec les banques ont permis de mettre en place des garanties sur les prêts octroyés.

La Région Wallonne a également mis en place des appels à projets, via le fonds St'Art Invest, avec un budget d'un million d'euros chacun : un premier appel à projets à destination des talents émergents, un deuxième pour des événements qui promeuvent l'image de la Wallonie, et le dernier a pour but d'aider à « la structuration de filières professionnelles via des consortiums d'équipes pluridisciplinaires »⁴¹⁸.

Fédération Wallonie-Bruxelles

Un des premiers mécanismes de soutien mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles est le maintien des subventions pour les opérateurs culturels : les subventions sont allouées en respect d'une liste de tâches et d'objectifs que l'opérateur

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 13

⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 14

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 15

doit remplir. Or, de nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. La Fédération a donc décidé de ne pas tenir compte de ces annulations, et de maintenir les montants alloués. En plus de ce maintien, un fonds d'urgence a été créé pour venir en aide aux opérateurs culturels subventionnés, sous la forme de deux vagues d'indemnisations, dont le montant dépend de chaque situation, en fonction des préjudices subis et en prenant en compte la rémunération des prestataires finaux (c'est-à-dire les artistes et les techniciens, principalement). Ces aides ont été élargies au secteur des festivals pendant l'été, et des dispositions spécifiques ont été prises en ce qui concerne la diffusion à l'international. Une compensation au déficit de levée de fonds via le tax-shelter a aussi été proposée (compensation qui rentre dans la deuxième partie du fonds d'urgence).

En plus de ces aides, les opérateurs culturels peuvent bénéficier de prêts à court terme, rendus disponibles par le fonds d'investissement St'Art.

COCOF

La COCOF, finalement, a mis en place un fonds spécial d'urgence pour les opérateurs culturels, en proposant par exemple des subsides exceptionnels pour les opérateurs déjà subventionnés, selon certaines conditions.

6.2.2 Autres aides officielles

Des mécanismes d'aide peuvent aussi être mis en place par les provinces et les communes de Belgique. Par exemple, la Province de Liège a mis en place un fonds de relance, qui compte « des subsides, des opérations d'urgence et des aides exceptionnelles pour l'organisation d'événements culturels »⁴¹⁹. L'objectif est de faciliter la reprise pour tous les opérateurs, afin que le secteur culturel dans son ensemble puisse revivre.

L'impossibilité d'organiser des événements pendant une longue période, la surabondance de la programmation de reprise ou la frilosité de certains organisateurs quant au soutien d'événements plus alternatifs constituent des risques réels quant à la viabilité du secteur culturel ou du moins de certains de ses acteurs⁴²⁰.

Pour éviter ces conséquences, la Province a également lancé des appels à projets, notamment pour le secteur musical, en soutenant par exemple les Nuits Indé,

⁴¹⁹ BECHET M., « La Province de Liège débloque 220.000 euros pour le secteur culturel », dans *DH Les Sports +*, en ligne : <https://www.dhnet.be/regions/liege/la-province-de-liege-debloque-220-000-euros-pour-le-secteur-culturel-5f11674fd8ad58621946a3b9> (mis à jour le 17-07-2020, consulté le 14-02-2021)

⁴²⁰ *Ibid.*

initialement prévues en décembre⁴²¹ (et qui ont probablement été annulées suite aux mesures de sécurité prises pour la deuxième vague de la pandémie de coronavirus). Comme la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Province a décidé de maintenir ses subsides aux opérateurs culturels de son territoire⁴²².

La ville de Liège, via l'initiative Place aux Artistes⁴²³, a débloqué un budget pour permettre à différents artistes de se produire pendant l'été, et qu'ils soient correctement rémunérés⁴²⁴. La ville de Charleroi a également débloqué un fonds de soutien, mais a aussi mis en place un système de bons pour les citoyens, qu'ils peuvent dépenser chez les commerçants ou dans les institutions culturelles de la ville, afin d'encourager la reprise⁴²⁵. La ville de Bruxelles a, de son côté, lancé plusieurs financements pour les résidences artistiques, en deux phases (une première en mai, et une seconde en novembre 2020), à condition que les institutions (locales) travaillent avec des artistes et des techniciens bruxellois⁴²⁶. En plus des résidences, le fonds de soutien mis en place par la ville a aussi pour objectif l'organisation d'activités, comme des *livestreams*⁴²⁷. Une partie de ce budget est aussi allouée au monde de la nuit, et notamment pour soutenir la création de la fédération⁴²⁸ Brussels by Night. Cette dernière est très reconnaissante pour cette « bouffée d'oxygène »⁴²⁹, plusieurs clubs se trouvant dans une situation critique.

D'autres communes, plus petites, ont également voulu soutenir les secteurs les plus touchés par la crise : souvent, ces dernières décident de maintenir les subsides, mais aussi d'exonérer les taxes des opérateurs, afin de soulager leur trésorerie le temps que la tempête passe⁴³⁰. En ce qui concerne les aides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, suite à la deuxième vague et le nouveau confinement, l'enveloppe des fonds d'urgence a été revue et augmentée, et s'est ouverte aux opérateurs non-subsidiés⁴³¹, offrant ainsi

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² *Ibid.*

⁴²³ A.Se., « A Liège et Charleroi aussi, on a investi dans la création », dans *Le Soir*, 28-11-2020, p. GENERALE25

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ A. Se, « Bruxelles va refinancer des résidences "corona" », dans *Le Soir*, 28-11-2020, p. GENERALE25

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴³⁰ LOÏC MARTIN, « Plusieurs exonérations de taxes », dans *La Nouvelle Gazette*, 27-06-2020, p. SambreetMeuse_6

⁴³¹ LALLEMAND A., « Huit millions en plus pour l'aide d'urgence à la Culture », dans *Le Soir*, 19-12-2021, p. GENERALE28

un soutien plus égalitaire entre les structures et opérateurs aux fonctionnements différents.

Toutes ces mesures d'aide, ces mécanismes de soutien, avaient (et ont toujours) comme objectif de créer « un cercle vertueux »⁴³², censé soulager l'ensemble du secteur culturel, dans lequel le secteur musical est capital : « Au cœur de la crise Covid, une série d'initiatives lancées en 2020 ont rencontré une énorme demande et montré l'importance d'une aide directe aux créatrices et créateurs »⁴³³. Souvent, les conditions d'accès aux aides pour les opérateurs impliquent la rémunération des prestataires finaux (artistes et techniciens). L'ensemble de la chaîne se doit d'être solidaire⁴³⁴, car l'industrie musicale (et culturelle en général) est un écosystème qui a besoin de toutes ses parties pour fonctionner.

Par exemple, le festival de Dour a reçu une aide de deux cent quatre-vingt mille euros, mais les pertes se chiffrent à près d'un million d'euros, pour cause de coûts incompressibles⁴³⁵. Le Rokerill de Charleroi est une institution subsidiée, et a mis ces subsides à profit afin de rémunérer les groupes dont les prestations ont été annulées, contre une sorte de garantie, basée sur la confiance, que ces groupes reviendront jouer quand cela sera à nouveau possible⁴³⁶. Le Magasin 4, en tant que salle bruxelloise, a obtenu des subsides de la part de la ville pour des résidences, qu'ils ont décidé d'offrir aux artistes jusqu'à la fin de l'année 2020, voire le début de l'année 2021⁴³⁷. En ce qui concerne le C12, club bruxellois, les gérants ont le statut d'indépendants, ce qui leur donne accès au droit passerelle⁴³⁸. En plus de cela, les clubs bruxellois ont reçu des subsides de la part de la ville de Bruxelles, ainsi qu'une aide structurelle de la Région Bruxelles-Capitale⁴³⁹. À côté de ces opérateurs, des budgets ont été débloqués pour la

⁴³² *Id.*, « Pour doper la Culture, une rallonge budgétaire de 44 millions », dans *Le Soir*, 10-10-2020, p. GENERALE25

⁴³³ *Ibid.*

⁴³⁴ « Mesures prises par la FWB pour l'enseignement, la culture et les associations », dans *Sudinfo.be*, en ligne : <http://mons.blogs.sudinfo.be/archive/2020/04/14/mesures-prises-par-la-fwb-pour-l-enseignement-la-culture-et-301383.html> (mis à jour le 21-04-2020, consulté le 3-02-2021)

⁴³⁵ DUFASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴³⁶ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴³⁷ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴³⁸ BRUS T., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴³⁹ *Ibid.*

diffusion et la promotion, notamment avec une aide de plus de six cent mille euros pour les radios, mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴⁴⁰.

Les aides et mécanismes mis en place ont aussi été critiqués, notamment en ce qui concerne les mesures de sécurité, qui se font souvent au dépend de quelques-uns, dont les secteurs culturels et événementiel, ou encore l'horeca, qu'il faut citer. J.-G. Lowies, de l'Université de Liège, explique que

Les pouvoirs publics sont sommés de concevoir et d'appliquer en quelques semaines des dispositifs de financement qui, hors crise, font l'objet de consultations, de négociations et de débats durant plusieurs années au sein de commissions d'avis, dans les enceintes parlementaires et à la table des gouvernements⁴⁴¹.

L'état d'urgence ne permet pas une coordination digne de ce nom⁴⁴².

D'autres dispositifs de soutien ont été mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles : il y a notamment l'appel à projet lancé en septembre, « Un futur pour la culture »⁴⁴³, pour lequel deux cent trente-huit candidats ont été retenus⁴⁴⁴. Cet appel à projet a été proposé par un groupe de réflexion mis en place par la Ministre de la Culture B. Linard, afin de réfléchir le redéploiement du secteur culturel⁴⁴⁵, autour de trois axes principaux, qui sont le soutien à la création, la médiation et la participation culturelle, et enfin le numérique⁴⁴⁶, devenu un volet essentiel pendant le premier confinement. Les bourses proposées concernent principalement la recherche ainsi que les partenariats et les résidences⁴⁴⁷. Ce groupe de réflexion, aussi nommé le « groupe des 52 »⁴⁴⁸, travaille également à un cadastre des lieux culturels plus petits, pas financés, alternatifs⁴⁴⁹. Son objectif principal est bien de « tirer les leçons de la crise pour lancer des changements structurels dans "certaines politiques, certains décrets" dont la crise aurait révélé les dimensions problématiques »⁴⁵⁰. En d'autres termes, de

⁴⁴⁰ CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Impact de la crise du Coronavirus sur le secteur audiovisuel belge francophone. Rapport suite à la deuxième vague*, op. cit.

⁴⁴¹ LALLEMAND A., « Jean-Gilles Lowies (ULiège) : "Nouer une nouvelle alliance avec la culture privée est nécessaire" », dans *Le Soir*, 4-06-2020, p. GENERALE22

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ STIERS D., « L'avenir de la Culture : urgence et dossiers de fond », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.32

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ BOCART S., « Des bourses et résidences d'artistes pour relancer la culture dès la rentrée », dans *La Libre Belgique*, 14-07-2020, p. Nat_37

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ STIERS D., « L'avenir de la Culture : urgence et dossiers de fond », op. cit.

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ LALLEMAND A., « "Futur de la culture" : un premier rapport », dans *Le Soir*, 6-07-2020, p. GENERALE16

profiter de la crise actuelle pour revoir le fonctionnement du système, et tenter de limiter ses effets indésirables.

Une autre initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles consiste en un partenariat avec la RTBF, le service multimédia public belge francophone, partenariat nommé « le plan Restart »⁴⁵¹. Le financement de la Fédération sert à l'enregistrement et la diffusion sur la plateforme Auvio de captations, sorte de « salle de concert virtuelle »⁴⁵² pour promouvoir des artistes locaux, en collaboration avec Court-Circuit et le CCMA⁴⁵³.

6.3 Aides complémentaires, initiatives privées

Une des initiatives privées principales est celle de Live2020 : il s'agit d'une asbl gérée par la Fondation Roi Baudouin, qui a créé un fonds de solidarité pour le secteur de la musique live⁴⁵⁴, dont beaucoup de travailleurs dépendent. Le slogan de l'initiative, « United for Music »⁴⁵⁵, témoigne du mouvement de concertation que la crise a engendré, et qui a mené les professionnels de la musique à se rassembler. C'est justement cette démarche d'unification qui est à l'origine de cette asbl. Ce fonds de soutien n'a pas pour vocation de remplacer les aides gouvernementales, mais y sont complémentaires, et peuvent venir en aide à tous ceux que les mesures officielles ont oubliés⁴⁵⁶. Live2020 compte tout d'abord soutenir les professionnels du live pendant la crise, notamment pour éviter qu'ils ne se réorientent vers d'autres métiers par manque de revenus, mais aussi de soutenir la relance du secteur, en posant comme priorité la rémunération correcte des musiciens ainsi que la solidarité entre acteurs de la musique live⁴⁵⁷. En plus des appels aux dons, Live2020 met en place plusieurs types d'actions dans le but de lever des fonds, notamment la vente de merchandising des salles, festivals et collectifs de tout le pays, dont les designs ont parfois été créés par des graphistes renommés : des t-shirts, pins, masques, et autres accessoires ou objets⁴⁵⁸. L'asbl n'hésite pas également à mettre en lumière de nombreuses initiatives et projets qui ont lieu afin de venir en aide au fonds de solidarité, comme par exemple

⁴⁵¹ LEJEUNE J.-P., « Quel espace médiatique pour les talents émergents ? », *op. cit.*

⁴⁵² *Ibid.*

⁴⁵³ DANIEL COUVREUR, « Des tickets gratuits pour 50 spectacles », dans *Le Soir*, 23-11-2020, p. GENERALE20

⁴⁵⁴ VAN DE VELDE K., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁵⁵ *Ibid.*

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ *Ibid.*

⁴⁵⁸ « Actions », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions> (consulté le 11-05-2021)

« Les Fleurs de Forest »⁴⁵⁹, pour célébrer l’anniversaire de la fameuse salle de concert, ou encore l’exposition « DUS-ART »⁴⁶⁰, dont les œuvres sont mises aux enchères.

Un autre projet a été lancé par la Sabam, la société de gestion de droits : Sabam for Culture « soutient des événements et accorde des bourses à ses membres »⁴⁶¹. Si cette initiative existe depuis les années 1980⁴⁶², elle n’a pas manqué de participer à l’effort de guerre en mettant un budget à disposition des artistes qui veulent réaliser un concert en *livestream*, à partir du premier janvier 2021⁴⁶³.

Le Belgian Music Fund, également soutenu par la Fondation Roi Baudouin, est une initiative née de l’action collaborative de la Sabam, PlayRight⁴⁶⁴, et la FACIR (ainsi que son penchant flamand, la GALM)⁴⁶⁵. Grâce à la Fondation Roi Baudouin, les dons faits à l’association peuvent être fiscalement déductibles. Si l’objectif direct du fonds est de soutenir les acteurs du secteur musical belge pendant la crise sanitaire du coronavirus en faisant appel à la solidarité et la générosité des citoyens⁴⁶⁶, il compte bien perdurer une fois les artistes de retour sur scène devant public : le but étant de proposer « un soutien concret et durable à tous les artistes belges, tous genres confondus, et ce dans toutes les étapes qui précèdent le live »⁴⁶⁷. Ce fonds fédéral, sans concertation avec le politique, s’inspire du principe du tax shelter, ce qui signifie que les entreprises et les personnes privées peuvent investir, faire un don à l’association, et reçoivent en retour un avantage fiscal⁴⁶⁸. Suite à l’appel aux dons, c’est via un appel à projets que sont sélectionnés les artistes qui peuvent en bénéficier⁴⁶⁹. Le premier appel à projet a eu lieu en octobre 2020, et quarante-neuf projets sur six cents ont été

⁴⁵⁹ « Les Fleurs de Forest », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions/les-fleurs-de-forest> (consulté le 11-05-2021)

⁴⁶⁰ « Expo DUS-ART », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions/expo-dus-art> (consulté le 11-05-2021)

⁴⁶¹ « En vrac – Généreuse Sabam – Awards 2020 », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.6

⁴⁶² « Sabam for Culture, c’est quoi ? », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/sabam-culture/sabam-culture-cest-quoi> (consulté le 5-05-2021)

⁴⁶³ Court-Circuit, « Covid : les aides et actions de soutien au secteur musical », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/covid-les-aides-et-actions-de-soutien-au-secteur-musical/> (mis à jour le 24-03-2021, consulté le 5-05-2021)

⁴⁶⁴ Société de gestion des droits voisins pour les artistes belges.

⁴⁶⁵ JULIE HUON, « Le Belgian Music Fund, contre la crise et au-delà », dans *Le Soir*, 23-06-2020, p. GENERALE17

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ DOCHAIN K., « Un nouveau “Tax Shelter” pour musiciens : “Vu le cynisme affiché envers la culture, il fallait qu’on montre qu’on peut avancer sans le politique” », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/un-nouveau-tax-shelter-pour-musiciensvu-le-cynisme-affiche-envers-la-culture-il-fallait-qu-on-montre-qu-on-peut-avancer-sans-le-politique/article-normal-1303499.html> (mis à jour le 23-06-2020, consulté le 14-02-2021)

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ *Ibid.*

sélectionnés, avec la priorité aux projets qui préexistaient la crise et qui ont dû être annulés⁴⁷⁰.

Les asbl L'Union des Artistes et Artist United a lancé l'initiative « Les artistes du cœur »⁴⁷¹, fonds d'urgence pour les artistes. Il existait déjà le fonds « sparadrapp »⁴⁷², qui pendant quarante-cinq jours a levé des fonds via les dons de particuliers, pour toutes les disciplines artistiques⁴⁷³. L'objectif est d'aider des artistes en payant une facture qu'ils ne savent pas payer, ou par exemple le loyer, sans donner directement l'argent aux bénéficiaires. Ils ont pu aider plus de trois cents artistes⁴⁷⁴. La campagne « Artistes du cœur »⁴⁷⁵ fonctionne différemment, en se proposant d'offrir le montant d'une place ou d'un billet de concert ou spectacle à ceux qui les créent⁴⁷⁶.

Une initiative d'un tout autre genre est la création de la playlist *Stream It!*⁴⁷⁷, composée de musiciens belges, qu'ils soient wallons ou flamands. Grâce à un événement public sur Facebook, la playlist a engendré de nombreux clics en peu de temps⁴⁷⁸. Ici, c'est un objectif de diffusion et de promotion qui est poursuivi : il faut inciter les auditeurs à écouter des artistes belges, et le nombre de *streams* sur les plateformes est une donnée importante pour les professionnels du secteur, car cela garanti que les artistes ont un public et leur donne de la légitimité⁴⁷⁹. D'autres initiatives dans la même veine ont vu le jour : par exemple, le label liégeois Jaune Orange a publié des compilations de ses artistes, la radio La Première agrmente son émission matinale de musiques d'artistes belges, ou encore la radio Bruxelloise Studio Brussels a lancé son hashtag *#ikluisterbelgisch*⁴⁸⁰. Les artistes eux-mêmes restent très actifs sur les réseaux sociaux, d'une part pour garder un certain lien avec leur public, mais aussi d'autre part afin d'être présent, d'attirer l'attention d'autres publics, en espérant que ces nouveaux publics vont les écouter et pourquoi pas venir les soutenir

⁴⁷⁰ Belga, « Coronavirus – Le fonds de soutien Fund Belgian Music octroie 120.000 euros à 49 projets », dans *Belga News Agency*, 22-12-2020

⁴⁷¹ « En vrac – Artistes du cœur », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 7

⁴⁷² Belga, « Lancement d'une campagne nationale de financement participatif pour soutenir les artistes », dans *Belga News Agency*, 1-12-2020

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ Belga, « La campagne "Artistes du cœur" a permis de récolter 121.732 euros », dans *Belga News Agency*, 12-01-2021

⁴⁷⁵ « En vrac – Artistes du cœur », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 7

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ CAROLINE BERTOLINI, « Stream!t it : la playlist consacrée aux artistes belges », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/streamt-it-la-playlist-consacree-aux-artistes-belges/> (mis à jour le 1-04-2020, consulté le 17-05-2021)

⁴⁷⁸ STIERS D., « Que faire pour l'artiste en temps de confinement ? », *op. cit.*

⁴⁷⁹ *Ibid.*

⁴⁸⁰ *Ibid.*

en live quand cela sera de nouveau permis⁴⁸¹. Dans le même état d'esprit, il y a également l'initiative Music is Alive, une plateforme qui réunit « des lives et home-sessions diffusés sur les réseaux sociaux par des artistes et qui nous réconfortent »⁴⁸².

Beaucoup d'autres projets ont vu le jour dans le but de soutenir le secteur musical : pour aider les asbl du monde musical, plusieurs plateformes proposent des formations qui portent sur leurs fonctionnements, ou encore sur le volet administratif⁴⁸³. Il y a notamment les formations proposées par la Boutique de Gestion, par le Comptoir des Ressources Créatives, ou encore l'Artists Project⁴⁸⁴. D'autre part, une vente aux enchères a eu lieu sur les réseaux sociaux, pour soutenir le secteur musical belge, organisée par les RedBull Elektropedia Awards et Live2020⁴⁸⁵.

Beaucoup d'autres initiatives ont vu le jour, comme State of the Art ou encore Feed the Culture Brussels⁴⁸⁶. Quelques-unes d'entre elles ont été lancées par les opérateurs eux-mêmes : Igloo Records, par exemple, a lancé une campagne de sensibilisation, pour encourager les auditeurs à écouter leur musique sur des supports physiques, car cela rapporte plus de royalties aux artistes⁴⁸⁷. Ce même label a également lancé l'action spéciale 21 : l'action consiste à offrir vingt-et-un pourcents de réduction sur tout leur catalogue, afin d'encourager les auditeurs à acheter, et le montant de la réduction est intégralement reversé aux artistes⁴⁸⁸. Cette idée de reverser l'argent des ventes directement aux artistes est aussi à l'origine de l'action de la plateforme de vente en ligne artist-friendly Bandcamp : depuis le début de la pandémie, tous les premiers vendredis du mois, cent pourcents des bénéfices des ventes sont reversés aux artistes⁴⁸⁹. Si cette initiative prend place à l'échelle mondiale, les artistes belges ont pu également en bénéficier, que ce soit pour la vente d'albums physiques mais aussi

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² Tarmac, « La musique a besoin de vous : Music is Alive – Initiative pour les artistes belges et d'ailleurs », dans *Tarmac*, en ligne : https://www.rtf.be/tarmac/article/detail_la-musique-a-besoin-de-vous-music-is-alive-initiative-pour-les-artistes-belges-et-d-ailleurs?id=10480266 (mis à jour le 14-04-2020, consulté le 5-05-2021)

⁴⁸³ Court-Circuit, « Les asbl du secteur musical "à l'ère du Covid-19" », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-asbl-du-secteur-musical-a-lere-du-covid-19/> (mis à jour le 22-04-2020, consulté le 5-05-2021)

⁴⁸⁴ *Ibid.*

⁴⁸⁵ MANON DE MEERSMAN, « Une vente aux enchères est organisée pour soutenir le secteur musical belge », dans *Flair*, en ligne : <https://www.flair.be/fr/culture/vente-encheres-secteur-musical-belge/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 22-02-2021)

⁴⁸⁶ Court-Circuit, « Covid : les aides et actions de soutien au secteur musical », *op. cit.*

⁴⁸⁷ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #2 – Igloo Records », *op. cit.*

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ JULIEN BROQUET, « À qui profite le stream ? », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/magazine/a-qui-profite-le-stream/article-analyse-1319439.html> (mis à jour le 13-08-2020, consulté le 3-02-2021)

numériques. Ce n'est pas la seule plateforme à avoir lancé un système d'aide pour ses artistes : le service de streaming Spotify a lancé Spotify COVID-19 Music Relief, projet pour lequel l'entreprise suédoise « s'est associé[e] à des organisations, qui offrent un soulagement financier à la communauté musicale et créative à travers le monde »⁴⁹⁰. La plateforme s'est également dotée d'un système permettant aux fans de faire des dons aux artistes, mais aussi à des œuvres de charité⁴⁹¹.

À l'échelle européenne, d'autres projets ont été mis en place. Wallifornia MusicTech, avec dix autres acteurs de l'industrie musicale européenne, a lancé le challenge #NextStageChallenge, un appel à candidatures à l'échelle de l'Europe avec pour objectif de développer des « solutions technologiques innovantes pour venir en aide aux artistes et acteur.rice.s du live »⁴⁹².

⁴⁹⁰ VLASSIS A., *op. cit.*

⁴⁹¹ *Ibid.*

⁴⁹² DEHARD D., « La Wallifornia MusicTech répond au Covid-19 », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-wallifornia-musictech-repond-au-covid-19/> (mis à jour le 18-04-2020, consulté le 5-05-2021)

7. Perspectives futures

7.1 Reprise des événements live

La plus grande variable quant à la question de la reprise des concerts live devant un public, c'est le « quand ? ». En décembre 2020, d'après S. Bourguignon, les dernières informations à propos de la propagation du virus, ainsi que les mesures mises en place et les plans de déconfinement, ne permettaient pas encore de parler d'une relance du secteur musical, et surtout du live⁴⁹³. Ce qui est certain, c'est que la reprise devra se faire par étapes, dans un premier temps avec un public assis⁴⁹⁴. Pour beaucoup, cela ne peut pas se faire pour tous les genres musicaux, mais plutôt pour une musique plus calme, qui n'incite pas à la danse⁴⁹⁵. Pour le Magasin 4, plutôt tourné vers la musique punk-rock, les groupes et artistes habituellement programmés ne se prêtent absolument pas à un public assis : ses gérants comptent donc attendre une reprise 'normale', plutôt que de changer de philosophie⁴⁹⁶.

En ce qui concerne les festivals, dont les dates sont souvent fixes (des événements ponctuels), la plupart ont commencé assez vite à travailler sur l'édition 2021, souvent avec une majorité de l'affiche de 2020 reconduite pour l'édition suivante⁴⁹⁷. S'ils reprennent le travail si tôt, c'est surtout parce qu'un festival prend beaucoup de temps à s'organiser. Malgré cela, certains restent conscients que le retour à la normale ne se fera pas avant 2022⁴⁹⁸. Dans les salles, si certains espèrent reprendre durant l'été 2021⁴⁹⁹, d'autres sont plus réalistes et prévoient plutôt une reprise pour la rentrée de septembre 2021, et une reprise avec bars pas avant 2022, surtout en intérieur⁵⁰⁰. Il faut également prendre en compte la concurrence des scènes ouvertes et festivals pendant les deux mois d'été⁵⁰¹. En janvier 2021, la salle liégeoise du Reflektor espérait une

⁴⁹³ BOURGUIGNON S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁹⁴ DEHARD D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁹⁵ SACCHI M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁹⁶ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁹⁷ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptations », *op. cit.*

⁴⁹⁸ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁴⁹⁹ NOËL G., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁰⁰ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁰¹ *Ibid.*

reprise au printemps d'artistes belges et français, mais il faudra encore attendre pour le retour des artistes internationaux⁵⁰².

Des concerts tests ont néanmoins été organisés, grâce à diverses mesures pour éviter tout cluster lors des événements. Un concert pilote a eu lieu à Barcelone au mois de décembre : les conditions étaient la présentation d'un test de dépistage à la Covid-19, ainsi que le port d'un masque FFP2⁵⁰³. Au final, les résultats sont positifs : personne n'aurait été infecté lors de cet événement⁵⁰⁴. En France, c'est le concert des Victoires de la Musique, en février 2021, qui fait office de test, avec un public de mille trois cents personnes⁵⁰⁵.

Malgré ces événements tests qui semblent offrir des perspectives pour une éventuelle reprise, rien n'est sûr : pour que les concerts live puissent reprendre, des mesures de sécurité devront être prises. L'une de ces mesures serait une jauge maximale que pourraient accueillir les événements, mesure qui fait l'objet de critiques : pour les concerts comme pour les festivals, organiser des événements avec une jauge inférieure à quatre-vingt-cinq pourcents n'est pas rentable⁵⁰⁶. La plupart des professionnels sont d'accord : ce sera une reprise à cent pourcents ou pas de reprise du tout⁵⁰⁷. En plus de cette question de la jauge, d'autres mesures seront à mettre en place : celles instaurées avant la deuxième vague, quand quelques opérateurs ont pu reprendre leurs activités, ne sont d'après D. Dufrasne pas réalistes, notamment l'imposition du port du masque et de la distanciation sociale⁵⁰⁸. Certains ont pensé à demander une preuve de non-contamination à la Covid-19, que ce soit un test de dépistage négatif ou un certificat de vaccination⁵⁰⁹. Cette solution a été mûrement réfléchiée par les festivals de la Fédération Wallonie-Bruxelles, car cela permettrait d'organiser un événement sans distanciation ni masque⁵¹⁰. Pour beaucoup, la solution repose sur la vaccination, qui signerait un retour vers les événements sans jauge limitée et mesures

⁵⁰² LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptations », *op. cit.*

⁵⁰³ P.-Y. P., « Victoires 2021 : un concert test ? », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 6-02-2021, p. Tele_69

⁵⁰⁴ *Ibid.*

⁵⁰⁵ *Ibid.*

⁵⁰⁶ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁰⁷ MORGANE VAN DER HEUVEL, « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁰⁸ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁰⁹ « En vrac – Ticketmaster. Un plan sanitaire pour le retour des concerts », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.6

⁵¹⁰ HERMANT L., « Fédération des Festivals de Musique », *op. cit.*

contraignantes, économiquement trop lourdes⁵¹¹. Une autre solution serait le *testing* rapide, à l'entrée des festivals et des salles de concert⁵¹². Si les festivals voient cette solution comme une opportunité, la situation diffère pour les salles : le Rockerill de Charleroi comme le Magasin 4 de Bruxelles pensent que la mise en place de ce genre de *testing* serait trop compliquée, surtout dans le cas d'un public parfois sous influence, ou même simplement dans une ambiance qui ne s'y prête pas⁵¹³.

En fonction de ces différentes mesures, la forme des concerts pourrait changer. Pendant la pandémie, les captations de concerts et les *livestreams* ont été monnaie courante. Pour certains, la transition peut se faire via des concerts hybrides⁵¹⁴. Par exemple, le collectif Eristic Fuel de Louvain-La-Neuve a organisé des *livestreams* avec *VJing*, technique qu'ils comptent maintenir même pour des concerts live⁵¹⁵. Les savoir-faire acquis pendant la crise ne seront pas perdus. Le plus gros challenge que vont rencontrer les opérateurs concerne les publics : ces derniers ont été habitués pendant la crise à avoir accès à la culture, à la musique, de chez eux, et ils vont « devoir réapprendre à se déplacer »⁵¹⁶. Pour ça, il faudra les y inciter, les rencontrer, et les convaincre de la plus-value du live sur les solutions digitales⁵¹⁷. Certains sont sûrs que le public reviendra, qu'il est en demande⁵¹⁸. Dans le cas des festivals, ceux-ci ont dû répondre à très peu de demandes de remboursement, ce qui signifie que les festivaliers prévoient déjà de venir aux prochaines éditions⁵¹⁹. Mais il faut que le public soit prêt, et surtout qu'il se sente en sécurité à nouveau⁵²⁰.

La reprise ne sera donc pas de tout repos, et la crise a révélé de nombreuses failles de l'industrie musicale, auxquelles il faut réfléchir et trouver des solutions pérennes.

Le circuit des festivals, clubs de musique et salles de concerts belges subit de grandes pertes à la suite de cette crise, mais le circuit veut aussi réfléchir de manière constructive et créative aux options à entrevoir une fois que nous pourrons reprendre le fil de la vie normale⁵²¹.

⁵¹¹ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptations », *op. cit.*

⁵¹² *Ibid.*

⁵¹³ SACCHI M. et HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵¹⁴ CÜRTZ M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵¹⁵ VAN DER HEUVEL M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵¹⁶ DOCHAIN K., Stagiaire Le Vif, NICOSIA J., « Ignoré depuis le début de la crise sanitaire, le monde culturel espère enfin être entendu », *op. cit.*

⁵¹⁷ CÜRTZ M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵¹⁸ VAN DER HEUVEL M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵¹⁹ LORFÈVRE L., « Les leçons de la pandémie. Adaptations », *op. cit.*

⁵²⁰ BERNARD M., « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », *op. cit.*

⁵²¹ *Ibid.*

Les opérateurs auront certainement besoin de soutien pour se remettre de ces nombreux mois de salles vides⁵²², et le dialogue enfin instauré entre le politique et le secteur musical devra se poursuivre au-delà de la crise sanitaire⁵²³.

7.2 Différentes craintes

Les professionnels du secteur musical ont, en plus de ces doutes concernant la reprise des activités live, plusieurs craintes. Le déconfinement sera assez compliqué, c'est pourquoi il est important pour eux d'avoir des perspectives claires et d'être prévenus suffisamment à l'avance⁵²⁴. Il faut également que les mesures, les protocoles à mettre en place, soient viables pour les opérateurs, qui ne peuvent pas se permettre d'organiser des événements à perte⁵²⁵. Se pose aussi la question de la durée : sans savoir combien de temps la crise sanitaire va encore durer, les travailleurs redoutent que le scénario de déconfinement en 2021 ressemble à celui de la rentrée de 2020, avec des mesures qui évoluent de semaine en semaine, empêchant les opérateurs d'organiser quoi que ce soit sereinement⁵²⁶. Il faut aussi, en cas de reprise, que les artistes soient prêts à reprendre la scène : certains n'ont peut-être pas su répéter correctement, ou n'en ont pas eu l'occasion⁵²⁷.

Mais ceci ne concerne pas tous les artistes, beaucoup d'entre eux n'attendent justement que de pouvoir remonter sur scène. Ce qui va également poser problème : si tous les opérateurs reprennent, il y a un risque d'embouteillage, avec toutes les nouvelles choses qui ont été créées pendant la crise, et toutes celles qui ont été reportées pendant un an⁵²⁸, voire deux ans dans certains cas. Plusieurs questions se posent : au niveau des reports, est-ce que cela a encore du sens de reporter des concerts deux ans plus tard⁵²⁹ ? Les albums à promouvoir sont depuis longtemps disponibles à la vente et en streaming, ce n'est plus d'actualité et le live perd alors cette dimension

⁵²² *Id.*, « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵²³ CUSTERS F., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵²⁴ DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

⁵²⁵ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵²⁶ VAN DER HEUVEL M., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ STEENS M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵²⁹ LAMAND F., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

de promotion. De plus, les reports risquent de prendre la place de choses nouvelles⁵³⁰ : soit des créations et anciens projets devront être abandonnés pour aller de l'avant, soit il faut arrêter de créer le temps que tout ce qui existe puisse se produire en live⁵³¹. Avec cette saturation, les opérateurs risquent une concurrence entre les salles, surtout si nous prenons en considération le public, qui ne peut pas se permettre financièrement de participer à tous les événements organisés⁵³². Certains opérateurs, comme Ubu Concerts, organisateurs d'événements, ont préféré déjà reporter certains concerts à 2022, pour éviter cet effet de bouchon lors de la reprise en 2021⁵³³.

Au niveau du collectif d'organisations de concert Court-Circuit, ce qui est redouté est la prudence des organisateurs d'événements, qui risquent de jouer la carte de la sécurité en ne programmant que des groupes « sûrs », qui attireront le public⁵³⁴. Si tous les opérateurs choisissent de préférer la sûreté à la diversité, de nombreux groupes plus underground et alternatifs risquent d'en pâtir, et il y aura moins de place pour la découverte⁵³⁵. Si nous prenons également en compte l'absence probable pendant encore plusieurs mois d'artistes internationaux, cette précaution de la part des opérateurs serait une vraie menace pour l'industrie musicale : « la diversité de l'écosystème musical tout entier est en danger »⁵³⁶. Pour éviter cet effet pervers de la reprise, LiveDMA, qui s'occupe d'un réseau de salles de concerts et de festivals sur le territoire européen, demande une harmonisation des mesures au niveau européen, afin de permettre aux artistes du continent de pouvoir se produire dans d'autres pays, et ainsi permettre une diversification des programmations⁵³⁷.

Une autre crainte, dont il a déjà été question lorsque nous avons parlé de la situation des travailleurs pendant la crise, c'est que ces derniers se reconvertissent, changent d'emploi, afin de gagner un salaire et surtout une sécurité qu'ils ont perdu depuis le

⁵³⁰ MAGAIN C., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵³¹ CHARTIER S., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵³² DEBOURSE E., « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », *op. cit.*

⁵³³ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #8 – Ubu Concerts », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en mars 2021, consulté le 9-03-2021)

⁵³⁴ DEHARD D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵³⁵ DOCHAIN K., Stagiaire Le Vif, NICOSIA J., « Ignoré depuis le début de la crise sanitaire, le monde culturel espère enfin être entendu », *op. cit.*

⁵³⁶ L. He., « L'industrie musicale représente deux millions d'emplois en Europe », *op. cit.*

⁵³⁷ *Ibid.*

début de la crise du coronavirus⁵³⁸. Le secteur risque alors de manquer de techniciens à la reprise, qui sont pourtant essentiels à l'organisation d'événements : c'est pourquoi il est primordial de les soutenir, ce qui se fait grâce aux fédérations et mécanismes d'aide mis en place⁵³⁹.

D'un point de vue plus économique, la crise aura des retombées importantes en 2021, notamment en ce qui concerne les droits dont bénéficient les artistes : une partie de leurs revenus étant composée de royalties, la fermeture des lieux publics où leur musique était auparavant diffusée aura un impact conséquent sur des revenus déjà bien amputés suite à l'interdiction des concerts live⁵⁴⁰. Les opérateurs réfléchissent d'ailleurs à ce problème : est-ce que les cachets vont augmenter, afin de soutenir les artistes qui n'en ont pas touché pendant des mois⁵⁴¹, et est-ce que les salles en ont les moyens ? Pour certains, les cachets et contrats étaient déjà trop chers pour les opérateurs avant la crise sanitaire⁵⁴². Certains professionnels souhaitent profiter de la crise pour changer le système de rémunération des artistes, en donnant plus de place aux artistes locaux, en d'autres termes pour que le modèle soit plus équilibré. Pour ça, T. Brus du C12 de Bruxelles propose par exemple un cachet proportionnel au nombre d'entrées⁵⁴³. Mais cela ne serait pas toujours possible : pour J.-C. Gobbe, il est surtout essentiel de plafonner les cachets, qui sont parfois bien trop élevés, et pourquoi pas mettre en commun différents paliers entre opérateurs⁵⁴⁴. Il propose également de mettre un terme aux *guest-lists*, dont certains profitent allègrement, et qui ne bénéficient ni aux artistes, ni aux opérateurs⁵⁴⁵. Ce qui est certain, c'est que quelle que soit la solution choisie, les organisateurs devront se mettre d'accord et y réfléchir ensemble, afin d'harmoniser les mécanismes de rétribution entre institutions⁵⁴⁶.

⁵³⁸ VAN DE VELDE K., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ NOËL G., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴¹ MAGAIN C., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴² ANDRIES C., BAILLY O. et NOIRFALISSE Q., « Musique belge : L'oreille cassée », *op. cit.*

⁵⁴³ BRUS T., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴⁴ GOBBE J.-C., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴⁵ *Ibid.*

⁵⁴⁶ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

7.3 Favoriser la scène locale

Dans un premier temps, faire venir des artistes internationaux ne sera pas possible : tous les opérateurs en sont conscients. Pour certains, les artistes locaux ne sont pas suffisamment valorisés, et c'est donc l'occasion de les mettre sur le devant de la scène, surtout si l'on prend en compte le foisonnement d'artistes mais aussi de salles sur le territoire wallon⁵⁴⁷. Il faut aussi penser aux artistes hors Wallonie, c'est-à-dire aux artistes flamands et germanophones : cette diversité est une richesse à exploiter⁵⁴⁸, mais aussi à visibiliser. En effet, les artistes francophones sont très peu présents dans les médias flamands, et vice-versa : il y a un travail important à réaliser avec ces derniers⁵⁴⁹. Certains avancent l'argument économique, dans le sens où se focaliser sur une scène locale reviendra aussi moins cher aux opérateurs⁵⁵⁰. Il faut de même penser au fait que « les achats locaux sont importants pour le bon fonctionnement de l'économie belge »⁵⁵¹, car en rétribuant des artistes belges, l'argent reste dans le circuit national. Si certains, comme nous l'avons déjà mentionné, craignent un embouteillage à la reprise, ce n'est pas le cas de tout le monde : C. Magain, du festival FrancoFaune, estime qu'il y a de la place pour tout le monde, confortée par le bon déroulement du festival en automne 2020, qui s'est pourtant fait en même temps que Les Nuits Botanique⁵⁵². L'équipe du Rockerill est également optimiste, et n'oublie pas de souligner que si les structures concernées sont nombreuses, les membres de l'industrie musicale belge se connaissent, et donc vont faire en sorte de ne pas empiéter les uns sur les autres⁵⁵³.

Mais d'autres ne partagent pas cet avis : le festival de Dour, pour son édition de 2021, travaille sur une affiche internationale, dans l'idée que si tout le monde programme les artistes locaux, tout le monde aura la même affiche, ce qui n'est intéressant ni pour les festivals ni pour les publics⁵⁵⁴. Se pose aussi la question de la

⁵⁴⁷ CUSTERS F., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴⁸ STEENS M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁴⁹ BERNARD M., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵⁰ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵¹ « #PlayLocal : écoutez de la musique belge et soutenez nos artistes », *op. cit.*

⁵⁵² MAGAIN C., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵³ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #9 – Rockerill », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en mars 2021, consulté le 9-03-2021)

⁵⁵⁴ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

mixité et de la diversité⁵⁵⁵. Mais pour programmer des artistes étrangers, il faut régler le problème des frontières, notamment des quarantaines obligatoires que devront respecter les artistes qui viendraient jouer en Belgique, une fois rentrés chez eux⁵⁵⁶. À nouveau, des opérateurs font appel à une structure européenne, qui permettrait d'échapper à ces problématiques, au moins à l'échelle du continent⁵⁵⁷, culturellement très riche. Pour le retour des artistes étrangers hors Europe, il faudra encore attendre, car cette étape sera très probablement l'une des dernières dans le plan de déconfinement⁵⁵⁸.

⁵⁵⁵ LAMAND F., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵⁶ HAGEMAN B., « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵⁷ DUFRASNE D., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁵⁸ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

8. Conclusion

Depuis le mois de mars 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 impose aux professionnels de l'industrie musicale de nombreuses mesures contraignantes. De plus, ces mesures sont très variables, avec des changements qui ont parfois lieu d'une semaine à l'autre. Cela peut se montrer très frustrant pour les opérateurs, dont les événements mettent souvent des mois à être organisés. La fermeture des lieux culturels et l'annulation d'événements ont souvent pour conséquence la perte de mois, voire d'années de travail. Cette crise a également mis en lumière la faiblesse structurelle du secteur musical, avec plusieurs métiers non reconnus, des institutions dépendantes d'aides étatiques, ou encore une sous-représentation des artistes locaux dans les médias traditionnels. Malgré les mesures de soutien mises en place par les pouvoirs publics, mais aussi par des initiatives privées, la suite (et espérons la fin) de la pandémie reste floue. Plusieurs opérateurs craignent la fermeture définitive, et des travailleurs et techniciens ont déjà dû réorienter leur carrière, par manque de revenus. Déjà fragile auparavant, c'est une industrie musicale plus bancal que jamais que nous retrouverons au sortir de la pandémie. Heureusement, des initiatives ont vu le jour dans le but de modifier structurellement le secteur, sur le long terme, pour lui donner des bases solides, selon lesquelles tous les professionnels, qu'ils soient directeurs, artistes ou techniciens, pourront bénéficier d'une certaine stabilité et sécurité.

Ces initiatives, nous les retrouvons surtout dans le mouvement d'unification, de fédération, qui s'est déclenché dans toutes les branches du secteur musical. C'est un premier effet bénéfique de la pandémie : un véritable élan de solidarité au sein des métiers a provoqué la création de plusieurs fédérations de professionnels. Ces fédérations ont comme rôle celui d'intermédiaire entre les travailleurs et les pouvoirs publics, en portant les revendications d'une seule voix. Si au début de la crise de la Covid-19, nombreux étaient les professionnels à déplorer un manque de reconnaissance de la part des politiques, ces derniers sont maintenant prêts à écouter et à comprendre les différentes réalités qui composent ce secteur artistique complexe⁵⁵⁹. Mais ce rôle d'intermédiaire fonctionne dans les deux sens : si les unions et fédérations peuvent relayer les revendications des professionnels de la culture, elles peuvent également relayer les décisions des instances politiques vers ces

⁵⁵⁹ CUSTERS F., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

professionnels, et ainsi garantir une certaine égalité dans la transmission d'information⁵⁶⁰.

Ceux qui auront le plus profité de la crise sanitaire, sans être tout à fait « gagnants », ce sont les plateformes de streaming. En effet, lors des premiers confinements, la plateforme Spotify, service suédois de streaming en ligne, a enregistré une diminution du nombre d'utilisateurs, pour cause notamment de la fermeture de lieux publics où de la musique était diffusée (commerces, restaurants...)⁵⁶¹. Le confinement en lui-même a aussi joué un rôle dans cette dégression : beaucoup d'utilisateurs de ce type de plateforme écoutaient de la musique durant leur trajet pour se rendre au travail⁵⁶². Avec la banalisation du télétravail, les auditeurs ont perdu l'habitude de la découverte⁵⁶³. De plus, pendant le confinement, la tendance était plutôt vers la vidéo, que vers le streaming musical⁵⁶⁴. Néanmoins, les plateformes comme Spotify ont vu leur nombre d'abonnés augmenter, et le streaming pourrait bien devenir « un format de revenu dominant »⁵⁶⁵, au vu de sa présence de plus en plus marquée, ainsi qu'en raison de son importance dans la carrière des artistes émergents, pour qui le nombre de *streams* et de « vues » est un facteur de crédibilité⁵⁶⁶.

Si le streaming gagne autant en importance, c'est grâce aux nombreux avantages des plateformes digitales, mais aussi des outils numériques en général, pendant une période où les contacts directs sont fortement déconseillés, voire interdits. Déjà bien avant le début de la pandémie, « les industries de l'internet ont atteint un degré d'influence sur les pratiques culturelles »⁵⁶⁷ très important. Ainsi, ce sont les opérateurs et artistes qui ont su s'adapter, se rendre présents sur les réseaux, qui ont pu s'en sortir, avec parfois une meilleure visibilité et une communauté grandissante. Pour certains, il est capital lorsqu'on est artiste émergent d'avoir une présence en ligne, de s'imposer sur les réseaux et plateformes⁵⁶⁸. Certains artistes ont surfé sur la vague de

⁵⁶⁰ NOËL G., « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁶¹ VLASSIS A., *op. cit.*

⁵⁶² « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #7 – Odessa », *op. cit.*

⁵⁶³ *Ibid.*

⁵⁶⁴ CÉDRIC PETIT, « Le confinement a mis un coup de frein au streaming musical », dans *Le Soir*, 26-05-2020, p. GENERALE16

⁵⁶⁵ VLASSIS A., *op. cit.*

⁵⁶⁶ STIERS D., « Que faire pour l'artiste en temps de confinement ? », *op. cit.*

⁵⁶⁷ LALLEMAND A., « Comment décider de notre culture ? », dans *Le Soir*, 27-06-2020, p. GENERALE28

⁵⁶⁸ HERMANT L., « Hip-Hop Show », *op. cit.*

la crise, et grâce à une bonne stratégie en ligne, ont pu s'affirmer en tant que musiciens et faire décoller leur carrière⁵⁶⁹.

Si pendant le confinement, les solutions en lignes ont eu beaucoup de succès, les *livestreams* et autres captations posent plusieurs questions, notamment celle de la gratuité : si le public peut avoir accès à ses concerts en ligne, et ce gratuitement, pourquoi payerait-il pour retourner en salle voir les mêmes artistes⁵⁷⁰ ? Pour beaucoup de professionnels, la pratique du streaming ne s'arrêtera pas après la crise, mais trouvera sa place dans l'écosystème de l'industrie musicale⁵⁷¹. Mais cela devra se faire sous une version payante, ne serait-ce qu'en respect du droit d'auteur, que doivent toucher les artistes lorsque leurs contenus sont diffusés⁵⁷².

Si, à part ces quelques artistes et opérateurs qui ont réussi à s'imposer en ligne, il n'y a pas vraiment de « gagnants » à cette crise, il y a certainement des « perdants ». Le secteur musical et événementiel a pu un peu souffler pendant l'été, et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre (à l'exception des événements de masse), mais il reste un secteur qui n'a pas pu profiter de cette réouverture : il s'agit du monde de la nuit. Les clubs et discothèques ont en effet fermé leurs portes en même temps que tous les autres, c'est-à-dire le 13 mars 2020, mais ces derniers ont dû rester fermés pendant l'été, notamment car ce sont des lieux qui ne se prêtent pas à l'accueil d'un public assis. Ces lieux sont faits pour danser, se défouler, bouger⁵⁷³. La Belgique, et principalement Bruxelles, est reconnue pour sa *night life*, ainsi que pour sa scène électro, mais aujourd'hui il s'agit d'un des secteurs les plus en danger⁵⁷⁴. Le manque de reconnaissance pour le métier de DJ joue également un rôle dans cette fragilité structurelle⁵⁷⁵. La création de la Brussels by Night Federation a pour but de soutenir ce secteur, pour lequel la reprise pourrait encore se faire attendre.

⁵⁶⁹ PAQUE P.-Y., « Des carrières ont explosé grâce au Covid », *op. cit.*

⁵⁷⁰ LORFÈVRE L., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)

⁵⁷¹ VAN DE VELDE K., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁷⁴ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁷⁵ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

Outre les DJ qui se retrouvent sans statut, nombreux sont les professionnels de l'industrie musicale à se retrouver dans une situation précaire. Les artistes émergents, par exemple, perdent de grandes opportunités par l'annulation des festivals d'été, très importants dans la carrière des artistes belges. Du côté des techniciens et travailleurs, ils sont nombreux à se retrouver sans statut, car ne remplissent pas les conditions du statut d'artiste, ou encore ne peuvent bénéficier des allocations de chômage temporaire. Tous les travailleurs sous contrat Smart également, principalement les techniciens qui ne sont souvent pas considérés comme artistes, ne peuvent pas toujours justifier suffisamment de jours de travail pour pouvoir toucher les allocations de chômage⁵⁷⁶.

En ce qui concerne les opérateurs culturels, les directeurs de salle et d'événements, etc., les plus précaires sont les plus petites structures, les structures indépendantes, underground, non-subsidiées⁵⁷⁷. Si, après plusieurs mois de confinement, les aides mises en place par les pouvoirs publics ont été ouvertes aux organismes non-subsidiés⁵⁷⁸, ceux-ci sont néanmoins moins stables financièrement, malgré le rôle essentiel des petites scènes dans la carrière des artistes émergents.

Cette inégalité au niveau des différentes structures pourrait faire l'objet d'une étude complète, surtout si nous prenons en compte les divergences en termes de politiques culturelles entre la Flandre et la Wallonie : par exemple, en ce qui concerne le monde de la nuit, les clubs sont bien plus présents sur le territoire néerlandophone qu'en Wallonie⁵⁷⁹. Pour le domaine culturel en général également, les professionnels remarquent que les montants des subsides alloués par la Communauté Flamande sont bien plus élevés que ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁵⁸⁰. En réaction à la crise du coronavirus, les pouvoirs publics flamands ont pris la décision de distribuer soixante millions au secteur des festivals⁵⁸¹, très développé sur le territoire. Dans les médias également, si le secteur artistique wallon déplore un manque de représentativité

⁵⁷⁶ « Smartbe – Le chômage », dans *Smart.be*, en ligne : <https://smartbe.be/wp-content/uploads/2013/10/ch%C3%B4mage.pdf> (mis à jour en octobre 2013, consulté le 12-05-2021)

⁵⁷⁷ VELGHE Q., « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁷⁸ LALLEMAND A., « Huit millions en plus pour l'aide d'urgence à la Culture », *op. cit.*

⁵⁷⁹ DI TROIA A., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁸⁰ DELOOSE B., « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

⁵⁸¹ LORFÈVRE L., « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », *op. cit.*

de la scène locale dans les radios, les médias flamands répondent à des quotas bien plus ambitieux⁵⁸².

Parmi les nombreuses failles du secteur musical que la crise a mis en exergue, sur lesquelles les fédérations travaillent en collaboration avec le politique, nous retrouvons donc aussi la question des quotas imposés aux radios, trop faibles pour nombre de professionnels de la musique⁵⁸³. À cette question des quotas s'ajoute celle de la visibilité des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui passe non seulement par la radio mais aussi par la télévision, la presse, les réseaux sociaux, etc.⁵⁸⁴. Pour beaucoup, cette visibilisation pose problème : la Wallonie et Bruxelles comptent de nombreux artistes, avec une riche diversité, mais la majorité de ces artistes ne bénéficient pas de suffisamment de promotion dans ces médias⁵⁸⁵.

La question du statut d'artiste, considéré comme le maillon faible, fait déjà l'objet de réflexions et de débats dans les sphères politiques⁵⁸⁶. Comme l'écrit Q. Noirfalisse, journaliste pour Médor, le « Seul avantage du Covid côté culture : la précarité des artistes est désormais un enjeu politique que personne ne peut plus éviter »⁵⁸⁷.

Dans l'optique de la relance, le Groupe des 52 créé par la Ministre B. Linard a proposé, en février, différents projets ayant pour objectif de « redéployer le secteur culturel »⁵⁸⁸ après la crise :

labellisation des tiers-lieux qui sont des leviers pour la création, renforcement de la valorisation et de la promotion des artistes par la RTBF, création d'une plateforme de partage des bonnes pratiques et d'analyse des publics, mise en place d'une plateforme culture transversale accessible à l'ensemble des professionnels du secteur...⁵⁸⁹

À ces considérations s'ajoutent toutes les problématiques soulevées par les différentes fédérations professionnelles. Il s'agit néanmoins d'un pas vers la reconnaissance demandée par le secteur culturel de la part des politiques. Cette reconnaissance a aussi un but idéologique :

⁵⁸² SOURIA CHEURFI, « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)

⁵⁸³ SENTE A., « La crise, une occasion de penser une politique de quotas ambitieuse », *op. cit.*

⁵⁸⁴ DOCHAIN K, stagiaire Le Vif et NICOSIA J., « Ignoré depuis le début de la crise sanitaire, le monde culturel espère enfin être entendu », *op. cit.*

⁵⁸⁵ LEJEUNE J.-P., « Quel espace médiatique pour les talents émergents ? », *op. cit.*

⁵⁸⁶ MARCHE V., « Le statut des artistes : "Le combat d'une vie" », *op. cit.*

⁵⁸⁷ NOIRFALISSE Q., « Statut d'artiste, l'avenir (2/2) », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/exclusivite-web/statut-dartiste-lavenir-22/> (mis à jour le 23-12-2020, consulté le 13-05-2021)

⁵⁸⁸ BOCART S., « Des bourses et résidences d'artistes pour relancer la culture dès la rentrée », *op. cit.*

⁵⁸⁹ *Ibid.*

Bien plus que défendre le travail de tout un secteur et son économie, bien plus que se soucier de la survie de métiers aujourd'hui menacés, défendre la culture c'est affirmer une vision du monde. C'est protéger les droits culturels du public et des citoyens⁵⁹⁰.

Autre démarche de la part des pouvoirs politiques : dès le mois de février 2021, des conférences interministérielles auront lieu (CIM). Dans ces réunions, un groupe de travail composé de représentants des trois communautés politiques belges a comme mission de définir les contours du déconfinement, avec une harmonisation des mesures à l'échelle du pays⁵⁹¹. Le statut d'artiste y sera également débattu, ce dernier relevant des compétences fédérales (bien que la culture soit elle une compétence communautaire)⁵⁹².

Cette étude fait office de récapitulatif de la situation qu'ont vécu artistes, opérateurs et techniciens actifs dans l'industrie musicale de la Fédération Wallonie-Bruxelles durant la crise de la Covid-19, de mars 2020 au mois de février 2021. Si certains aspects ont été laissés de côté, comme les revenus provenant du streaming ou encore la promotion des artistes belges à l'échelle internationale (dont s'occupe notamment Wallonie-Bruxelles Musique), ces pages contiennent une vue d'ensemble assez complète. La pluralité des structures et des statuts, ainsi que le découpage politique belge complexe, ne nous permettent pas de réaliser un état de la situation général, mais plutôt de décrire les difficultés rencontrées au cas par cas. Loin d'être exhaustive, cette recherche offre un éventail assez large des différentes situations vécues par les secteurs musical et événementiel. À l'heure d'écrire ces lignes, en mai 2021, ces domaines ont vécu de nombreux changements à nouveau, et la reprise se précise, bien qu'elle dépende encore beaucoup de la circulation de la maladie dans la population⁵⁹³.

En attendant une reprise totale et sans contraintes, il ne faut pas oublier de continuer à soutenir le secteur : cela peut se faire de plusieurs manières. Pour soutenir la reprise des concerts, Live2020 continue ses diverses actions de récolte de fonds⁵⁹⁴. Pour soutenir les artistes, le public peut acheter leurs albums, si cela est possible en

⁵⁹⁰ DOCHAIN K., « Still Standing #2: le secteur culturel tire à nouveau la sonnette d'alarme », *op. cit.*

⁵⁹¹ BOCART S., « "Si la situation se maintient, le printemps culturel devrait démarrer sans souci" », *op. cit.*

⁵⁹² « Artistes et techniciens : Ne les abandonnons pas pendant la formation gouvernementale », *op. cit.*

⁵⁹³ RTBF, « Horeca, culture, cinémas, télétravail, bulle : voici les mesures du « plan été » prises par le comité de concertation », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtb.be/info/belgique/detail_horeca-culture-cinemas-teletravail-bulle-voici-les-mesures-du-plan-ete-prises-par-le-comite-de-concertation?id=10758959 (mis à jour le 10-05-2021, consulté le 12-05-2021)

⁵⁹⁴ « Actions », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions> (consulté le 11-05-2021)

version physique, afin qu'ils puissent toucher plus de royalties⁵⁹⁵, mais dans le cas échéant sur les plateformes de streaming. Là est le point le plus important : les professionnels insistent sur l'importance d'écouter les artistes locaux, de leur donner de la visibilité, et d'aller les voir en concert dès la reprise, car un artiste a besoin de son public pour vivre de sa musique⁵⁹⁶. Les pouvoirs politiques travaillent déjà sur un cadastre des lieux culturels alternatifs, non-subventionnés, afin que, lors de la prochaine crise, tous soient mieux préparés et que personne ne soit oublié⁵⁹⁷. Les effets de la crise se ressentiront sur le long terme, c'est pourquoi il est primordial de soutenir sa reprise dès que possible.

⁵⁹⁵ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #2 – Igloo Records », *op. cit.*

⁵⁹⁶ « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #3 – Rock Nation », dans *Mixcloud, 48FM -100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)

⁵⁹⁷ STIERS D., « L'avenir de la Culture : urgence et dossiers de fond », *op. cit.*

Bibliographie

Articles de presse

- A. Se, « Bruxelles va refinancer des résidences "corona" », dans *Le Soir*, 28-11-2020, p. GENERALE25
- A. Se., « A Liège et Charleroi aussi, on a investi dans la création », dans *Le Soir*, 28-11-2020, p. GENERALE25
- AvC, « La FWB ne va pas "tout résoudre, mais elle prend sa part" », dans *La Libre Belgique*, 10-10-2020, p. Entre_2
- BAUDET MARIE, « [Marie Baudet...] », dans *La Libre Belgique*, 4-04-2020, p. Nat_45
- BAUDET MARIE, « Les premiers à devoir arrêter, les derniers à pouvoir recommencer », dans *La Libre Belgique*, 30-05-2020, p. Nat_47
- BAUDET MARIE, « Scènes fermées dans la capitale : le chamboule-tout des émotions », dans *La Libre Belgique*, 26-20-2020, p. Nat_10
- BECHET MARC, « Le cri silencieux de l'événementiel liégeois », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 28-08-2020, p. Liège_13
- Belga, « Coronavirus – Le fonds de soutien Fund Belgian Music octroie 120.000 euros à 49 projets », dans *Belga News Agency*, 22-12-2020
- Belga, « La campagne "Artistes du cœur" a permis de récolter 121.732 euros », dans *Belga News Agency*, 12-01-2021
- Belga, « La Fédération Wallonie-Bruxelles installe son Conseil supérieur de la Culture », dans *Belga News Agency*, 29-09-2020
- Belga, « Lancement d'une campagne nationale de financement participatif pour soutenir les artistes », dans *Belga News Agency*, 1-12-2020
- BERHIN SABRINA, « Un demi-milliard de pertes pour la culture », dans *La Meuse*, 10-08-2020, p. BasseMeuse_6
- BEAUVOIS CAROLINE, « La musique est une sorte de vaccin », dans *L'Avenir*, 14-11-2020, p. LocJourVerviers_2
- BOCART STÉPHANIE, « Des bourses et résidences d'artistes pour relancer la culture dès la rentrée », dans *La Libre Belgique*, 14-07-2020, p. Nat_37
- BOCART STÉPHANIE, « "Si la situation se maintient, le printemps culturel devrait démarrer sans souci" », dans *La Libre Belgique*, 5-02-2021, p. Nat_45
- COUVREUR DANIEL, « Des tickets gratuits pour 50 spectacles », dans *Le Soir*, 23-11-2020, p. GENERALE20
- DAUCHOT VALENTIN, « Les festivals sont officiellement annulés jusqu'au 31 août », dans *La Libre Belgique*, 16-04-2020, p. Nat_6
- DE HALLEUX FRANÇOISE, « Les festivals de musique veulent prêter main-forte aux centres de vaccination », dans *La Meuse*, 30-11-2020, p. BasseMeuse_5
- D.S., « le concept "Un représentant par fédération, autour d'une réelle table ronde" », dans *Le Soir*, 15-05-2020, p. GENERALE16
- EYLENBOSCH MAGALI, « "Il faut parler des artistes de la région !" », dans *La Meuse*, 5-10-2020, p. Luxembourg_8
- HERMANT LOUISE, « Fédération des Festivals de Musique », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 19
- HERMANT LOUISE, « Hip-Hop Show », dans *Larsen*, n°41, Janvier-février 2021, p.19
- HUON JULIE, « Le Belgian Music Fund, contre la crise et au-delà », dans *Le Soir*, 23-06-2020, p. GENERALE17

- LALLEMAND ALAIN, « Comment décider de notre culture ? », dans *Le Soir*, 27-06-2020, p. GENERALE28
- LALLEMAND ALAIN, « "Futur de la culture" : un premier rapport », dans *Le Soir*, 6-07-2020, p. GENERALE16
- LALLEMAND ALAIN, « Huit millions en plus pour l'aide d'urgence à la Culture », dans *Le Soir*, 19-12-2021, p. GENERALE28
- LALLEMAND ALAIN, « Jean-Gilles Lowies (ULiège) : "Nouer une nouvelle alliance avec la culture privée est nécessaire" », dans *Le Soir*, 4-06-2020, p. GENERALE22
- LALLEMAND ALAIN, « Les artistes au pied du mur : quels statuts pour une telle diversité ? », dans *Le Soir*, 7-10-2020, p. GENERALE23
- LALLEMAND ALAIN, « Les techniciens les plus précarisés crient leur grande misère sociale », dans *Le Soir*, 14-10-2020, p. GENERALE20
- LALLEMAND ALAIN, « Pour doper la Culture, une rallonge budgétaire de 44 millions », dans *Le Soir*, 10-10-2020, p. GENERALE25
- L. He., « L'industrie musicale représente deux millions d'emplois en Europe », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 18-11-2020, p. Brux_21
- LEJEUNE JEAN-PHILIPPE, « Quel espace médiatique pour les talents émergents ? », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 27
- LENAERTS ELISE, « Une semaine de musique belge », dans *L'Avenir*, 8-02-2021, p. BrabantWallon_11
- LORFÈVRE LUC, « Facebook live : stop ou encore ? », dans *Larsen*, n°39, septembre-octobre 2020, p. 23
- LORFÈVRE LUC, « Les leçons de la pandémie. Adaptation », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 23
- MARCHE VICTORIA, « Le statut des artistes : "Le combat d'une vie" », dans *La Meuse*, 14-09-2020, p. Verviers_6
- MARTIN LOÏC, « Plusieurs exonérations de taxes », dans *La Nouvelle Gazette*, 27-06-2020, p. SambreetMeuse_6
- MA. C., « lettre à Sophie Wilmès Bien plus qu'un "besoin" de s'exprimer », dans *Le Soir*, 22-04-2020, p. GENERALE16
- MEULDERS RAPHAËL, « "Il est impossible d'organiser des événements en Belgique" Bruno Pani », dans *La Libre Belgique*, 22-08-2020, p. Nat_23
- MOURY Gaëlle, « La vie d'un orchestre au temps du Covid », dans *Le Soir*, 22-07-2020, p. GENERALE40
- MOURY GAËLLE, « Le milieu de la nuit, créatif pour sortir de l'ombre », dans *Le Soir*, 19-06-2020, p. GENERALE17
- MOURY GAËLLE, « L'opéra s'invite dans votre salon », dans *Le Soir*, 1-04-2020, p. GENERALE42
- MOURY GAËLLE, « Salles fermées ? L'opéra vient à vous ! », dans *Le Soir*, 10-11-2020, p. GENERALE51
- MOURY GAËLLE, « Un festival Musiq3 parfumé au gel hydroalcoolique », dans *Le Soir*, 25-06-2020, p. GENERALE22
- P. P.-Y., « Victoires 2021 : un concert test ? », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 6-02-2021, p. Tele_69
- PAQUE PIERRE-YVES, « "Des carrières ont explosé grâce au Covid" », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 26-12-2020, p. Brux_28
- PAQUE PIERRE-YVES, « Une "Task Force" pour sauver la culture en Belgique », dans *La Dernière Heure – Les Sports*, 27-10-2020, p. Brux_24

- PAULUS SÉBASTIEN, « Que vive la musique ! », dans *Metro*, 5-06-2020, p. 6
- PETIT CÉDRIC, « Le confinement a mis un coup de frein au streaming musical », dans *Le Soir*, 26-05-2020, p. GENERALE16
- S. CO., « "C'est notre art qu'on assassine" », dans *Nord Eclair (Namur)*, 23-05-2020, p. Tournai_12
- SIMONET DOMINIQUE, « Les leçons de la pandémie. Création », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.25
- STIERS DIDIER, « L'avenir de la Culture : urgence et dossiers de fond », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.32
- VANTROYEN JEAN-CLAUDE, « Un Gaume Jazz alternatif, "pour revivre" », dans *Le Soir*, 10-08-2020, p. GENERALE21
- VLASSIS ANTONIOS, *Plateformes numériques globales, les acteurs gagnants du grand confinement ? Le cas de l'industrie de la musique*, Veille internationale sur la culture et le commerce numérique, n°5, juin 2020
- WIBAUT HÉLOÏSE, « "On fera une super édition en 2021 !" », dans *La Province*, 20-04-2020, p. 10
- WYNANTS JEAN-MARIE, « Le ras-le-bol des arts de la scène et de l'événementiel », dans *Le Soir*, 14-08-2020, p. GENERALE28
- « En vrac – Artistes du cœur », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p. 7
- « En vrac – Généreuse Sabam – Awards 2020 », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.6
- « En vrac – Le futur, ce sont les réseaux sociaux », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.7
- « En vrac – Ticketmaster. Un plan sanitaire pour le retour des concerts », dans *Larsen*, n°41, janvier-février 2021, p.6
- « La culture n'est pas une variable d'ajustement ! », dans *Le Soir*, 22-12-2020, p. GENERALE16
- « Les concerts vont reprendre au Spirit of 66 », dans *La Meuse*, 6-10-2020, p. Verviers_8
- « Les lieux culturels tout en rouge... de colère », dans *L'avenir – Brabant Wallon*, 28-08-2020, p. LocBrabantWallon_3

Articles en ligne

- ALIÉ BÉNÉDICTE, « Covid-19 : les attachés de presse du secteur musical réclament une allocation de crise », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_covid-19-les-attaches-de-presse-du-secteur-musical-reclament-une-allocation-de-crise?id=10535571 (mis à jour le 20-07-2020, consulté le 3-05-2021)
- ANDRIES CHLOÉ, BAILLY OLIVIER. et NOIRFALISSE QUENTIN., « Musique belge : L'oreille cassée », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/magazines/medor-n21-hiver-2020-2021/loreille-cassee/> (mis à jour le 14-12-2020, consulté le 13-05-2021)
- BAILLY OLIVIER, « RPI : Régime des Petites Indignités », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/exclusivite-web/rpi-regime-des-petites-indignites/> (mis à jour le 3-12-2020, consulté le 13-05-2021)
- BAUDET MARIE, « "La culture... La quoi ? LA CULTURE !" », dans *La Libre*, en ligne : <https://www.lalibre.be/culture/scenes/still-standing-for-culture-toujours-debout-malgre-tout-6005a0e97b50a652f7ee35cf> (mis à jour le 18-01-2021, consulté le 3-02-2021)

- BECHET MARC, « La Province de Liège débloque 220.000 euros pour le secteur culturel », dans *DH Les Sports +*, en ligne : <https://www.dhnet.be/regions/liege/la-province-de-liege-debloque-220-000-euros-pour-le-secteur-culturel-5f11674fd8ad58621946a3b9> (mis à jour le 17-07-2020, consulté le 14-02-2021)
- BERNARD MARGAUX, « La FLIF recrute des labels indépendants », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/la-flif-recrute-des-labels-independants/> (mis à jour le 19-03-2019, consulté le 3-05-2021)
- BERNARD MARGAUX, « Le circuit live belge après l'interdiction des festivals de l'été : "des mesures de soutien supplémentaires sont nécessaires pour survivre à la crise" », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-circuit-live-belge-apres-linterdiction-des-festivals-de-musique-jusquau-31-aout-des-mesures-de-soutien-supplementaires-sont-absolument-necessaires-pour-survivre-a-la-crise/> (mis à jour le 16-04-2020, consulté le 1-05-2021)
- BERNARD MARGAUX, « Le circuit live belge inquiet pour sa survie », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-circuit-live-belge-inquiet-pour-sa-survie/> (mis à jour le 10-04-2020, consulté le 19-04-2021)
- BERNARD MARGAUX, « Switch Culture On | Lettre | Un feu vert pour la culture », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/lettre-un-feu-vert-pour-la-culture/> (mis à jour le 25-02-2021, consulté le 1-05-2021)
- BERTOLINI CAROLINE, « Stream!t it : la playlist consacrée aux artistes belges », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/stream-it-la-playlist-consacree-aux-artistes-belges/> (mis à jour le 1-04-2020, consulté le 17-05-2021)
- BILTERIJS MARTIN et BARÉ FRANÇOISE, « À Forest National, un cri de détresse de tous les "oubliés de la culture" », en ligne : https://www.rtbf.be/info/societe/detail_a-forest-national-un-cri-de-detresse-de-tous-les-oublies-de-la-culture?id=10502139 (mis à jour le 14-05-2020, consulté le 5-05-2021)
- BROQUET JULIEN, « À qui profite le stream ? », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/magazine/a-qui-profite-le-stream/article-analyse-1319439.html> (mis à jour le 13-08-2020, consulté le 3-02-2021)
- BOUTSEN BRUNO, « Liège : la fête de la musique... sur RTC ! », dans *La DH*, en ligne : <https://www.dhnet.be/regions/liege/liege-la-fete-de-la-musique-sur-rtc-5eea31e07b50a66a5986b9c3> (mis à jour le 17-06-2020, consulté le 22-02-2021)
- CAUDRON FRANÇOIS, « L'Apprenti sorcier pour un concert confiné, au-delà du buzz... », dans *RTBF*, en ligne : https://www.rtbf.be/musiq3/actualite/detail_l-apprenti-sorcier-pour-un-orchestre-confine-au-dela-du-buzz?id=10494513 (mis à jour le 3-05-2020, consulté le 22-02-2021)
- Collectif de signataires, « Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture », dans *Le Soir +*, en ligne : <https://plus.lesoir.be/291250/article/2020-03-31/manifeste-pour-soutenir-les-travailleurs-et-travailleuses-de-la-culture> (mis à jour le 31-03-2020, consulté le 11-05-2021)
- Contribution externe, « Mesdames et Messieurs les ministres, quand allez-vous enfin considérer les travailleurs précaires du secteur culturel ? », dans *La Libre*,

en ligne : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/mesdames-et-messieurs-les-ministres-quand-allez-vous-enfin-considerer-les-travailleurs-precaires-du-secteur-culturel-5eb1584e7b50a67d2e17c2ab> (mis à jour le 5-05-2020, consulté le 11-05-2021)

- Contribution externe, « Plus de 300 artistes belges s'adressent à la classe politique : "Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception" », dans *La Libre*, en ligne : https://www.lalibre.be/debats/opinions/angele-veerle-baetens-jean-pierre-et-luc-dardenne-cecile-de-france-anne-teresa-de-keersmaecker-emilie-dequenne-romeo-elvis-marie-gillain-olivier-gourmet-steve-houben-joachim-lafosse-fabrice-murgia-an-pierle-jeremy-renier-francois-schuiten-sylvie-somen-jaco-van-dormael-felix-van-groeningen-anne-cecile-vandalem-et-300-artistes-belges-s-adressent-aux-politiquespersonnalites-de-la-culre-5eb97c87d8ad580d3d8d4bda?fbclid=IwAR1BF4mZ9TBKnJqmnZ8jx_M0WVeCyKYcqX3LLhbfvA3PjuRqjxYnXaVg8Bc (mis à jour le 12-05-2020, consulté le 29-04-2021)
- Court-Circuit, « Covid : les aides et actions de soutien au secteur musical », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/covid-les-aides-et-actions-de-soutien-au-secteur-musical/> (mis à jour le 24-03-2021, consulté le 5-05-2021)
- Court-Circuit, « Covid-19 et musiques actuelles : le point sur les actions », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/covid-19-et-musiques-actuelles-le-point-sur-les-actions/> (mis à jour le 13-04-2020, consulté le 4-05-2021)
- Court-Circuit, « Les asbl du secteur musical "à l'ère du Covid-19" », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-asbl-du-secteur-musical-a-lere-du-covid-19/> (mis à jour le 22-04-2020, consulté le 5-05-2021)
- Court-Circuit, « Les organisateurs doivent-ils rembourser les tickets de concerts ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/doi-on-rembourser-les-tickets-concerts/> (mis à jour le 8-05-2020, consulté le 19-04-2021)
- Court-Circuit, « Covid-19 et musiques actuelles : le point sur les actions », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/covid-19-et-musiques-actuelles-le-point-sur-les-actions/> (mis à jour le 13-04-2020, consulté le 21-04-2021)
- DEBOURSE ELISABETH, « Tous dans le même bateau : la scène musicale belge imagine l'après-confinement », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/tous-dans-le-meme-bateau-la-scene-musicale-belge-imagine-lapres-confinement/> (mis à jour le 20-04-2020, consulté le 19-04-2021)
- DEHARD DAVID, « La Wallifornia MusicTech répond au Covid-19 », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/actualite/le-wallifornia-musictech-repond-au-covid-19/> (mis à jour le 18-04-2020, consulté le 5-05-2021)
- DE MEERSMAN MANON, « Une vente aux enchères est organisée pour soutenir le secteur musical belge », dans *Flair*, en ligne : <https://www.flair.be/fr/culture/vente-encheres-secteur-musical-belge/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 22-02-2021)

- DOCHAIN KEVIN, « 1,2 milliard : le coût affolant du Covid pour les salles de concert et clubs européens », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/1-2-milliard-le-cout-affolant-du-covid-pour-les-salles-de-concert-et-clubs-europeens/article-normal-1345393.html> (mis à jour le 15-10-2020, consulté le 14-02-2021)
- DOCHAIN KEVIN, « Le Botanique diffusera des concerts tout l'été », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/le-botanique-diffusera-des-concerts-tout-l-ete/article-normal-1301771.html> (mis à jour le 18-06-2020, consulté le 11-05-2021)
- DOCHAIN KEVIN, « Still Standing #2 : le secteur culturel tire à nouveau la sonnette d'alarme », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/still-standing-2-le-secteur-culturel-tire-a-nouveau-la-sonnette-d-alarme/article-news-1380565.html> (mis à jour le 15-01-2021, consulté le 3-02-2021)
- DOCHAIN KEVIN, « Un nouveau "Tax Shelter" pour musiciens : "Vu le cynisme affiché envers la culture, il fallait qu'on montre qu'on peut avancer sans le politique" », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/un-nouveau-tax-shelter-pour-musiciensvu-le-cynisme-affiche-envers-la-culture-il-fallait-qu-on-montre-qu-on-peut-avancer-sans-le-politique/article-normal-1303499.html> (mis à jour le 23-06-2020, consulté le 14-02-2021)
- DOCHAIN KEVIN, stagiaire *Le Vif* et NICOSIA J., « Ignoré depuis le début de la crise sanitaire, le monde culturel espère enfin être entendu », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/ignore-depuis-le-debut-de-la-crise-sanitaire-le-monde-culturel-espere-enfin-etreentendu/article-normal-1287459.html> (mis à jour le 12-05-2020, consulté le 14-02-2021)
- GOFFAUX PASCAL, « Les Festivals de Wallonie 2.0 : quatre formules virtuelles pour garder le contact avec le public et les artistes », dans *RTBF – Musiq3*, en ligne : https://www.rtb.be/musiq3/actualite/detail_les-festivals-de-wallonie-2-0-quatres-formules-virtuelles-pour-garder-contact-avec-le-public-et-les-artistes?id=10509725 (mis à jour le 27-05-2020, consulté le 22-02-2021)
- GRENIER CATHERINE, « Confinement : la visibilité des artistes plus que jamais DIY », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/confinement-la-visibilite-des-artistes-plus-que-jamais-diy/> (mis à jour le 1-06-2020, consulté le 20-04-2021)
- HOEBRECHTS LAURENT, « La grande annulation : comment le secteur musical va-t-il survivre face au coronavirus ? », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/lagrande-annulation-comment-le-secteur-musical-va-t-il-survivre-face-au-coronavirus/article-longread-1266187.html> (mis en ligne le 19-03-2020, consulté le 14-02-2021)
- HOEBRECHTS LAURENT et DOCHAIN KEVIN, « Les audaces de faune », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/musique/les-audaces-de-francofaune/article-normal-1338771.html> (mis à jour le 1-10-2020, consulté le 3-02-2021)
- KEYSERS ARKASHA, « L'interdiction de danser nuit à notre santé (mentale) », dans *Vice*, en ligne : <https://www.vice.com/fr/article/xgz8zz/linterdiction-de-danser-sante-mentale> (mis à jour le 23-10-2020, consulté le 19-04-2021)
- LARUE CLÉMENT, « Le bar comme clé de voûte financière de beaucoup de concerts ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/le-bar-comme-cle-de-voute-financiere-de-beaucoup-de-concerts/> (mis à jour le 29-11-2020, consulté le 19-04-2021)

- LARUE CLÉMENT, « Les résidences et les répétitions : oubliées du déconfinement ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-residences-et-les-repetitions-oubliees-du-deconfinement/> (mis à jour le 30-05-2020, consulté le 19-04-2021)
- Live Sector Consultation, « Le jour où tout disparaîtra... Allons-nous vers une faillite du secteur live ? (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/le-jour-ou-tout-disparaitra-allons-nous-vers-une-faillite-du-secteur-live-carte-blanche/article-opinion-1316703.html> (mis à jour le 4-08-2020, consulté le 15-03-2021)
- LORFÈVRE LUC, « Quel avenir pour le streaming live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/quel-avenir-pour-le-streaming-live/> (mis à jour le 28-09-2020, consulté le 20-04-2021)
- MICHIELS MARIE, « Les Nuits Botanique, remodelées par le coronavirus, ça commence ce jeudi », dans *RTBF Info*, en ligne : https://www.rtf.be/info/medias/detail_les-nuits-botanique-remodelees-par-le-coronavirus-ca-commence-ce-jeudi?id=10589468 (mis à jour le 21-09-2020, consulté le 11-05-2021)
- MULLER ODILE et PERSINET MORGANE, « Impact de la crise sur l'emploi intermittent dans le spectacle en 2020 », dans *Unédic*, p. 10, en ligne : https://www.unedic.org/publications/limpact-de-la-crise-sur-lemploi-intermittent-dans-le-spectacle-en-2020?fbclid=IwAR0p8LV9hiAOsU7hYD4LwYxHFaljad9zBzs4Rx0oDLh_bjOapp7Fs3ao6s (mis à jour le 26-03-2021, consulté le 29-04-2021)
- NOIRFALISSE Q., « Statut d'artiste, l'avenir (2/2) », dans *Médor*, en ligne : <https://medor.coop/exclusivite-web/statut-dartiste-lavenir-22/> (mis à jour le 23-12-2020, consulté le 13-05-2021)
- NOULET JEAN-FRANÇOIS, « Coronavirus et confinement : les travailleurs du secteur culturel s'immobilisent face à l'inaction des autorités », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtf.be/info/societe/detail_les-travailleurs-du-secteur-culturel-s-immobilisent-face-a-l-inaction-des-autorites?id=10529853 (mis à jour le 25-06-2020, consulté le 15-03-2021)
- PAINDAVOINE ISABELLE, « Le secteur culturel à l'épreuve de la crise sanitaire », dans *Cogit'OPC*, en ligne : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452> (mis à jour en décembre 2020, consulté le 29-03-2021)
- P. J.-L., « Crise sanitaire : les organisateurs d'événements sont à l'arrêt depuis 6 mois », dans *La Nouvelle Gazette*, en ligne : <https://sambre-meuse.lanouvellegazette.be/625115/article/2020-08-22/crise-sanitaire-les-organisateur-devenements-sont-larret-depuis-6-mois> (mis à jour le 22-08-2020, consulté le 22-02-2021)
- RAPHAËL LAURENT, « "200 jours sans vous" : une nouvelle mobilisation pour la relance du secteur culturel », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/200-jours-sans-vous-une-nouvelle-mobilisation-pour-la-relance-du-secteur-culturel/article-opinion-1376179.html> (mis à jour le 5-01-2021, consulté le 3-02-2021)
- RAPHAËL LAURENT, « Madame la ministre, devons-nous changer de métier ? », dans *Le Vif*, janvier 2021, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/madame-la-ministre-de-la-culture-devons-nous-changer-de-metier/article-column-1386041.html> (mis à jour le 29-01-2021, consulté le 3-02-2021)

- Rédaction RTBF, « Sélim et Malou vous emmènent en festivals sur la Deux », dans *RTBF – Tipik*, en ligne : https://www.rtbf.be/tipik/article/detail_selim-et-malou-vous-emmenent-en-festivals-sur-la-deux?id=10527061 (mis à jour le 17-07-2020, consulté le 11-05-2021)
- REYNDERS DIDIER, « Un spectacle devant la Monnaie à Bruxelles comme nouvel appel à l'aide de la culture », dans *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/un-spectacle-devant-la-monnaie-a-bruxelles-commenouvel-appel-a-l-aide-dela-culture/article-news-1380951.html> (mis à jour le 16-01-2021, consulté le 15-03-2021)
- RTBF, « Horeca, culture, cinémas, télétravail, bulle : voici les mesures du « plan été » prises par le comité de concertation », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_horeca-culture-cinemas-teletravail-bulle-voici-les-mesures-du-plan-ete-prises-par-le-comite-de-concertation?id=10758959 (mis à jour le 10-05-2021, consulté le 12-05-2021)
- SENTE ARTHUR, « La crise, une occasion de penser une politique de quotas ambitieuse », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/la-crise-une-occasion-de-penser-une-politique-de-quotas-ambitieuse/> (mis à jour le 23-04-2020, consulté le 21-04-2021)
- Stagiaire Le Vif, « Coronavirus : Un été sans festival pour les Belges, sans garantie pour la culture », dans *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/coronavirus-un-ete-sans-festival-pour-les-belges-sans-garantie-pour-la-culture/article-normal-1278187.html> (mis en ligne le 17-04-2020, consulté le 3-02-2021)
- STIERS DIDIER, « Les métiers de la musique se concertent... enfin ! », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/les-metiers-de-la-musique-se-concertent-enfin/> (mis à jour le 13-05-2020, consulté le 03-05-2021)
- STIERS DIDIER, « Que faire pour l'artiste en temps de confinement ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/que-faire-pour-l-artiste-en-temps-de-confinement/> (mis à jour le 14-04-2020, consulté le 21-04-2021)
- Tarmac, « La musique a besoin de vous : Music is Alive – Initiative pour les artistes belges et d'ailleurs », dans *Tarmac*, en ligne : https://www.rtbf.be/tarmac/article/detail_la-musique-a-besoin-de-vous-music-is-alive-initiative-pour-les-artistes-belges-et-d-ailleurs?id=10480266 (mis à jour le 14-04-2020, consulté le 5-05-2021)
- VANDENPLAS MAXIME, « C12 : le club bruxellois est toujours là et prêt à mettre le feu pour la réouverture », dans *RTBF – Radio*, en ligne : https://www.rtbf.be/jam/detail_c12-le-club-bruxellois-est-toujours-la-et-pret-a-mettre-le-feu-pour-la-reouverture?id=10697146 (mis à jour le 25-02-2021, consulté le 12-05-2021)
- VAN H JULIE, « Show Must Go Home présente des concerts sur les toits des grandes villes », dans *RTBF – Vivacité*, en ligne : https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail_bruxelles-matin/accueil/article_show-must-go-home-presente-des-concerts-sur-les-toits-des-grandes-villes?id=10529763&programId=6116 (mis à jour le 25-06-2020, consulté le 15-03-2021)
- VAN WINCKEL MATHIEU, « Les intermittents wallons de la culture sont les grands oubliés des pouvoirs publics », dans *RTBF – Info*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/regions/detail_les-intermittents-wallons-de-la-

- [culture-sont-les-grands-oublies-des-pouvoirs-publics?id=10563723](#) (mis à jour le 17-08-2020, consulté le 15-03-2021)
- « Artistes et technicien.ne.s : Ne les abandonnons pas pendant la formation gouvernementale (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <http://www.levif.be/actualite/belgique/artistes-et-technicien-ne-s-ne-les-abandonnons-pas-pendant-la-formation-gouvernementale-carte-blanche/article-opinion-1321697.html> (mis à jour le 18-08-2020, consulté le 3-02-2021)
 - « Comprendre le fonctionnement des aides de la FWB au secteur musical », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles – Culture.be*, en ligne : http://www.culture.be/index.php?id=detail_article&no_cache=1&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Baction%5D=show&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Bcontroller%5D=Document&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Bpublication%5D=959&cHash=0d66f87b72a33134b98a7269d1862dd1 (mis à jour le 4-08-2015, consulté le 10-05-2021)
 - « FCI – Fédération de la Culture Indépendante. Soutenir et aider. », dans *Larsen*, en ligne : <https://www.larsenmag.be/fr/news/384-fci-federation-de-la-culture-independante> (mis à jour le 26-02-2021, consulté le 10-05-2021)
 - « La distance et le masque : les deux à la fois, c’est trop pour le secteur culturel », dans *RTBF*, en ligne : https://www.rtbf.be/info/societe/detail_la-distance-et-le-masque-ca-devrait-etre-l-un-ou-l-autre-pour-le-secteur-culturel?id=10566249#:~:text=Soci%C3%A9t%C3%A9,.La%20distance%20et%20le%20masque%20%3A%20les%20deux%20%C3%A0%20la%20fois,trop%20pour%20le%20secteur%20culturel&text=Ce%20osera%20d%C3%A9sormais%20%20personnes,s%C3%A9curit%C3%A9%20qui%20devront%20%C3%AAtre%20assur%C3%A9es. (mis à jour le 21-08-2020, consulté le 15-03-2021)
 - « Lettre d'intention sans engagement afin de garantir l'écosystème entre le circuit live et les artistes belges pendant cette période de Covid-19 », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/activite/lettre-dintention/> (mis en ligne en mai 2020, consulté le 26-04-2021)
 - « Lettre ouverte : Le circuit live belge inquiet pour sa survie », dans *Le Vif*, en ligne : <https://focus.levif.be/culture/musique/lettre-ouverte-le-circuit-live-belge-inquiet-pour-sa-survie/article-opinion-1275843.html> (mis à jour le 10-04-2020, consulté le 15-03-2021)
 - « Mesures prises par la FWB pour l'enseignement, la culture et les associations », dans *Sudinfo.be*, en ligne : <http://mons.blogs.sudinfo.be/archive/2020/04/14/mesures-prises-par-la-fwb-pour-l-enseignement-la-culture-et-301383.html> (mis à jour le 21-04-2020, consulté le 3-02-2021)
 - « Un fonds fédéral pour la culture ? "Pas urgent" ? Nous ne verrons pas la fin de la crise, nous serons morts avant ! », dans *Your culture, our future*, en ligne : <https://yourcultureourfuture.org/fr?fbclid=IwAR0PxI5TgI62wMLG2W9uj22QwzwcQZZjXIcvPnOlZmFmI9ouJIBCobUifU> (mis à jour le 15-06-2020, consulté le 29-04-2021)

Pages et sites internet

- « 2021 – Stay Alive | New LiveDMA Publication », dans *LiveDMA*, en ligne : <https://www.live-dma.eu/2021-stay-alive-new-live-dma-publication/> (mis à jour le 11-01-2021, consulté le 26-01-2021)

- « À propos de l'ATPS », dans *ATPS*, en ligne : <http://www.atps.be/a-propos-de-latps/> (consulté le 03-05-2021)
- « Accueil », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/fr/accueil> (consulté le 3-05-2021)
- « Accueil », dans *FACIR*, en ligne : <http://facir.be/> (consulté le 3-05-2021)
- « Actions », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions> (consulté le 11-05-2021)
- « Arrêté royal », dans *Justice en ligne*, en ligne : <https://www.justice-en-ligne.be/Arrete-royal> (mis à jour le 2-10-2008, consulté le 10-05-2021)
- « Belgian Independent Music Association », dans *L'intégrale de la musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/10714-belgian-independent-music-association-bima> (consulté le 3-05-2021)
- CCMA, « Revendications & problématiques du CCMA et de ses fédérations », sur *CCMA*, en ligne : <https://www.ccma.be/wp-content/uploads/2020/07/CCMA-Revendications-V2.pdf> (consulté le 9-03-2021)
- « Circulaire », dans *CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques*, en ligne : <https://www.vocabulairepolitique.be/circulaire/> (mis à jour en 2020, consulté le 10-05-2021)
- « Court-Circuit, accueil », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/> (consulté le 3-05-2021)
- « Covid-19 », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=17747> (consulté le 26-02-2021)
- « Covid-19 : Aperçu de toutes les mesures d'aide et de relance », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/news/covid-19-aperçu-de-toutes-les-mesures-daide-et-de-relance#Sabam%20for%20Culture%20%3E%20Notre%20gamme%20compl%C3%A8te%20de%20bourses> (mis à jour le 15-04-2020, consulté le 3-05-2021)
- CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Impact de la crise du Coronavirus sur le secteur audiovisuel belge francophone. Rapport suite à la deuxième vague*, février 2021, en ligne : <https://www.csa.be/document/etude-dimpact-de-la-crise-sanitaire-de-la-covid-19-sur-le-secteur-audiovisuel-mai-decembre-2020/> (mis à jour le 18-03-2021, consulté le 28-03-2021)
- « Droit passerelle », dans *Service Public Fédéral FINANCES*, en ligne : https://finances.belgium.be/fr/independants_professions_liberales/coronavirus/droit-passerelle (consulté le 15-05-2021)
- « Earmark 2% for Culture », dans *Culture Action Europe*, en ligne : <https://cultureactioneurope.org/projects/culturaldealeu-campaign/earmark-2-for-culture/> (mis à jour en décembre 2020, consulté le 31-03-2021)
- « Expo DUS-ART », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions/expo-dus-art> (consulté le 11-05-2021)
- FEAS, « 19 mai 2020 : Courrier de la FEAS à Bénédicte Linard, Ministre de la Culture en FWB », sur *FEAS*, en ligne : https://feas.be/cpt_positions/sed-posuere-consectetur-est-at-lobortis-cras-justo-odio-dapibus-ac-facilisis-in-1/ (mis à jour le 18-05-2020, consulté le 3-05-2021)
- FEAS, « 21 octobre 2020 : Ce n'est pas avec du vinaigre qu'on attrape la mouche... », dans *FEAS*, en ligne : https://feas.be/cpt_positions/ce-nest-pas-

- [avec-du-vinaigre-quon-attrape-la-mouche/](#) (mis à jour le 21-10-2020, consulté le 3-05-2021)
- FEAS, « L'appel du monde de la scène : « Il y a urgence de prise de responsabilité » (carte blanche) », dans *Le Vif*, en ligne : <http://focus.levif.be/culture/arts-scenes/l-appel-du-monde-de-la-scene-il-y-a-urgence-de-prise-de-responsabilite-carte-blanche/article-opinion-1320253.html> (mis à jour le 14-08-2020, consulté le 3-02-2021)
 - *Impala Covid-19*, en ligne : <https://www.impalamusic-covid19.info/> (consulté le 31-03-2021)
 - « IMPALA's Crisis Recommendations », dans *Impala Covid-19*, en ligne : <https://www.impalamusic-covid19.info/crisis-recommendations> (consulté le 31-03-2021)
 - « Les Fleurs de Forest », dans *Live2020*, en ligne : <https://fr.live2020.be/actions/les-fleurs-de-forest> (consulté le 11-05-2021)
 - « Les médias de petite taille sont davantage impactés par la crise sanitaire », dans *CSA*, en ligne : <https://www.csa.be/105215/les-medias-de-petite-taille-sont-davantage-impactes-par-la-crise-sanitaire/> (consulté le 31-03-2021)
 - « Live Your Local Record Store », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/love-record-stores-belgium> (consulté le 3-05-2021)
 - « L'UPAC-T communique ses mesures et priorités partagées pour un autre "statut" des travailleurs des arts et de la création ! », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/2021/04/20/pour-un-autre-statut-des-travailleur%c2%b7euse%c2%b7s-des-arts-et-de-la-creation/> (mis à jour le 10-02-2021, consulté le 3-05-2021)
 - *Moniteur belge*, en ligne : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl> (consulté le 03-02-2021)
 - « Nos membres », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/#membres> (consulté le 3-05-2021)
 - « Nos positions », dans *FACIR*, en ligne : <http://facir.be/nos-positions/> (consulté le 3-05-2021)
 - « #PlayLocal : écoutez de la musique belge et soutenez nos artistes », dans *Belgian Entertainment Association*, en ligne : <https://www.belgianentertainment.be/fr/nouvelles/2020/3/26/playlocal-ecoutez-de-la-musique-belge-et-soutenez-les-artistes-de-belgique> (mis à jour le 26-03-2020, consulté le 3-05-2021)
 - « Présentation », dans *FBMU*, en ligne : <https://www.fbm.be/#presentation> (consulté le 3-05-2021)
 - « Production sonore / Distribution – Maisons de disques & Labels », dans *Idlm, l'Intégrale de la Musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/?category=312&genre=0&area=&q=> (consulté le 10-05-2021)
 - « Qui sommes-nous ? », dans *FEAS*, en ligne : <https://feas.be/qui-sommes-nous/> (consulté le 3-05-2021)
 - « Qui sommes-nous ? », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/la-sabam/qui-sommes-nous> (consulté le 31-03-2021)
 - « Qui sommes-nous ? », dans *Still Standing for Culture*, en ligne : <http://www.stillstandingforculture.be/a-propos/> (consulté le 1-05-2021)

- « Ressources », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/ressources/> (consulté le 31-03-2021)
- Sabam, « La Covid-19 assène un véritable coup de massue à l'économie culturelle », dans *Sabam for Culture*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/news/la-covid-19-assene-un-veritable-coup-de-massue-leconomie-culturelle> (mis à jour le 9-02-2021, consulté le 11-05-2021)
- « Sabam », dans *L'intégrale de la musique*, en ligne : <https://www.idlm.be/fr/profils/7544-sabam> (consulté le 3-05-2021)
- « Sabam for Culture, c'est quoi ? », dans *Sabam*, en ligne : <https://www.sabam.be/fr/sabam-culture/sabam-culture-cest-quoi> (consulté le 5-05-2021)
- « Smart en bref », dans *Smart.be*, en ligne : <https://smartbe.be/fr/smart-en-bref/> (consulté le 13-05-2021)
- « Smartbe – Le chômage », dans *Smart.be*, en ligne : <https://smartbe.be/wp-content/uploads/2013/10/ch%C3%B4mage.pdf> (mis à jour en octobre 2013, consulté le 12-05-2021)
- * Wikipedia, « Impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur musical belge », sur *Wikipedia*, en ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Impact_de_la_pand%C3%A9mie_de_Covid-19_sur_le_secteur_musical_belge (mis à jour le 11-05-2021, consulté le 13-05-2021)

Documents officiels et sources gouvernementales

- 6-02-2021 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 10316
- 10-03-2020 — Arrêté du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale interdisant les rassemblements de plus de 1.000 personnes, les visites dans les maisons de repos, les maisons de repos et de soins et les voyages scolaires à l'étranger, p. 15585
- 13-03-2020 — Arrêté ministériel portant le déclenchement de la phase fédérale concernant la coordination et la gestion de la crise coronavirus COVID-19, p. 15579
- 13-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 15580
- 18-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 16037
- 23-03-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 17603
- 23-03-2020 — Loi modifiant la loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants et introduisant les mesures temporaires dans le cadre du COVID-19 en faveur des travailleurs indépendants, p. 17822
- 3-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 24619
- 17-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 26890

- 30-04-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 30027
- 8-05-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 33333
- 15-05-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 35727
- 5-06-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 41544
- 30-06-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 48715
- 24-07-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 55502
- 22-08-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 63510
- 25-09-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 68402
- 8-10-2020 — Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 71316
- 18-10-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 75339
- 28-10-2020 — Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, p. 78132
- Circulaire ministérielle, « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 16-07-2020
- Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 23-07-2020
- Circulaire ministérielle « Coronavirus Covid-19 : mise à jour des protocoles de déconfinement », 27-07-2020
- Communiqué de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Mesures prises dans le cadre de la crise liée au coronavirus*, séance du 19-03-2020
- Communiqué de la Fédération Wallonie-Bruxelles, séance du 26-03-2020
- « Documents officiels du Gouvernement de la FWB et de l'Administration de la Culture », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles, Culture.be*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=17789> (mis à jour le 29-04-2021, consulté le 10-05-2021)
- FWB, « Cadastre des aides octroyées par le Pouvoir fédéral et les entités fédérées au secteur culturel et créatif – Février 2021 », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles*, en ligne : <http://www.culture.be/index.php?id=18473&L=title%3DOpen> (consulté le 28-02-2021)

- LINARD BÉNÉDICTE, Vice-présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, Fédération Wallonie-Bruxelles, *Impact des mesures de distanciation sociale sur le secteur culturel*, 13-03-2020
- LINARD BÉNÉDICTE, « La Fédération Wallonie-Bruxelles a entamé le travail sur le déconfinement du secteur culturel », *Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, 28-04-2020
- LINARD Bénédicte, *Coronavirus Covid-19 : proposition de protocole de déconfinement pour le secteur des musiques*, circulaire du 8-06-2020

Enregistrements, vidéos et podcasts

- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #1 – Collectif du Lion », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #2 – Igloo Records », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #3 – Rock Nation », dans *Mixcloud, 48FM -100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #6 – Intersection », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #7 – Odessa », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #8 – Ubu Concerts », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en mars 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche 48FM – Labels & Agences #9 – Rockerill », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en mars 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte blanche – 48FM : Kultura », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en février 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Carte-blanc – 48FM #1 : La Zone », dans *Mixcloud, 48FM – 100.1*, en ligne : <https://www.mixcloud.com/48FM/> (mis à jour en janvier 2021, consulté le 9-03-2021)
- « Replay | #1 Concerts et festivals en 2021 – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-1-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 19-11-2020, consulté le 16-02-2021)
- « Replay | #2 Les scènes underground – quel avenir pour la musique live ? », de *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-2-concerts-et-festivals-en-2021-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 1-12-2020, consulté le 16-02-2021)
- « Replay | #3 Travailleur.euse.s face à la crise – Quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur-euse-s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/>

[circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%c2%b7euse%c2%b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/](https://www.court-circuit.be/conseil/replay-3-travailleur%c2%b7euse%c2%b7s-face-a-la-crise-quel-avenir-pour-la-musique-live/) (mis à jour le 17-12-2020, consulté le 16-02-2021)

- « Replay | #4 Monde de la nuit et musiques électroniques – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-4-monde-de-la-nuit-et-musiques-electroniques/> (mis à jour le 1-02-2021, consulté le 16-02-2021)
- « Replay | #5 Dynamiser la scène belge – quel avenir pour la musique live ? », dans *Court-Circuit*, en ligne : <https://www.court-circuit.be/conseil/replay-5-dynamiser-la-scene-belge-quel-avenir-pour-la-musique-live/> (mis à jour le 8-02-2021, consulté le 16-02-2021)
- SIMON PAUL et GARFUNKEL ART, « The Sound of Silence », dans *Sounds of Silence*, New York, Columbia Records, 1966

Ressources internationales

- BACON PETER, « "64% musicians considering leaving the music profession" – survey », dans *Jazznews*, en ligne : <https://londonjazznews.com/2020/08/24/64-musicians-considering-leaving-the-music-profession-survey/> (mis à jour le 23/09/2020, consulté le 31/12/2020)
- BAILEY JACKIE, « Government responses to the impact of COVID-19 on the arts and creative industries », sur *BYP Group*, en ligne : <https://www.bypgroup.com/blog/2020/3/21/government-arts-responses-to-covid-19> (mis à jour le 30-06-2020, consulté le 29-01-2021)
- BEHR ADAM, « Arts rescue package: don't forget small venues – they're where big stars learned their trade », dans *The Conversation*, en ligne : <https://theconversation.com/arts-rescue-package-dont-forget-small-venues-theyre-where-big-stars-learned-their-trade-142096> (mis à jour le 07-07-2020, consulté le 29-01-2021)
- BIENVENU GRÉGOIRE, « Is livestreaming the post-Covid-19 future for live music? », dans *Institute of Communication for a Shared Future*, en ligne : <https://mp.weixin.qq.com/s/sBPgXxrGLhNn90GIDRn3pQ> (mis à jour le 13-05-2020, consulté le 19-03-2021)
- BROOKS DAVE, « How Coronavirus Will Reshape The Concert Business », dans *Billboard*, en ligne : https://www.billboard.com/articles/business/9342389/coronavirus-touring-concert-business-billboard-cover-story-2020?fbclid=IwAR04sduaahOr_H1XFF0xFq2c8Bwax8bP04qyNFmMys0bF0WH9-NgF4uJeqY (mis à jour le 02-04-2020, consulté le 19-03-2021)
- CARR PAUL, *The Welsh Music Industries in a Post-Covid World*, University of South Wales, Cardiff, 2020
- DAVIES KAREN, « Festivals Post Covid-19 », dans *Leisure Science*, en ligne : <https://doi.org/10.1080/01490400.2020.1774000> (mis à jour le 24-06-2020, consulté le 29-03-2021)
- FLORIDA RICHART et SEMAN MICHAEL, *Lost Art : Measuring COVID-19's devastating impact on America's creative economy*, Metropolitan Policy Program at Brookings, août 2020
- GU XI, DOMER NEVIN, et O'CONNOR JUSTIN, « The next normal: Chinese indie music in a post-COVID China », dans *Cultural Trends*, vol.30, n°1, novembre

2020, pp. 63-74, en ligne : <https://doi.org/10.1080/09548963.2020.1846122> (mis à jour le 18-11-2020, consulté le 19-03-2021)

- HALL STEFAN, « This is how COVID-19 is affecting the music industry », dans *World Economic Forum*, en ligne : <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/this-is-how-covid-19-is-affecting-the-music-industry/> (mis à jour le 27-05-2020, consulté le 19-03-2021)
- HARRIS AISHA, « The Fragile Festival Economy », dans *The New York Times*, en ligne : <https://www.nytimes.com/2020/04/21/opinion/coronavirus-music-festivals-canceled.html> (mis à jour le 21-04-2020, consulté le 19-03-2021)
- MESSICK KYLE J., « Music industry in crisis: The impact of a novel coronavirus on touring metal bands, promoters and venues », dans *OSF Preprints*, en ligne : <https://doi.org/10.31219/osf.io/96ptk> (mis à jour le 15-06-2020, consulté le 19-03-2021)
- O'CONNOR JUSTIN, « Art and Culture After Covid-19 », dans *Reshape*, en ligne : <http://beta.reshape.network/article/art-and-culture-after-covid-19> (mis à jour le 14-12-2020, consulté le 19-03-2021)
- TSIOLCAS ANASTASIA, « America's Independent Music Venues Could Close Soon Due To Coronavirus », dans *NPR*, en ligne : <https://www.npr.org/sections/coronavirus-live-updates/2020/06/09/873196748/americas-independent-music-venues-could-close-soon-due-to-coronavirus?t=1616324066901> (mis à jour le 09-06-2020, consulté le 19-03-2021)
- WOOD MIKAEL, « How the music business is faring amid the COVID-19 pandemic », dans *Los Angeles Times*, en ligne : <https://www.latimes.com/entertainment-arts/music/story/2020-07-09/music-business-streaming-covid-pandemic-nielsen-midyear-report> (mis à jour le 09-07-2020, consulté le 19-03-2021)

Livres

- HABRAND TANGUY, *Le livre au temps du confinement*, Les Impressions Nouvelles, Bruxelles, 2020